



RAPPORT FINAL

Analyse des déterminants de la vulnérabilité des systèmes pastoraux et leur implication sur les ménages pastoraux et le travail des enfants dans l'Assaba, le Guidimakha, le Hodh El Chargui et le Hodh El Gharbi

Mohamed El Moctar Ould Mohamed AHMED (RIMRAP-UE/UCAD)

Francesco CECON (Save the Children)

Saidou Ousman BA (Save the Children)

Henri LETURQUE (BM/IRAM)

Bertrand GUIBERT (RIMRAP-UE/IRAM)

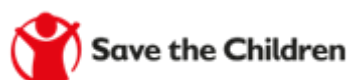
Juin 2018

iram

Institut de Recherche et
d'Application des Méthodes de
Développement : 49 Rue de la
Glacière 75013 Paris France,
Tel : 33144086767,
email : iram@iram.fr.org

**UCAD
Conseil**

Unité Conseil appui au
Développement : 28 avenue
Faycal Ibn Abdel Nouakchott
Mauritanie, tel : 222 45 04 22 88,
email : ucadconseil@yahoo.fr



Sommaire

Avertissement.....	5
Remerciements.....	5
1. Résumé	6
2. Objectifs, méthode et déroulement.....	8
2.1. Rappel des termes de référence.....	8
2.2. Quelques éléments de cadrage en début de mission.....	8
2.3. Déroulement de la mission.....	8
2.4. Structure du document.....	9
3. Diagnostic général.....	10
3.1. Contexte général, politique et stratégique.....	10
3.2. Place du secteur de l'élevage dans l'économie nationale	12
3.3. Contexte du secteur rural dans les régions cibles	13
3.4. Diversité des systèmes d'élevage et évolutions récentes	15
3.5. Problématiques sanitaires et sociales.....	25
3.6. Catégorisation des ménages.....	38
3.7. Expositions aux risques.....	48
3.8. Synthèse générale par système.....	51
3.9. Adéquation du registre social avec la situation socio-économique des ménages pastoraux et agro-pastoraux	53
4. Conclusions et recommandations	58

Annexes

Annexe 1 : Termes de référence de la mission	63
Annexe 2 : Bibliographie consultée.....	69
Annexe 3 : Calendrier de la mission et institutions rencontrées	72
Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées.....	75
Annexe 5 : Liste des projets dans les quatre régions	78
Annexe 6 : Quelques faits historiques marquants.....	79
Annexe 7 : Esquisse de la liste des tribus et des alliances	80
Annexe 8 : Catégorisation détaillée des ménages selon les 3 types de systèmes	82
Annexe 9 : Correspondance des typologies des systèmes et des ménages proposées avec une catégorisation détaillée des systèmes d'élevage (IEPC, 2002).....	90
Annexe 10 : Type de système dominant dans les communes couvertes par le Registre Social.....	91
Annexe 11 : Analyse comparative du filtre bétail actuellement utilisé par le programme Tekavoul et d'un filtre reposant sur les propositions de catégorisation des systèmes et des ménages présentées dans ce rapport.	93
Annexe 12 : Quelques données statistiques sur l'accès aux services de santé dans les régions couvertes par le RIMRAP.....	97
Annexe 13 : Quelques données statistiques sur l'accès aux services d'éducation formelle dans les régions couvertes par le RIMRAP.....	103
Annexe 14 : Listes de sigles et des abréviations	107

Table des illustrations

Tableau 1 : Calendrier de la mission de terrain	9
Tableau 2: Régions (wilayas) concernées et indicateurs démographiques et agraires	13
Tableau 3 : Grandes évolutions des élevages et des pratiques	22
Tableau 4 : Catégorisation des éleveurs grands transhumants	45
Tableau 5 : Catégorisation des agro-pasteurs et agro-Eleveurs.....	46
Tableau 6: Catégorisation des éleveurs péri-urbains.....	46
Tableau 7: Synthèse des risques, résiliences et perspectives de dialogue politique en vue de l'aménagement du territoire par grand système.....	52
Tableau 8: Evolution du nombre de localités habitées de 2000 à 2013.....	54
Figure 1: Unités éco pastorales (PRAPS, 2017).....	20
Figure 2: Cartographie des zones de moyens d'existence	21
Figure 3 : Carte des acteurs du pastoralisme aux échelles régional-national.....	25

Avertissement

Les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans le présent document sont celles de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la République de Mauritanie, de la Commission Européenne, du Groupe de la Banque mondiale, de son Conseil d'administration ou des gouvernements qu'ils représentent. La République de Mauritanie, de la Commission Européenne, la Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu inclus dans ce travail et n'accepte aucune responsabilité pour toute omission ou erreur (y compris, sans s'y limiter, les erreurs typographiques et techniques) dans le contenu de quelque nature que ce soit.

Remerciements

La mission IRAM – UCAD - Save the Children tient à remercier de leur collaboration et de leur disponibilité tout au long du calendrier d'échanges les nombreux acteurs rencontrés : cadres des ministères et agences nationales concernés et du Registre Social, les organisations professionnelles, les représentants de différents projets et ONG ainsi que les partenaires financiers, dont en premier lieu la DUE, la Banque mondiale et bien sûr l'équipe du Programme RIMRAP et celle du bureau UCAD-conseil avec lesquelles qui nous avons largement partagé les constats et les observations et échangé sur les analyses faites ci-après.

1. Résumé

L'objectif poursuivi par cette étude était de mettre en exergue les caractéristiques sociales et économiques des ménages dont le pastoralisme constitue le principal moyen d'existence et de comprendre les contraintes d'accès de ces ménages aux services de bases, dont le système de protection sociale.

Trois grands systèmes d'élevages ont été mis en exergue : (1) Les systèmes transhumants pastoraux, post nomades : dominante cameline, dominante bovine ou petits ruminants selon les zones, cas particuliers des systèmes commerciaux, et ceux de « prestige-luxe » (2) Les systèmes agro pastoraux ou agro éleveurs de plus ou moins grande amplitude, (3) Les systèmes péri urbains ou en proximité des routes (plus ou moins en lien avec les autres systèmes). Une diversité de sous-systèmes existe apportant des nuances en termes d'effectifs d'espèces (dominante cameline ou de ruminants : petits et grands) et de types de tactiques d'élevage (destinée à la vente, etc.). La description des trois grands systèmes souligne les points suivants et des pistes de solutions.

Pour les grands transhumants, la mission relève une faible accessibilité des parcours (conflits, problème d'accès à l'eau). Cette réalité se couple avec une perte de savoirs (capacité à transhumer) et ainsi que d'une baisse de valorisation des espaces-ressources, notamment liée à la faible disponibilité en points d'eau. Ces systèmes sont marqués par un faible accès au service de base des pasteurs, notamment une scolarisation insuffisante des filles, et un accès rare à la santé animale et humaine. L'inclusion citoyenne reste faible, cette donnée devra être prise en compte par la plateforme. Enfin, la stagnation économique et commerciale de ses systèmes provient du manque d'infrastructures de vente mais aussi de manque de promotion et de label des produits animaux qui en sont issus. Une synergie est attendue avec le PRAPS (C3), le RIMRAP-RIMFIL et le PRODEFI.

Les zones agro-pastorales voient se multiplier les barrières à la mobilité. La diffusion de lois et décrets, d'accords et conventions locales et transfrontalières est insuffisante ou inexistante selon les cas. Cette difficulté devra être comblée par des actions communes avec le PRAPS (C2) et le RIMDIR, en particulier. Concernant les tracasseries et les tensions entre certains acteurs, des animations ciblées et des informations sur les droits, sur l'appui aux organisations, doivent permettre d'améliorer les mobilités avec l'aide du PRAPS (C4) et du RIMFIL. Au sujet de la stagnation économique pour ces systèmes, là également des infrastructures, un mécanisme d'aliment bétail, et des innovations sur les produits animaux sont attendus.

Pour les systèmes périurbains, il est mis en évidence une faible productivité (baisse des ressources, déséquilibre alimentaire, désorganisation de la filière aliment bétail). Par ailleurs, les soins vétérinaires sont largement insatisfaits. De plus, on note une faible valorisation des produits liée à une organisation peu performante des transformations de produits et d'un environnement peu favorable (bancaisation faible, animation limitée, information inefficace). Des connexions sont attendues avec le PRAPS (C3), le RIMFIL et le PRODEFI.

Il est ensuite présenté une analyse de l'accès aux services de base (et notamment éducation et santé) selon ces différents milieux. L'accès à ces services est très limité en milieu pastoral, ce qui constitue un des facteurs important de stagnation économique des ménages. Les implications et risques associés au travail des enfants dans le cadre de la conduite des activités pasto-

rales sont détaillés. Néanmoins, cette implication conditionne la transmission des savoirs et la reproduction des systèmes pastoraux.

Par ailleurs l'étude propose une analyse des critères et des facteurs de différenciation des ménages au sein des trois grands systèmes répertoriés. Sur cette base, une typologie des ménages au sein de chaque système est proposée. L'analyse croisée entre systèmes, catégories de ménages, et évaluation des risques permet de mettre en évidence un certain nombre de perspectives de dialogue en vue de renforcer la résilience des systèmes et ménages pastoraux.

Les implications de cette analyse des systèmes et des ménages pastoraux pour la prise en compte des problématiques pastorales par les Registre Social (registre social) sont analysées et discutées. Dans une certaine mesure, le processus de construction du registre social est attentif à la saisonnalité des mouvements de population liés aux activités pastorales, mais cette attention pourrait être renforcée. Les choix des critères de ciblage communautaire tiennent compte des principaux facteurs de vulnérabilité pastorale. Néanmoins, les outils développés dans le cadre de la construction du registre social ne tiennent pas compte des pratiques de confiage des animaux de la diversité des modes de gestion des troupeaux. Enfin une analyse comparée du « filtre bétail » et d'un prototype de filtre alternatif basé sur l'analyse des systèmes et des catégories de ménages détaillées dans ce rapport souligne l'utilité d'une conception de filtres spécifiques à chaque zone de moyen d'existence dominant.

Enfin, quatre séries de recommandations sont formulées (1) Disponibilité et règles d'accès aux services (eau – y compris pastorale, santé humaine et animale, éducation, etc...). (2) Harmonisation et coordination des actions d'appui à la productivité et aux chaînes de valeur autour des services techniques de l'élevage dans les régions et dans les préfectures. (3) Registre social et filets sociaux - calendrier de mise en œuvre à adapter en fonction des périodes de mobilité, questionnaires de vérification à adapter pour tenir compte des pratiques de confiage et de la diversité des modes de gestion. (4) Protection des enfants : approfondissement de la problématique et des enjeux par des concertations (plateforme) et des études complémentaires sur les mécanismes endogènes de protection.

2. Objectifs, méthode et déroulement

2.1. Rappel des termes de référence

L'objectif poursuivi par cette étude était de mettre en exergue *les caractéristiques sociales et économiques des ménages* dont le pastoralisme constitue le principal moyen d'existence et de comprendre les *contraintes d'accès de ces ménages aux services de bases*, dont le système de protection sociale.

Face à cet objectif, l'analyse s'est appuyée sur les différents travaux réalisés en Mauritanie en lien avec la vulnérabilité et la résilience des élevages pastoraux ; diagnostic récents réalisés dans le cadre du RIMRAP (ONG) et du PRAPS (diagnostics pastoraux par UEP) notamment, étude Initiative élevage pauvreté et croissance (RIM-FAO 2002), systèmes d'élevage dans le Hodh el Gharbi (VSF, 2000), pastoralisme et sécurité alimentaire (RESAL UE, 1998)...

Cette analyse traduit le souhait d'alimenter les *échanges et le dialogue sectoriel entre acteurs de la plateforme de dialogue sectoriel*. Elle doit permettre d'approfondir les réflexions prospectives sur les priorités de renforcement de la résilience des systèmes pastoraux particulièrement vulnérables.

Par ailleurs, il était demandé de présenter des recommandations générales pour faciliter l'intégration des ménages pastoraux dans les programmes / projets développés par les commanditaires de l'étude (définition *d'actions structurantes et résilientes*, définition de *modalités d'interventions* permettant de réduire la *pénibilité et l'intensité du travail des enfants*, définition d'actions ou de processus ad hoc aux méthodes existantes pour *identifier les ménages pauvres et leur apporter un appui de base*).

Les termes de référence détaillés sont présentés en annexe n° 1.

2.2. Quelques éléments de cadrage en début de mission

Une réunion de cadrage de la mission s'est tenue à la DUE le lundi 16 mars 2018 en présence du chargé de programme Agriculture, Elevage et Sécurité Alimentaire. Les objectifs de la mission et la méthodologie envisagée ont été présentés ce qui a donné lieu à l'exposé du contenu synthétique d'une note méthodologique de démarrage (méthodologie, ébauche de calendrier de terrain, liste des contacts envisagés, cadrage du questionnement, point bibliographique).

2.3. Déroulement de la mission

La mission de terrain en Mauritanie s'est déroulée du 26 mars au 15 avril suivant les étapes définies dans les termes de référence en adaptant le programme proposé en fonction des réalités de terrain (possibilités et disponibilités de rendez-vous avec les parties prenantes).

Tableau 1 : Calendrier de la mission de terrain

Activités	25-mars	26-mars	27-mars	28-mars	29-mars	30-mars	31-mars	01-avr	02-avr	03-avr	04-avr	05-avr	06-avr	07-avr	08-avr	09-avr	10-avr	11-avr	12-avr	13-avr	14-avr	
Arrivée	Vert																					
Debriefing DUE		Rouge																				
Rencontres partenaires		Vert	Vert																			
Présentation note de cadrage documentation		Rouge																				
Terrain Ayoun				Vert	Vert	Vert	Vert	Vert														
Terrain Nema									Vert	Vert												
Terrain Kiffa											Vert	Vert	Vert	Vert								
Terrain Selibabi															Vert	Vert	Vert	Vert				
Préparation et présentation des propositions																			Vert	Rouge		
Fin de la mission																						Vert

La mission était composée au départ de Bertrand GUIBERT, agro-pastoraliste, chef de mission de l'IRAM, Henri LETURQUE expert en filets sociaux de l'IRAM mobilisé par la Banque mondiale et de Mohamed El Moctar Mohamed Ould HAMED, consultant socio-pastoraliste de l'UCAD Conseil. Après une séance de briefing effectuée à Nouakchott avec D^r Abder BENDERDOUCHE (chef de mission du Programme RIMRAP), une première réunion de briefing a eu lieu à la DUE en présence du Chargé de Programme Agriculture et Elevage, le lundi 26 mars, suivie par des échanges électroniques avec les représentants de la Banque mondiale, et le 27 en direct avec l'équipe de *Save the Children*. Il y a eu ensuite des échanges avec les parties prenantes du Ministère de l'Élevage (DPSEC), le 27 mars. Le terrain sur les wilayas a pu se tenir avec le couplage de deux consultants additionnels de *Save the Children*, Francesco CECON et Saidou Ousman BA, sur Kiffa (Assaba) et Sélibabi (Guidimaka). Après les investigations progressives de la documentation disponible (annexe 2) et les échanges avec les personnes et institutions rencontrées (voir annexes 4 et 3, respectivement), les conclusions et propositions de la mission ont été présentées lors de la réunion du vendredi 13 avril 2018 à la Banque Mondiale, en présence des différentes parties prenantes.

Le déroulement de la mission s'est situé à la conjonction de plusieurs difficultés : sécheresse évidente pour cette campagne avec une difficulté de trouver les transhumants partis précocement en transhumance au sud, rencontres de pasteurs en difficulté, à la recherche d'aliment de bétail et d'aide, peu enclins à discuter. De plus, la mission a coïncidé avec la campagne politique d'adhésion à un parti, mobilisant certains leaders locaux, concomitamment à la mission.

2.4. Structure du document

Le présent rapport s'organise en trois grands chapitres, hors annexes :

- Cette première partie introductive ;
- Les principaux diagnostics (systèmes d'élevage, catégorisation des ménages, risques et résilience des acteurs, etc.) et avec un traitement simultané du questionnement spécifique indiqué dans les termes de références ;
- Les recommandations.

3. Diagnostic général

3.1.1. Contexte général, politique et stratégique¹

Au cours des quinze dernières années (2001-2015), le taux annuel de croissance économique réelle en Mauritanie a été en moyenne de 4,5%. Celle-ci a été portée principalement par les activités extractives, les Bâtiments et Travaux Publics (BTP), les transports et communications et par les services. Cette croissance a été davantage soutenue au cours des cinq dernières années (2011-2015) enregistrant ainsi un taux réel estimé à 5,2%, tirée principalement par la vitalité du secteur du BTP en liaison avec le développement des infrastructures, conséquence d'un programme d'investissement public intensif (les investissements publics sont passés de 23% du budget de l'État en 2009 à 43% en 2015) et de la hausse des prix des minerais de fer, de cuivre et de l'or sur les marchés internationaux. Cette tendance économique favorable a été interrompue en 2015 et 2016, notamment du fait de l'effondrement des cours mondiaux du fer, atteignant son niveau le plus bas début 2016. Le retour actuel de la croissance à un taux annuel proche de 4% desserre les contraintes sur les finances publiques connues pendant des années 2015-2017.

Le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, exploitation forestière), représentant en moyenne 31% du Produit Intérieur Brut (PIB) entre 2001 et 2015, a enregistré une croissance d'environ 2,7% sur la période avec des fluctuations irrégulières, suite aux contreperformances résultant des facteurs climatiques. Il constitue l'un des piliers de l'économie mauritanienne, générant des emplois pour environ 28% de la population active en 2013, selon les données du dernier recensement général de la population (RGPH).

Malgré sa place occupée dans l'économie, la spécificité du secteur primaire reste trop insuffisamment considérée à sa juste place. En effet, l'alimentation commune mauritanienne est marquée par un mode de vie pastoral dans un milieu aride. Cette lecture singulière reconnaît, au moins dans l'inconscient collectif, les mutations des modes alimentaires liés à cette spécificité. Le lait, la viande rouge, issus de l'élevage pastoral diversifié (espaces et races spécifiques), les céréales (mil, sorgho, maïs) et la datte sont les principaux piliers de l'alimentation. À cela et par le biais d'échanges ancestraux de migrations de populations et de mutations liés aux aléas climatiques sahéliens, se greffent la cueillette des produits de brousse (gomme arabique, par ex.) et la pratique du maraîchage.

Les filières lait, viande (excédentaire), céréale et datte constituent donc un ensemble qui réunit les mauritaniens dans le renforcement de leur identité. Les représentations symboliques de ces filières sont de nature à stimuler la fierté nationale et ainsi à doper leur plus grande inclusion dans le marché national en vue d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en s'ouvrant au monde globalisé et inter connecté.

Le taux de croissance moyen annuel de la population de l'ordre de 3% au début des années 1980 demeure élevé et serait encore proche de 2,5% aujourd'hui. Mais le phénomène majeur

¹ Ce chapitre reprend en partie la situation décrite dans les rapports de formulation du RIMDIR (fév. 2017) et du RIMFIL (avril 2017), pour le RIRAP, rédigés par IRAM-UCAD Conseils.

concerne le processus d'urbanisation accéléré que connaît la population mauritanienne : de moins de 10% au début des années 1960 à près de 60% aujourd'hui, le niveau d'urbanisation de la population mauritanienne est proche de celui des pays du Maghreb. La population reste marquée par la continuité du phénomène de fixation principalement urbaine, parfois temporaire, des éleveurs et agro-pasteurs vers les centres villes (Kiffa, Ayoûn, Sélibabi et Néma pour la zone considérée, en plus de la capitale). En effet, la part de la population nomade dans la population nationale a effectivement connu une baisse continue en passant de 36,4% en 1977 à 12,1% en 1988 et 1,9% en 2013. Il s'agit bien d'un phénomène majeur.

Selon les chiffres de la SCAPP (2016-2020), on note une forte et rapide réduction de la part de la population nationale travaillant dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage, secteurs représentant plus de 50% de l'emploi à la fin des années 1980 (avec une part de l'agriculture dominante) à moins de 25% en 2013. Bien que ces deux activités soient en partie exercées par les mêmes actifs, c'est surtout la proportion des emplois dans l'agriculture qui aurait diminué alors que la part des emplois associés à l'élevage est beaucoup plus stable (ce qui en nombre d'emplois correspond à une augmentation). Dans le même temps les emplois dans les autres secteurs du commerce, du BTP, et industries manufacturières ont fortement augmenté.

Au plan social, des avancées importantes ont été enregistrées puisque le taux national de pauvreté monétaire est passé de 51% en 2000, 46% en 2004, 42% en 2008 puis 31% en 2014. La pauvreté monétaire en Mauritanie reste particulièrement importante dans les régions sahéliennes (49% de la population incluse dans les régions du Tagant et du Guidimakha mais seulement 14% dans les villes de Nouakchott et Nouadhibou) et elle est généralement accentuée chez les agriculteurs (59,6%) et chez les éleveurs (41,8%), particulièrement là où les familles dépendent de l'agriculture pluviale et du petit élevage. Ces deux activités ne bénéficient généralement pas des principaux investissements productifs publics, concentrés davantage sur les systèmes agraires consacrés à l'agriculture irriguée.

Mais la succession de crises multiformes renforce le maintien d'une population de paysans sans terre dans les régions proches des aménagements hydro-agricoles de plus en plus vétustes et inadaptés... La résultante de cette crise se traduit par un appauvrissement d'une partie de la population et une plus grande vulnérabilité de fait d'une frange oubliée de la population.

Cette pauvreté chronique mauritanienne se trouve donc, soit en périphérie des villes moyennes ou en capitale, soit dans les zones agricoles paradoxalement assez riches. Ces dernières constituent des zones d'accueil massif de population qui deviennent, en années déficientes, des territoires d'expression de la pauvreté. Ces pauvres chroniques cherchent alors par tous les moyens de diversifier leurs revenus, poursuivant ainsi des aventures de survie. La pauvreté touche les populations les plus vulnérables dans l'échelle sociale (cadets sociaux, familles monoparentales, prolétariat rural dans les zones irriguées, mais également les populations « déracinées »). Ces dernières n'ont plus les réseaux sociaux activés et se trouvent sans capital social, sans trésorerie de secours mobilisable traditionnellement au sein de la famille élargie. Pour ces populations déshéritées, les alternatives individuelles restent la diversification des stratégies de risques : location de sa force de travail, trafic en tous genres, mendicité et prostitution... L'exode reste, bien sûr, un ultime recours, même si le risque est grand (les événements dramatiques dans les tentatives d'émigration transcontinentale le confirment tous les jours). En effet, pour beaucoup de familles mauritaniennes pauvres, l'espoir de survie

réside dans le fait d'avoir au moins un membre de la famille en situation d'émigré au Gabon, aux USA ou bien en Europe (ancrage de futures ramifications de diasporas). Les transferts financiers liés à l'exode prouvent d'ailleurs ce phénomène important dans l'économie nationale...

La nouvelle Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016-2020), adoptée début 2018, remplace le précédent Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP, 2001-2015). Cette Stratégie nationale vise notamment d'ici 2030 à éliminer la faim, d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de promouvoir l'agriculture durable. La priorité sera donnée à la culture du riz et du blé afin de réduire le recours à l'importation des céréales. Pour l'élevage, d'ici à 2030, l'objectif est de doubler la productivité et les revenus des éleveurs et de couvrir, au minimum, les besoins du pays en lait, en viande rouge et en volaille.

Pour l'intérieur du pays, la SCAPP prévoit que l'agriculture de subsistance, l'exploitation des produits forestiers et la culture oasisienne soient optimisées, notamment par la « mise à niveau » des exploitations familiales et par une meilleure commercialisation des produits. Des efforts soutenus devront être déployés dans le domaine de la compétitivité des filières, notamment par la mise en place d'infrastructures de transformation et de commercialisation et l'appui aux producteurs (exploitations familiales, micros, petites et moyennes entreprises). Il est aussi prévu que les superficies en culture hivernale et de contre saison augmentent de plus de 20%.

Dans cette présentation, diffusée de la SCAPP et préparée par le MEF, le Gouvernement mauritanien a ainsi défini sa politique stratégique de Développement Rural à l'horizon 2020. Cette directive doit orienter les actions du Gouvernement dans ce secteur et au travers des différents financements (PIN du 11^e FED, prêts et programme de la Banque Mondiale, autres financements, etc.).

3.2. Place du secteur de l'élevage dans l'économie nationale

La Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et l'Agriculture Durable (SANAD) est le premier secteur de concentration (78 M€) de la coopération entre l'Union Européenne et la République Islamique de Mauritanie pour la période 2014-2020 dans le cadre du Plan Indicatif National (PIN) du 11^e FED (178 M€). Par ailleurs, la Banque Mondiale investit dans le pastoralisme à travers le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) exécuté de 2016 à 2021 dans 6 pays de la région, et pour environ 45 millions de \$ en Mauritanie

À l'instar des autres secteurs productifs ruraux (agriculture, pêche), l'élevage évolue dans un contexte de changement climatique. L'action du Gouvernement s'inscrit dans la droite ligne des stratégies nationales (Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire : SNSA 2011-2015, Stratégie du Développement Rural à l'horizon 2020) et de la récente Loi d'Orientation Agro-Pastorale (LOAP) et restera fidèle aux recommandations des récentes (i) Revue Institutionnelle du Secteur Agricole et Pastoral (RISAP), et (ii) Revue Institutionnelle du Secteur de l'Environnement (RISE) d'octobre 2010.

3.3. Contexte du secteur rural dans les régions cibles

L'Étude se concentre sur quatre régions ou *wilayas* de la région sahélienne et saharo-sahélienne du Sud-Est (Assaba, Guidimakha, Hodh Ech Chargui, Hodh el Gharbi).

Au-delà du phénomène d'urbanisation centré sur les pôles urbains ruraux (le recensement 2013 souligne que 33 à 55% des habitants des 4 régions vivaient dans des localités de plus de 1.000 habitants), les vocations agricoles, pastorales et sylvicoles restent encore primordiales et se trouvent fortement interconnectées à ces pôles de croissance. L'importance numérique des populations qui y vivent est assez élevée puisqu'avec un total de 1.317.703 habitants, elles concentrent plus de 37% de la population mauritanienne (RGPH, 2013). Ces régions font partie des zones les plus pauvres du pays.

Tableau 2: Régions (wilayas) concernées et indicateurs démographiques et agraires

Région (<i>wilaya</i>)	Population totale	% de la population nationale	Systèmes agraires dominants
Hodh El Chargui	430.668	12,1%	Pastoral
Hodh El Gharbi	294.109	8,3%	Pastoral et oasien
Assaba	325.897	9,2%	Pastoral et oasien
Guidimakha	267.029	7,5%	Agro pastoral
Total 4 <i>Wilayas</i>	1.317.703	37,2%	

Rappelons que le pays importe la majorité de son alimentation, tandis qu'on estime que 70% des terres cultivées sont mal ou pas aménagées. Par ailleurs, grâce à des dynamiques diverses, des bassins de production émergent autour de spéculations intéressantes (ruminants en voie de finition, collecte de lait, oignon, tomate, niébé, par exemple) mais le manque d'infrastructure, d'appui conseil et de financements adaptés freine la collecte ou la transformation et, *in fine*, la perspective d'une vente rémunératrice. Des quantités conséquentes de production sont ainsi perdues, ou mal valorisées pour l'économie locale.

Malgré un secteur informel assez dynamique, la désorganisation économique accentue l'exclusion des plus pauvres dans la croissance pourtant déclarée visible au niveau national². L'éloignement (ou le coût trop élevé) des services productifs tels que l'électricité, l'eau courante, les matières premières handicapent le développement d'un secteur artisanal et de micros entreprises transformatrices (conservation et conditionnement de lait, atelier de viande séchée, etc.), représentant pourtant une alternative possible pour les exclus du foncier. La trop faible présence de systèmes financiers décentralisés³ prive les plus pauvres d'une trésore-

² En effet, les taux de croissance affichés se situent régulièrement en dessus de 5%. Mais quelles activités et populations concernent-elles ?

³ Les banques commerciales ne prêtent pas aux vulnérables et les quelques systèmes de micro crédits en direction des populations n'exigeant pas de garanties matérielles, sont encore insuffisants dans les quatre régions (2 à 3 institutions de micro finances sur la dizaine de structures reconnues par la Banque centrale et réellement actives en milieu rural en Mauritanie et des agences de banques commerciales seulement présentes dans les chefs-lieux des régions).

rie indispensable pour se lancer dans les affaires, même à un faible niveau d'investissement (transformation ou commerce de tout petit détail). L'endettement des plus pauvres, les taux usuraires élevés, une productivité du travail toujours plus restreinte, dans une économie de plus en plus mondialisée, ne rendent pas compétitives les activités de la grande majorité de la population rurale. Fuir son village pour aller, soit au bord du fleuve, soit dans la tentaculaire périphérie de Nouakchott ou ailleurs, devient alors la parade des plus pauvres. Plusieurs tactiques ou stratégies de survies se rencontrent (différents travaux artisanaux, amorce d'un petit commerce de revente, petits travaux ponctuels...). Mais l'arrivée en ville fait bien souvent basculer les migrants internes dans des difficultés inattendues. Hors de leur milieu d'origine, l'expression des solidarités inter familiales sont largement plus hypothétiques⁴. La quête effrénée de nourriture devient journalière dans un milieu nouveau. Les perspectives sont la survie dans le court terme et dans un environnement perçu comme de plus en plus hostile.

Pour l'agriculture pluviale dans les quatre régions on peut avancer deux problématiques socio-économiques de grande ampleur. Les populations des régions au sud du Hodh El Gharbi, du Hodh El Chargui et de l'Assaba ont développé une activité d'agriculture pluviale. Elles présentent de grandes concentrations de paysans *H'ratime* (anciens esclaves), notamment dans les zones de l'Affolé et dans la bande frontalière avec le Mali. Dans leurs villages « Adwaba », beaucoup de femmes démunies sont chefs de famille et leurs modes de production de mil pluvial sur sol sableux⁵ nécessitent des appuis pour une meilleure adaptation au changement climatique et leur insertion dans le marché.

Au Guidimakha, on assiste à un certain déclin de l'agriculture pluviale sur les sols du *diéri*, alors que le potentiel de production et les techniques de mise en valeur des terres méridionales plus arrosées existent. De plus, les politiques publiques sont défavorables aux filières locales (contrôle des prix des aliments de base). Ainsi, en réponse à des politiques publiques peu incitatrices mais aussi par tradition sociale pour certains groupes, les jeunes tournent le dos depuis plusieurs générations aux activités agricoles traditionnelles⁶ et y préfèrent les revenus de la migration interne, continentale (notamment vers les pays du golfe de Guinée), ou extracontinentale. Mais cette dernière apparaît de moins en moins comme une alternative possible en raison des surveillances migratoires accrues⁷. Par ailleurs et en dehors des problèmes de bras valides, les contraintes foncières impactant sur le développement de filières productives et l'absence d'ateliers de transformation empêchent également la mise en valeur de vastes terroirs agricoles de cette région.

Alors que l'on observe dans ces zones un certain retour des pluies depuis les années 1990 qui s'accompagne d'une régénération de nombreuses espèces ligneuses (au Karakoro, par ex.), il apparaît clairement que les ressources fourragères valorisées par l'élevage et l'exploitation des produits forestiers non ligneux (gomme arabique, jujube, pain de singe, *Balanites*, fruits de

⁴ On retrouve toutefois dans les bidonvilles une logique de regroupement par clan ou par tribu d'origine. Là, les solidarités s'expriment encore mais sont certainement plus pécuniaires et plus conditionnelles.

⁵ Dépôts éoliens du quaternaire, visible sur l'imagerie satellitaire.

⁶ Un autre phénomène joue également : les jeunes Soninké, nés en France, veulent plutôt rester avec leurs mères sur la terre d'émigration plutôt que de revenir dans la concession du père pour cultiver malgré l'investissement souvent spectaculaire réalisé par ce dernier au village d'origine. Ce phénomène est d'autant plus accentué que des mouvements d'émancipation des mères en France dans les banlieues émergent et accompagnent certaines à la rupture de la tradition (retrouver le vieux mari rentré au village au Guidimakha).

⁷ La complexification de la reconnaissance d'identité rendent plus difficile les regroupements familiaux, par exemple.

doum, diverses gousses...) constituent des ressources clés pour les familles. La durabilité de ces perspectives pourrait être largement facilitée si les expériences de responsabilisation des communautés dans la gestion des ressources communes étaient développées à large échelle, comme au Guidimakha où plus de la moitié du territoire fait déjà l'objet d'un transfert de responsabilités de l'État au profit des communes et des organisations locales (associations locales de gestion des ressources naturelles).

3.4. Diversité des systèmes d'élevage et évolutions récentes

3.4.1. Typologie générale de l'élevage à l'échelle nationale et grandes évolutions

Une typologie précise a été dressée en 2002 sur l'ensemble du pays⁸. Le secteur de l'élevage se trouve ainsi décrit (RIM, 2002 : 5) à travers 12 modèles représentatifs de systèmes de production répartis en 6 grands groupes: (i) systèmes pastoraux nomades; (ii) systèmes pastoraux transhumants; (iii) systèmes sédentaires associés à l'agriculture; (iv) systèmes extensifs urbains; (v) systèmes semi-intensifs et; (vi) systèmes intensif.

Cette typologie nationale des systèmes de production proposée s'appuie sur cinq critères de différenciation principaux (mobilité des animaux, mobilité de la famille avec son troupeau, niveau d'intensification des systèmes d'élevage pratiqués et lien avec l'agriculture, propriété des animaux et spéculation principale) et deux critères de caractérisation (activité agricole et zones concernées).

À notre analyse cette typologie nationale, quoique relativement ancienne, reste valable. Elle a l'intérêt de faire apparaître des transformations durant deux décennies dans les quatre wilayas mettant en évidence des facteurs de vulnérabilité et des risques récents pour les groupes et les ménages.

Les facteurs majeurs ayant fait évoluer les systèmes d'élevage sont pluriels. Comme partout dans la bande sahélienne, le phénomène démographique rural pèse, même si l'exode vers les villes contrecarre ses effets. Pour ce dernier phénomène, l'urbanité pour la Mauritanie se situe à 60% de la population, au même niveau que celle du Maroc en 2015 (Banque mondiale⁹), de 10 points supérieur aux autres pays sahéliens. La même source souligne la fulgurante mutation urbaine mauritanienne passant ainsi de 7% en 1960 à 60 %, 55 ans plus tard (2015).

Un autre facteur d'ordre systémique est relatif à l'écosystème oasien (Nord-Ouest Assaba Tagant et Adrar) qui se trouve impacté par le changement climatique, les érosions hydriques et éoliennes avec surtout la baisse des nappes. L'enclavement des oasis centraux se traduit alors par l'échec d'un modèle oasien ancestral dans un monde globalisé, ce qui porte préjudice aux itinéraires techniques culturels et commerciaux¹⁰ des palmeraies et aux systèmes d'élevage périphériques. De ces facteurs, le plus crucial reste l'eau. De nombreuses palmeraies sont en train de sécher du fait du manque d'eau. Il y a des nappes plus profondes mais le coût du forage et ensuite de l'exhaure sont sans aucune mesure avec la situation du siècle dernier. Le captage de l'eau de profondeur est un défi qui concerne de nombreux chapelets

⁸ RIM, 2002, *Initiative élevage pauvreté et croissance (IEPC), Proposition pour un document national*, 71 p.

⁹ In, Collectif 2017, *L'Afrique du Sahel et du Sahara à la Méditerranée*, Édition Armand Colin, Paris, 287 p

¹⁰ Concurrence avec les dattes d'origine magrébine (largement utilisées lors de fêtes) et saoudienne.

d'oasis (Nord-Assaba pour ce qui nous concerne). Cet enjeu est couplé avec la nature du parc arboré (source : Projet de Développement Durable des Oasis, 2016).

Cette baisse des nappes se traduit par la rupture d'arrêt de certains points d'abreuvement avec, pour conséquence la modification des circuits de transhumance, avec l'obligation pour les transhumants de nouer de nouvelles alliances. Cette modification de l'usage des parcours se traduit également par l'évolution des ressources pâturables, et donc le changement d'espèces (bovine au profit de la cameline).

Un dernier facteur majeur constitue la montée de l'insécurité. La Mauritanie déploie de gros efforts pour garantir la sécurité de vastes zones. Pour l'instant, les poches de réelles insécurités se localisent à proximité de la frontière malienne (Hodh ElChargui). Dans ces zones, profitant de la pauvreté chronique, les mouvements extrémistes disposent de facilités pour recruter leurs effectifs dans la jeunesse déçue et les laissés pour compte de la modernité. La multiplication des armes et des postures belliqueuses ont induit une montée en puissance du banditisme chronique, terreau de nombreux trafics de produits illicites. De fait, ces revenus illégaux entraînent des inégalités criantes. De plus, la conjonction de la violence et de la variabilité climatique installent durablement l'insécurité alimentaire et nutritionnelle pour des dizaines de milliers de personnes. Les grandes migrations humaines, également sources de revenus illicites, viennent complexifier le tableau alarmant des espaces éloignés.

3.4.2. Les systèmes d'élevage présents dans les quatre *wilayas*

3.4.2.1. Le système des grands transhumants et ses nuances

Il semble que le grand nomadisme d'antan (cycles de déplacement de grande envergure sans lieu de fixation) ne soit plus guère effectif mais que l'on a affaire davantage à des pasteurs effectuant pour une partie de la famille de grandes transhumances, d'orientation plus ou moins méridienne, au gré de la disponibilité des ressources et des contraintes de déplacement. À ce titre nous parlerons plutôt d'un système qualifié de *post nomade*. Le caractère transfrontalier des circuits de transhumance n'est pas systématique¹¹ et ne permet pas de distinguer utilement des sous-groupes dans notre problématique. La question se situe davantage sur la capacité de partir en transhumance (effectif minimal, main d'œuvre et animaux-équipement de bât). Par contre les espèces animales ont évolué pour cette catégorie de pasteurs.

Les parcours de l'Est (Hodh Echargui) rassemblent des pasteurs ayant une forte prédominance de camelins et de caprins. Ils transhument vers le Mali voisin. Pour les grands transhumants évoluant dans le Hodh El Gharbi vers la vallée du fleuve ou le Mali, les espèces animales constituant les troupeaux sont plus diverses, toutefois avec encore beaucoup de camélidés qui valorisent facilement les pâturages aériens. Le mouvement des troupeaux est saisonnier de forme pendulaire, lié aux opportunités de parcours, d'accès à l'eau et de conditions de sécurité.

¹¹ Ce constat fait écho aux conclusions d'études régionales, entre autres celle coordonnée par NCG 2017 qui souligne en page 9 que *La longue durée des transhumances ne signifie pas pour autant qu'elles sont systématiquement transfrontalières.*

L'insécurité de certains parcours notamment en bordure de la frontière malienne constitue une entrave dans les transhumances. Si l'insécurité perdure, l'exclusion de certaines zones du pastoralisme sur un longue période risque d'impliquer une perte de parcours pour l'avenir, par manque de connaissance des circuits.

Dans les deux Hodhs, la descente des nappes mais aussi un ensablement partiel de certains *tamourths*, impliquent également la suppression de nombreuses étapes, rendant ainsi plus délicat les grands déplacements.

Par ailleurs, la succession des sécheresses a rendu l'élevage bovin plus fragile, même dans les contrées auparavant favorables tels que le Karakoro ou l'Afolé. À l'assèchement de puits ou de résurgences oasiennes (Nord-Assaba), sont venues se cumuler des contraintes d'abreuvement dans les zones irriguées du fleuve Sénégal et de ses bras. Le franchissement de la vallée s'anticipe de plus en plus car il implique bien souvent des pertes et des conflits d'usage. Les zones de repli sont donc moins accessibles, ce qui fragilise d'autant de nombreux troupeaux. Les tensions entre agriculteurs et pasteurs créent de graves amalgames et complexifient les relations, rendant difficile les règlements à l'amiable des dégâts champêtres ou sur les animaux, et vice versa en représailles.

Par ailleurs, la réforme du Code de l'eau incluant désormais un droit d'exhaure privilégié aux ayant droits fonciers visant l'emploi local, crée des tensions entre locaux et transhumants. En effet, cette situation favorise la tarification différentielle de l'eau au détriment de réciprocity habituelles, plus ou moins ancrées au travers d'alliances et donc de comportement socialement admis par des liens agnatiques, qualifié d'*habitus tribal*¹².

La répétition des difficultés d'accès aux ressources ont accompagné la diversification des modes d'élevage des grands transhumants en incluant la possibilité stratégique d'une palette d'activités urbaines ou encore d'une fixation plus ou moins durable d'une partie de la famille et d'un troupeau avec quelques allaitantes à proximité d'un marché. Les grands transhumants n'ont pas pour autant perdu de leur vitalité et font preuve de résilience face aux risques divers.

Cas particulier des élevages de « prestige et de luxe » : il s'agit de propriétaires résidents le plus souvent en ville mais qui, en fonction des opportunités d'achats d'animaux, constituent le troupeau (espèces de prestige soit en camélins, soit en bovins). L'élevage n'est pas vital pour cette catégorie qui représentent peu de monde mais regroupant des troupeaux d'effectifs conséquents (plusieurs centaines de têtes). Il s'agit d'un élevage qui présente un mode de gestion et d'exploitation généralement peu performant (jugement porté par un représentant de groupement d'organisations d'éleveurs). Le troupeau est mené par des bergers salariés (classiquement d'anciens éleveurs ayant perdus leur cheptel), souvent en lien d'alliance tribale avec le propriétaire. En raison de forts effectifs, cette catégorie de troupeaux induit des tensions à la période chaude autour des points d'eau offrant un faible débit.

Cas particulier des élevages destinés à la « vente sur le court terme » : Il s'agit d'animaux finis ou en voie de finition possédés par les commerçants qui constituent progressivement les troupeaux au gré des achats en vue de la constitution des lots homogènes d'animaux (gabarit

¹² L'*habitus tribal*, caractérisé par la compétition et la hiérarchie, l'*asabiyya*, peut se définir par des solidarités agnatiques légitimées par une généalogie commune ou *nasab*, (Bonte, 2008).

et phénotypes semblables, état d'engraissement et de finition comparables, etc.) en fonction de la demande et des niches commerciales. Ils sont utilisateurs d'aliment bétail (plus ou moins adaptés à la complémentation)¹³ et se font aider par des convoyeurs ou courtiers, qui sont souvent des bergers temporaires en manque d'emploi. Le réseau routier a permis de développer le transport en camion d'animaux vendus vers les capitales (marchés terminaux), même si certains acheminements se font encore en convoi classique.

Ces deux cas de système d'élevage (élevages de prestige et élevage destinés à la vente) sont particuliers et concernent des populations singulières. Si les ménages propriétaires de ces animaux, le plus souvent urbains, ne doivent pas constituer une préoccupation pour le Registre Social, les bergers de leurs troupeaux et leurs ménages sont, pour certains, en situation de vulnérabilité.

3.4.2.2. Les systèmes agro pastoraux et leurs diversités

Les contraintes diverses (sécheresses, irruption de la modernité avec impacts négatifs, insécurité chronique, fluctuation défavorable du ratio viande-céréales, épizooties incontrôlées, divers ravageurs des cultures¹⁴, etc.) qui ont pesé sur les économies régionales et les écosystèmes ces dernières décennies ont transformé le paysage agraire des quatre *wilayas*.

La recherche de diversification des revenus a incontestablement accompagné le développement de l'agro-élevage pour les agriculteurs et de l'agro-pastoralisme pour les anciens pasteurs nomades.

L'agriculture pluviale, en fonction de la pluviosité, est caractérisée par des assolements de mil ou de sorgho de décru (aval des barrages et des mares, par ex.) avec des légumineuses ainsi que la pratique du maraichage ou de l'arboriculture, associée à un élevage oasien ou fluvial.

Bien sûr, les pratiques différenciées de ses types d'élevage s'observent mais toutes imposent une conduite des animaux en troupeau durant certains mois de l'année en fonction du calendrier cultural (main d'œuvre) et des ressources pâturables (vaine pâture sur les champs après récolte, éteules, pâturage sur nouvelles jachères). Le recours, soit au confiage durant quelques mois, soit à un gardiennage, salarié ou pas, s'impose selon les géo-systèmes (Karakoro, etc.) et la présence de parcours adéquats ainsi qu'en fonction de la densité animale.

Les échanges, plus fluides, entre l'urbain et le rural ont accentué l'enjeu sur les résidus de culture car un véritable marché est apparu en ville afin de satisfaire la demande en fourrages des élevages péri urbains ou urbains. Le recours à la vaine pâture, mais aussi à la collecte par ratissage, puis au stockage, éventuellement à la revente au détail des résidus de cultures et de la paille de brousse en faveur des systèmes péri urbains bouleverse le système de production (cycle de la fertilité, par ex.) et le système d'élevage (conduite avec affouragement en contention dans un parc de nuit) et même le système agraire (enclosure). En effet, différentes enclosures (privés, collectives) se retrouvent dans certaines zones telles que le Karakoro, ou l'Afolé. Il s'agit d'enclosure en épineux (principalement pour la culture pluviale), en barbelé ou même en grillage pour constituer des réserves fourragères. Il faut les distinguer des jardins

¹³ Sous forme de graines de coton, de tourteaux de coton et également d'aliment reconstitué. La filière mériterait une étude plus poussée.

¹⁴ *Schistocerca gregaria* (sauteriaux), *Quelea quelea* (oiseaux mange-mil)...

maraichers ou des vergers qui, eux aussi, sont localisés dans les zones humides offrant des nappes perchées pour l'irrigation.

L'ensemble de ses enclosures bouleverse l'espace pastoral dans les grandes mobilités (contournement imposé des troupeaux hors des axes de transhumance habituels). Pour les enclosures confectionnées à base d'arbres et d'arbustes fraîchement abattus, elles remettent en cause la préservation même des zones de repli. Les ressources contenues dans ces milieux d'exception favorisent, pour les animaux d'élevage¹⁵, le retour de chaleurs, ou le démarrage d'une bonne lactation pour les femelles nouvellement allaitantes. Ce phénomène de mutation agraire au détriment de l'espace pastoral affecte en premier lieu les dépressions riches en pâturage aérien et en flore herbacée d'appétence reconnue. En effet, ces pâturages précoces en début d'hivernage sont fondamentaux sur l'aspect nutritionnel. Globalement, les zones humides jouent un rôle fondamental en termes de complément alimentaire de qualité (fourrages aériens avec les fruits), même pour les bovins, et bien sûr en ombrage pour les phases indispensables de rumination (8 heures pour les gros ruminants¹⁶), et de repos.

Certes encore marginales, les pratiques de complémentation de la ration et de soins vétérinaires dans ces systèmes d'élevage agro-pasteurs est à souligner même si le prix et l'accès restent une contrainte. Le départ sur de grandes transhumances est conditionné à la taille du troupeau, à la disponibilité d'une main d'œuvre de gardiennage et à la possession d'animaux de bât ou d'attelage (charrettes).

3.4.2.3. Les systèmes périurbains et leurs spécificités dictées par la demande

Les différentes mutations font apparaître le développement d'élevages péri urbains, proches de demandes spécifiques en produits animaux (viande rouge, lait et dérivés, volailles). Ces regroupements se situent dans les auréoles d'influence des villes moyennes et des gros villages jouant un rôle commercial primordial (lieu de marchés à bétail et de produits transformés) ainsi que le long des routes goudronnées.

Les conditions et motivations d'installation dans ces lieux privilégiés de croissance mériteraient plus d'attention de recherche. De nos premières investigations, il ressort que les populations du sud visent à établir un ancrage péri urbain en activant les réseaux nécessaires (liens ancestraux entre groupes sociaux, clientélisme politique, transfert monétaire et animaux, etc.). La tactique d'un ancrage permet de diversifier son élevage grâce à la proximité de la ville tout en maintenant, pour certains, un espace pastoral en brousse favorisant ainsi le maintien d'un troupeau transhumant classique et en prélevant, au gré des mises bas, le rapprochement de quelques allaitantes près de la ville.

Pour les types laitiers, cet élevage localise le plus souvent des animaux allaitants permettant ainsi d'exploiter le surplus de lait et les dérivés (caillé, beurre) à un prix rémunérateur. L'alimentation des animaux exige l'achat d'aliment du bétail, en complément d'un pâturage péri urbain journalier. Les animaux en phase de tarissement repartent généralement en brousse afin de reprendre leur conduite transhumante jusqu'à la prochaine mise bas. On peut parler d'une certaine intensification d'un élevage opportuniste et pragmatique, porté par l'existence d'un débouché rémunérateur.

¹⁵ Mais également la faune sauvage.

¹⁶ Source *Manuel d'élevage tropical*, Payot.

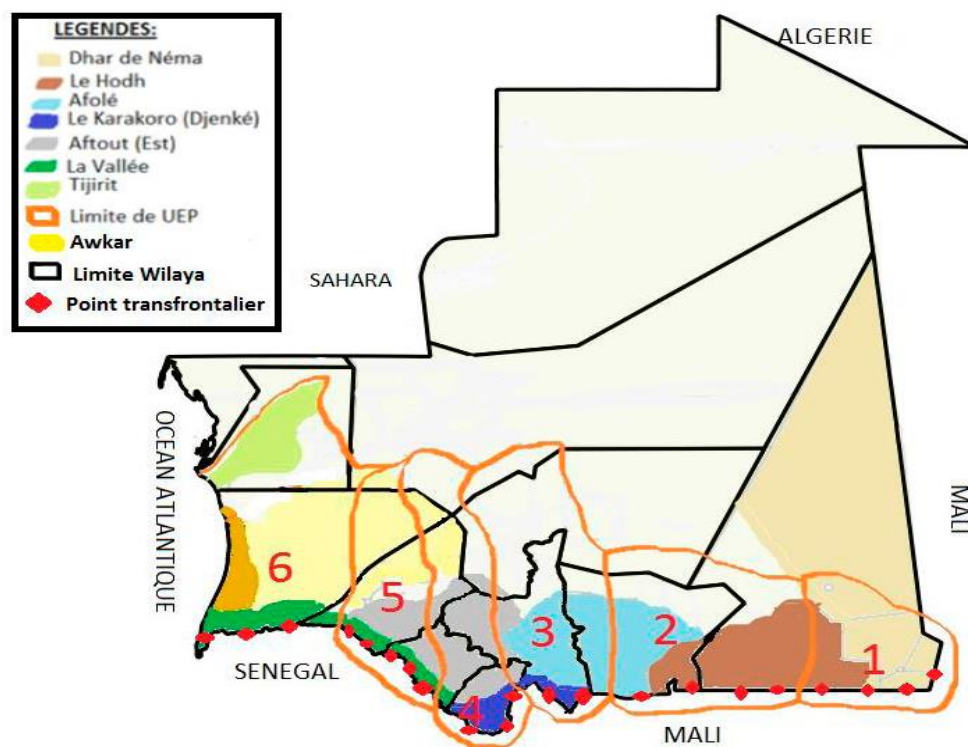
Pour les cas de viande rouge, il s'agit d'embouches destinées à une finition avant abattage ou vente (Tabaski, par ex.). Localement, les circuits courts destinés aux rôtisseries constituent aussi un marché d'appel pour les petits ruminants, principalement. On observe également pour les petits ruminants des petits troupeaux en émergence qui gravitent autour des villages et campements et ne sont pas à proprement gardés. Ils sont parqués seulement la nuit et divaguent le jour.

Pour les élevages de volailles (poulets de chair et pondeuses), il s'agit d'éleveurs possédant un savoir-faire et susceptibles d'être accompagnés par certains projets (PRODEFI pour les élevages poulets de chairs).

3.4.2.4. Essai d'indication des dernières grandes évolutions

Les unités éco pastorales définies dans les années 1990 (Projet élevage 2 sur financement Banque mondiale) ont été conservées pour le développement du PRAPS-BM. Bâties sur une logique *socio tribale*¹⁷, elles ont l'avantage de se baser sur les grandes aires de parcours des grands transhumants, même si elles ne se prolongent pas suffisamment au-delà des deux frontières (maliennne et sénégalaise).

Figure 1: Unités éco pastorales (PRAPS, 2017)



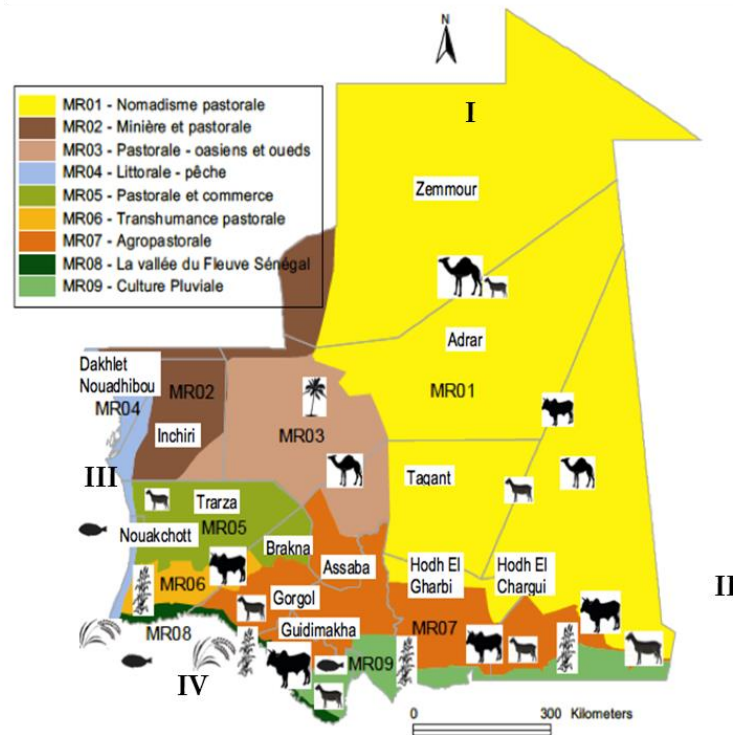
Ces unités sont cohérentes, tout en étant variables bien sûr d'une année à l'autre selon la pluviosité et le disponible fourrager. Au sein d'une même unité, plusieurs systèmes d'élevage cohabitent. Les mécanismes d'alliances (de l'intra fraction à l'inter tribus), de droits de réci-

¹⁷ À leur création (1985-1995) lors du projet Élevage II, une AP [Association Pastorale] associait des éleveurs relevant d'une même tribu ou de fractions de tribus différentes mais ayant une tradition d'alliance (Bonte, 2009 : 157). Voir une esquisse de la liste des tribus en annexe 8 et leurs alliances majeures.

procités structurent l'espace pastoral en autant d'espaces relationnels. Les accords sociaux et autres conventions de gestion concertée des ressources naturelles doivent être négociés avant tout aménagement (puits, forages-sondages, mares, marchés, etc.) au sein de ces grandes unités et des différentes associations pastorales correspondantes.

Les principaux parcours de transhumance s'inscrivent dans ces unités pastorales, et, pour certains, se prolongent au Sénégal ou au Mali. Ces unités pastorales et les parcours de transhumance qu'elles recouvrent, sont largement orthogonaux avec les Zones de Moyens d'Existence (ZDME) cartographiées ci-dessous et notamment utilisées dans le cadre du zonage des travaux de diagnostic en matière de sécurité alimentaire. La superposition de cartes des unités éco-pastorales et de ZDME, illustre à la fois que les zones éco-pastorales ne sont pas des ensembles homogènes, et que les ZDME sont fortement connectées et interdépendantes, notamment à travers les parcours de transhumance. Il est à noter que l'élevage, y compris transhumant, joue un rôle beaucoup plus important que l'agriculture dans l'économie des ménages en zone « agropastorale » (MR07), et qu'il joue un rôle croissant en zone dite de culture « pluviale » (MR09).

Figure 2: Cartographie des zones de moyens d'existence



Source : Carte SIM, juin 2013, systèmes d'élevage et d'agriculture dominants et 13 wilayas (régions)

Les grandes sécheresses et les mutations climatiques ont induit des changements dans les conduites classiques des troupeaux aux échelles locales et régionales, voire transnationales. Le centre et nord du pays ont connu plus précocement les aléas et leurs conséquences. Au sud les mutations sont encore en cours, notamment autour de systèmes agro pastoraux (stagnation, voire baisse de l'agriculture pluviale) et surtout de modèles péri-urbains très diversifiés, stimulés par la présence de la ville (circuits courts ou vente directe, opportunités d'achat d'aliment et de transaction de bétail, recherche de confiage d'animaux, pluri activités permettant l'achat d'animaux à terme, etc.). L'échelon international reste actif, même si les facteurs

d'insécurité qui sévissent dans la sous-région impliquent de nouvelles postures (modification des circuits vers l'Est notamment) et alliances en vue de la sécurisation des hommes et des troupeaux.

Tableau 3 : Grandes évolutions des élevages et des pratiques

	Les élevages en fin de XXe siècle	Les constats sur la situation actuelle
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de l'usage de la tente 	<ul style="list-style-type: none"> • Usage marginal de la tente traditionnelle, au profit de nouveaux habitats fixes
Caractéristiques des systèmes d'élevage	<ul style="list-style-type: none"> • Régression du commerce caravanier • Atteinte des sècheresses avec transfert de propriété et paupérisation, et résilience • Progression du tracé du goudronnage • Evolution des répartitions des espèces 	<ul style="list-style-type: none"> • Système commercial camelin (voitures) vers Maroc-Algérie, Mali, flux commerciaux urbains • Forte fixation en péri urbain et routier avec hangar (négoce) • Diversification des revenus (commerce, salariat) • Usage-stock des pailles, aliment bétail et vente lait
Services, structures d'appui	<ul style="list-style-type: none"> • Emergence des organisations pastorales • Services sociaux-sanitaires éloignés 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un plaidoyer national et international • Plus de services de proximité mais qualité variable • Zones pastorales hors exploitation (insécurité et enclavement : Dhar, Aouker, Batan, etc.)
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Emergence de communication (radios) 	<ul style="list-style-type: none"> • Généralisation de la téléphonie
Statut des bergers	<ul style="list-style-type: none"> • Berger tâcheron avec rémunération en nature (chevrette/trimestre, génisse/an) 	<ul style="list-style-type: none"> • Berger salarié temporaire ou permanent, rémunéré et pris en charge (alimentation, habillement, soins)

Ces quelques évolutions ont fait naître de nouvelles relations entre les éleveurs dans leurs diversités et les autres acteurs du pastoralisme. Il s'agit le plus souvent de relations inclusives, porteuses d'intégration des pasteurs dans la modernité, de monétarisation et de transactions diverses dans les réseaux commerciaux liés à l'urbanisation croissante et aux nouvelles pratiques alimentaires. Ces dynamiques¹⁸ sont d'ampleur sociétale car elles affectent les grands équilibres entre les différents groupes sociaux, allant bien au-delà des seuls systèmes de production.

3.4.3. Les autres acteurs du pastoralisme et leurs stratégies

Le développement agro-pastoral dépend à la fois des dynamiques d'acteurs professionnels que sont les producteurs (agro-éleveurs, pasteurs, transformateurs...), les commerçants, les fournisseurs de services, qu'ils soient sous statut public ou privé et, par ailleurs, des organisations et des actions conduites par les institutions publiques.

¹⁸ On pourrait faire référence aux prémices de ces mutations sociales, déjà observées au milieu du siècle dernier, et évoquées chez les africanistes tels que Balandier, en anthropologie dynamique.

Dans cet ensemble, les projets de développement constituent des entités singulières dans la mesure où ils sont des opérateurs de développement chargés par l'État, ou par des structures de la société civile, aptes à mener des interventions en substitution aux autres acteurs. Ils ne viennent pas en complément mais plutôt pallient les carences des autres acteurs et, dans le meilleur des cas, les appuient en les renforçant afin d'assurer l'intégralité de leurs missions.

Tous ces acteurs interviennent simultanément à l'échelle des régions en entretenant des relations complexes et dynamiques. Parfois, les grands transhumants éprouvent des difficultés d'insertion, inhérentes à leur mobilité, dans les processus du développement.

Du fait de leurs fonctions de représentants de l'État, les Gouverneurs (*Waly*) ont en charge la coordination, via le Comité Régional de Développement (CRD), des actions de développement à l'échelle des régions. Devant la complexité de diverses interventions, un appui institutionnel à la planification et à la concertation régionale s'avère indispensable.

La situation du personnel des directions régionales de l'Élevage reste préoccupante. Si les niveaux régionaux sont relativement couverts en personnel, ce n'est pas le cas des mughataas (préfectures). En plus du manque d'agents de base, le personnel est, soit jeune et peu qualifié, soit proche de la retraite. Cette situation s'explique par l'absence de recrutements et/ou de formations dans la fonction publique pendant des années. Il y a donc un important besoin de formation et d'accompagnement technique pour les nouveaux agents déjà en poste ou qui vont être recrutés dans les années qui viennent. La fonction d'encadrement et de vulgarisation est extrêmement faible à l'heure actuelle, réduite à un appui-conseil parcellaire, plus ou moins efficace selon la qualité des projets et du personnel impliqué, qu'assurent les intervenants d'aide extérieure. Il n'existe pas de programme de recherche pour l'adaptation de l'agriculture pluviale et du pastoralisme au changement climatique. Des appuis en renforcement de capacité et en moyens roulants sont à prévoir au niveau des services déconcentrés de l'Agriculture et de l'Élevage (niveau, Inspection notamment).

L'État a encouragé les communes à préparer des Plans de Développement Communaux (PDC). Les communes souffrent toutefois d'un déficit de compétences car les ressources humaines et financières mises à leur disposition demeurent limitées. Elles sont encore largement en phase d'apprentissage de la gouvernance locale et d'appropriation des compétences qui leurs sont dévolues. Les préoccupations économiques sont rarement prises en compte, tant l'urgence du social prime.

Les commerçants d'animaux et de produits animaux sont assez fortement implantés dans les quatre régions autour de multiples lieux de regroupement. De nombreux intermédiaires travaillent pour le compte de commerçants étrangers (sénégalais, maliens, guinéens...), le plus souvent installés à l'étranger.

Concernant le monde rural, il est aujourd'hui en voie de structuration à l'échelle des territoires et autour de certaines filières, souvent par l'impulsion de projets ou d'ONG de manière différenciée. Ce type d'organisation ne revêt toutefois que rarement un caractère formel, mais se fait plutôt auprès d'un commerçant qui va offrir des services spécifiques (crédit en numéraire ou en nature, enlèvement...) et/ou sur des bases sociales (parenté et alliance, genre, tontine, origine géographique, corporation...). Les organisations peuvent regrouper spécifiquement des femmes ou des jeunes mais sans que cela soit une règle et toutes les combinaisons sont possibles.

Les associations de producteurs manquent souvent de capacités d'organisation et de communication et ne contribuent guère à améliorer l'accès des membres aux connaissances techniques de transformation et de vente de produits (collecte de lait, équipements de séchage de viande, de conditionnement, étalages de vente, etc.). Parallèlement, la recherche peu probante de partenariats entre la sphère publique et les opérateurs privés laisse planer plusieurs questions sur l'avenir de l'élevage familial.

Les femmes sont fortement impliquées dans la commercialisation et la transformation de certains produits de l'élevage, telle que la vente du lait excédentaire qui reste une activité féminine. Leurs activités peuvent s'inscrire dans une logique commerciale ou se situer dans une logique de prestation pour les producteurs et ainsi se rémunérer en prenant une part active dans les produits transformés.

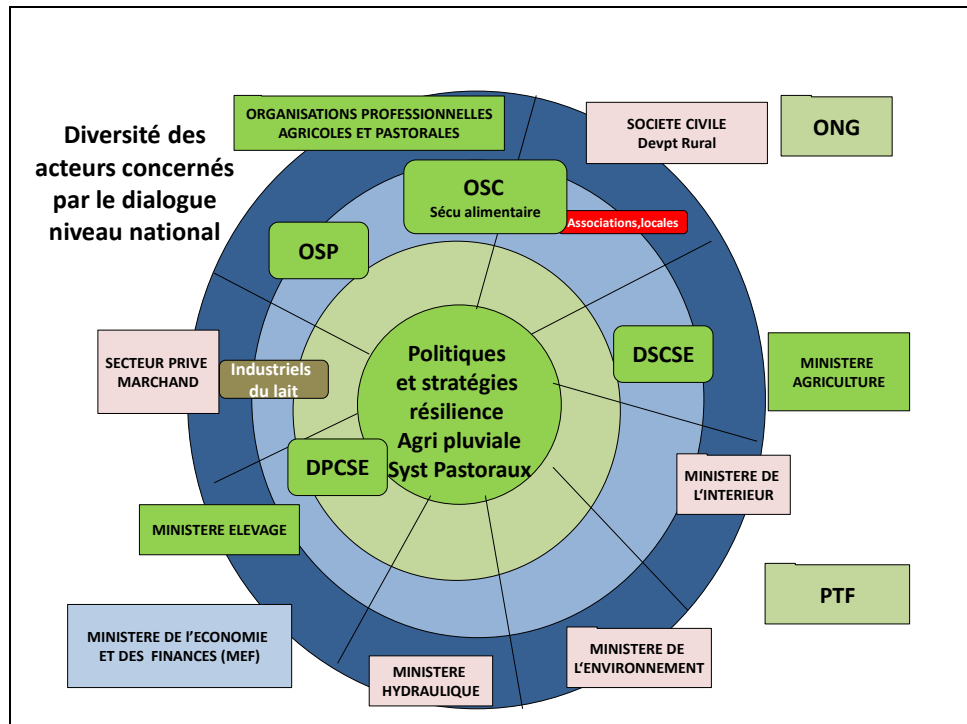
Des Groupements d'Intérêt Economique (GIE), des bureaux d'études et des organisations non gouvernementales apportent chacun à leur manière des appuis et des services techniques dans des domaines variés comme l'appui en conseil agricole, le montage de micro-projets ou d'entreprises (entrepreneuriat agricole, micro entreprise rurale...), les études techniques, le contrôle et la supervision de travaux... Ces structures sont très inégalement réparties dans les territoires et offrent des champs d'actions et de compétences disparates.

Une dizaine de projets ou de programmes, plus ou moins d'envergure, interviennent dans les quatre régions. En dehors des appuis aux priorités nationales de développement de l'irrigation (2IS/BM, PARIIS, KFW), on peut noter parmi les appuis au secteur rural qui se développent récemment : la Décentralisation (PNIDDLE/BM et UE, l'appui au Pastoralisme (PRAPS/BM, RIMRAP/UE), le développement des Filières (PRODEFI et PASK II/FIDA, etc.), et la mise en place de filets sociaux (ECHO, CSA, PAM, Tadamoune, etc.). Cette situation souligne la nécessité de concertation dans une approche résolument programmatique.

Certains projets et programmes ont des enseignements incontestables dans les quatre régions cibles. Il y a lieu de citer les aides de l'Allemagne (GIZ) qui ont démontré sur la durée les impacts positifs d'une gestion décentralisée des ressources naturelles¹⁹, forestières en particulier dans les régions sahéliennes, mais aussi ceux de travaux de réhabilitation de petits barrages (KFW). Enfin des expériences comportent des acquis tels que ceux de la BID, de la BAD, des fonds arabes FSD, du FADES et également de la FAO qui, elle, appuie principalement les coopératives de producteurs maraichers.

¹⁹ La valorisation des PFNL (Produits Forestiers Non Ligneux) avait été initiée et promue au Guidimakha et au Hodh el Gharbi dans le cadre d'un volet dit « Programme vert » du grand programme de gestion décentralisée des ressources naturelles, de la coopération mauritano-allemande, dénommé ProGRN-GH, et ce à travers l'implication des membres des Associations (39) de Gestion Locale Collective (AGLC) créées avec l'appui de ce programme financé conjointement par la GIZ et l'UE.

Figure 3 : Carte des acteurs du pastoralisme aux échelles régional-national



3.5. Problématiques sanitaires et sociales

3.5.1. Accès aux services de base

Accès aux services de santé

Éléments de diagnostic sanitaire dans les régions couvertes par le RIMRAP

La santé de la population mauritanienne s'est considérablement améliorée depuis 20 ans. La mortalité infantile a quasiment été divisée par deux (plus de 80 enfants pour 1000 mouraient avant l'âge de 5 ans avant les années 2000, contre environ 40 aujourd'hui), l'espérance de vie à la naissance est passée de 50 ans à plus de 54 ans depuis l'an 2000. Bien entendu cette évolution majeure ne concerne pas toutes les composantes de la population mauritanienne de la même façon. Une part importante de cette tendance est associée au phénomène d'urbanisation. De manière générale, les populations urbaines ont un accès facilité aux services de santé, dont la qualité est meilleure en ville. Par ailleurs, les populations urbaines sont mieux sensibilisées et ont, en moyenne, davantage de moyens pour payer les services de santé. Qu'en est-il pour les populations pastorales et agropastorales des 4 willayas du sud-est du pays ?

Il n'existe pas de statistiques sur la performance des services de santé désagrégées entre milieu rural et urbain au niveau des willayas. Néanmoins l'analyse des statistiques par région donne une bonne indication sur le niveau d'accès aux soins par les populations pastorales et agropastorales dans les régions concernées. Les principales tendances sont les suivantes (voir Annexe 12) :

- Les principaux indicateurs sanitaires sont moins bons dans les 4 régions du sud-est que dans le reste du pays. En particulier, les régions de l'Assaba, et des deux Hodhs présentent les taux de mortalité infantile de 30 à 50% supérieurs à la moyenne du pays, et seul le Gorgol présente des statistiques de mortalité infantile moins bonnes que le Guidimaka.
- Les 4 régions du sud-est sont parmi les plus touchées par la malnutrition infantile, avec le Gorgol, le Tagant, et le Brakna.
- Les niveaux de couverture en santé préventive (ex : vaccination des enfants de moins de deux ans et consultations prénatales) des 4 régions du sud-est comptent parmi les moins bons du pays (par ex, 11,5 % des enfants de 12-23 mois seraient couverts par les principaux vaccins dans le Hodh el Chargui, 34,6 % dans l'Assaba, et 30,9% dans le Guidimaka, contre 48,7 % dans l'ensemble du pays).
- La couverture sanitaire (population vivant dans un rayon de moins de 5 km d'un point de santé et ratio habitants/centres de santé) est moins bonne dans les régions du sud-est (de 55 à 60%) que dans le reste du pays (69%), et de façon plus marquée encore, le nombre de personnel de santé par habitant y est plus faible que dans le reste du pays (entre 40 000 et 50 000 habitants par médecin dans le Guidimaka et le Hodh el Gharbi contre environ 15 000 à l'échelle du pays), sauf pour l'Assaba compte tenu d'un centre hospitalier important au niveau de Kiffa. Par ailleurs, une grande majorité des postes de santé des 4 régions du sud-est ne sont pas conformes aux normes en matière d'infrastructures.

Au-delà de ces indications générales sur le fonctionnement des services de santé, plusieurs éléments généraux ressortent des échanges avec les services de santé et les usagers :

- La mise en œuvre de la politique de recouvrement des coûts (pharmacies avec médicaments essentiels à prix réduit au niveau des points de santé) ne concerne qu'une faible proposition des postes et des centres. De plus, lorsque ces services sont disponibles, les procédures ne sont pas toujours suffisamment suivies et contrôlées. En conséquence, au-delà de la disponibilité et de la qualité des services, ceux-ci demeurent peu accessibles aux ménages les plus pauvres.
- Le recours à l'automédication, avec achat de médicament en pharmacies privées et à la médecine traditionnelle est prépondérant en milieu rural.
- La fréquentation des centres de santé au niveau des centres urbains, dont les services sont jugés de meilleure qualité, et au niveau desquels les prix sont mieux contrôlés, est très soulignée. Les populations ont tendance à fréquenter les services de santé au niveau des centres urbains seulement à l'occasion de leurs déplacements pour des besoins commerciaux. L'une des conséquences de ces pratiques, d'après le personnel de santé, est une prise en charge souvent tardive des pathologies, ainsi qu'un engorgement des centres de santé urbains.
- Exclusion sociale : certaines catégories de population rencontrent des difficultés d'accès aux services de santé pour des raisons sociales. Par ailleurs, le nombre de per-

sonnel de santé féminin formé est très faible, ce qui constitue une barrière sociale importante.

- Santé communautaire : le développement de services de santé communautaire est accompagné par des acteurs internationaux visant à pallier la faible couverture du système sanitaire, notamment dans le cadre d'actions de prévention et de prise en charge de la malnutrition. Pour le moment, la mise en œuvre de cette stratégie dépend essentiellement d'appuis extérieurs et n'est pas véritablement internalisée par les services de l'État.

Éléments d'analyse spécifiques des populations impliquées dans les 3 grands systèmes d'élevage.

Les problématiques d'accès aux services de santé sont globalement communes à l'ensemble des populations rurales, néanmoins on peut souligner quelques spécificités aux trois grandes familles de systèmes pastoraux identifiées.

Systèmes grands-transhumants : en dehors des catégories de populations les plus aisées qui disposent généralement d'une résidence urbaine, les populations pratiquant ces systèmes grand-transhumants sont particulièrement concernées par des difficultés d'accès aux services de santé. La faible densité de population des zones pastorales, mais aussi la plus forte dispersion de l'habitat en sont les principales raisons. Ces caractéristiques sont associées à une couverture du système sanitaire plus faible, mais aussi à une moindre qualité des soins (difficulté à maintenir du personnel qualifié en zone pastorale). Par ailleurs, certaines difficultés concernent spécifiquement les populations impliquées dans la conduite des troupeaux transhumants : absence totale de services dans certaines zones pastorales (par ex. l'Aouker), difficultés de communication depuis certaines zones pour prévenir un problème de santé et organiser le mouvement de la personne malade vers un point de santé, zones de parcours en dehors du territoire national qui impliquent des barrières d'accès supplémentaires (coût, difficulté de communication avec les agents de santé, discrimination sociale...).

Systèmes agro-pastoraux / agro-élevage : La densité de population dans les zones concernées est souvent supérieure à celle des zones pastorales, ce qui est un facteur favorable. Néanmoins, les barrières culturelles sont plus fortes dans certains milieux sociaux (par exemple la fréquence des accouchements assistés par du personnel médical ou les pratiques d'alimentation des jeunes enfants sont significativement différentes dans le Guidimaka, région de concentration de la communauté Soninke), et les barrières financières plus fortes pour les catégories les plus pauvres (plus nombreuses en milieu agro-pastoral).

Systèmes d'élevage péri-urbain : Les populations concernées par ces systèmes bénéficient d'une disponibilité de services de santé de base relativement meilleure.

Accès à l'eau potable pour les humains et les animaux

Éléments de diagnostic dans les régions couvertes par le RIMRAP

De même que pour l'accès aux services de santé, l'accès à l'eau potable a fortement progressé en Mauritanie lors des deux dernières décennies. Mais pour l'eau également, les progrès réalisés ont principalement bénéficié aux populations urbaines (qui disposent de sources d'eau améliorée à près de 72% contre 53% des populations rurales à l'échelle du pays). Les 4 wil-

layas couvertes par le RIMRAP sont parmi celles où l'utilisation d'eau de boisson issue de sources non protégées est la plus fréquente (de 42% en Assaba à 55% au Hodh el Charbi). On ne retrouve que des statistiques comparables au Gorgol et dans l'Adrar (en raison de l'utilisation fréquente du camion-citerne pour l'approvisionnement). L'usage de puits non protégés est fréquent, ainsi que de l'eau de pluie.

Eléments d'analyse spécifiques des populations impliquées dans les 3 grands systèmes d'élevage

Systèmes pastoraux : Les populations mobiles ne sont pas comptabilisées pour l'ouverture des points d'eau potable au travers de l'Office National des Services de l'Eau en milieu rural. Cette réalité implique l'utilisation de points d'eau de surface de qualité très médiocre (mares) qui augmente le risque de maladies hydro fécales. Même si certaines pratiques préventives s'avèrent efficaces (eau bouillie pour le thé), la santé humaine et donc la reproduction du capital humain en milieu pastoral se trouve remise fortement en cause par le faible accès à de l'eau potable. Le recours au transport de l'eau à l'aide de charrette, qui demande un soin particulier pour le nettoyage des bidons afin que l'eau ne soit pas contaminée, est fréquent. L'utilisation de puisards pour l'eau de boisson est régulière, notamment en période de déplacement des troupeaux.

Systèmes agro-pastoraux / agro-élevage: La problématique de l'accès à l'eau en mobilité est moins aiguë que pour les populations pastorales, notamment car en système agro-pastoral, seuls les hommes (parfois accompagnés de jeunes garçons) suivent les troupeaux transhumants. Les populations agro-pastorales sont donc moins exposées à la consommation d'eau de pluie pour la boisson. Néanmoins, ces populations sont concernées par les problématiques d'hydraulique villageoise au même titre que les populations pastorales. Certains projets d'investissement concernent ces problématiques (PDSHR, etc.).

Systèmes péri-urbain : La disponibilité en eau potable en milieu urbain et péri-urbain fait l'objet de plusieurs programmes d'investissements dans les régions concernées par le RIMRAP (Projet Dhar, AEP Gouraye-Sélibabi, AEP Aftout-Chargui, etc.), y compris au niveau des agglomérations de petite taille. L'eau potable reste chère et surtout inégalement répartie dans les villes (faible densité des bornes fontaines). De plus, l'assainissement est pré-occupant pour les humains mais aussi pour leurs troupeaux (absorption de plastiques par les ruminants).

Accès problématique mais différencié à l'éducation de base

Eléments de diagnostic du système éducatif dans les régions couvertes par le RIMRAP

Le fonctionnement du système éducatif en Mauritanie est largement reconnu comme insatisfaisant. Alors que les taux de scolarisation dans le primaire avaient progressé fortement dans les années 1990, ils ont stagné dans les années 2000 (SCAPP 2016-2030). L'EPVM de 2014 suggère même une réduction du taux net de scolarisation dans le primaire entre 2008 et 2014. Un des éléments remarquables au sujet de l'accès à l'éducation en Mauritanie est que les jeunes filles sont davantage scolarisées que les garçons en primaire. Phénomène plus classique, une tendance inverse est observée dans le secondaire.

Les principales raisons des difficultés rencontrées sont bien connues :

- Manque de couverture du système éducatif, notamment en milieu rural, combinant : des difficultés de couverture physique du réseau d'écoles en zone à faible densité de population, qui couplées à un nombre insuffisant d'enseignants conduisent à la forte présence d'écoles à cycles incomplets et/ou à double flux et double vacation²⁰.
- La faible qualité des infrastructures scolaires en milieu rural, et les mauvaises conditions d'accueil des enseignants, conduisent à un absentéisme²¹ et à turn-over très élevé des enseignants du primaire en milieu rural.
- D'importantes barrières sociales sont soulignées par de nombreux acteurs rencontrés. Il existe fréquemment de fortes contraintes sociales à la scolarisation d'enfants issus de localités périphériques à celles où les écoles sont implantées.
- Plusieurs barrières limitent l'accès à l'enseignement secondaire par les jeunes ruraux : le nombre réduit d'élèves issus du milieu rural reçu avec succès à l'examen de fin de primaire, le nombre limité de places dans le secondaire au niveau des chefs-lieux des départements, la nécessité préalable d'un enregistrement à l'état civil pour pouvoir s'inscrire dans le secondaire, et le manque de disposition en matière de logement des élèves collégiens (et notamment collégiennes) en dehors de leur famille.

De plus il faut noter que pour l'accès aux services d'éducation, l'ensemble des problématiques mentionnées ci-dessus sont plus aiguës dans les 4 régions du sud-est mauritanien que dans le reste du pays (voir Annexe 13). Pour l'accès à l'éducation formelle également, la différenciation milieu rural-milieu urbain est très forte. Non seulement la disponibilité et la qualité du service public éducatif en milieu urbain est meilleure, mais – et cela témoigne des difficultés rencontrées au niveau du service public - il se développe une offre significative de services éducatifs privés en milieu urbain. Un grand nombre de ménages rencontrés lors de nos entretiens indiquent d'ailleurs que l'offre en matière d'éducation est l'un des éléments déterminants pris en considération dans le choix des lieux de résidence. Par ailleurs, il est important de noter que l'État poursuit une politique d'appui privilégié aux écoles à cycle complet (cantines scolaires, qualité des infrastructures, affectation des enseignants, etc.). Cette politique est cohérente face aux enjeux criants en matière de qualité des services éducatifs en milieu rural, néanmoins, elle correspond à une concentration géographique des investissements, dans un contexte d'extrême dispersion géographique des populations et de barrières à la scolarisation de certains enfants dans des localités dominées par d'autres groupes sociaux que les leurs.

Éléments spécifiques d'analyse des populations impliquées dans les 3 grands systèmes d'élevage

Systèmes pastoraux : La SCAPP 2016-2020 souligne une statistique alarmante : 9 % des enfants de « nomades » seraient scolarisés dans le primaire ! La définition du terme « nomade » et ainsi les populations concernées par cette statistique n'est pas explicitée dans la SCAPP. Mais la référence à cette statistique dans ce document de stratégie nationale souligne clairement le fait qu'il y a un consensus politique sur le fait que le système éducatif n'est pas

²⁰ Une classe le matin et une l'après-midi, et également un double niveau pour une même classe avec division du tableau.

²¹ De nombreux parents parlent de présence des enseignants pour quelques mois dans l'année seulement.

adapté aux spécificités du mode de vie des populations mobiles. Compte tenu de la quasi-généralisation des points d'attache physiques et sociaux en zone pastorale, on peut résumer la problématique de la façon suivante : (1) absence de mobilité d'une grande partie des jeunes enfants de familles de bergers, réduisant les contraintes spécifiques liées à la mobilité ; (2) mobilité beaucoup plus fréquente des enfants (et notamment des garçons) au-delà de l'âge de 10 ans, ce qui les empêche de suivre des cycles primaires complets ; (3) exclusion des enfants de bergers qui se déplacent en famille avec leurs enfants (de moins en moins fréquent, mais pas exceptionnel car cette option est préférée par les propriétaires de troupeaux) ; (4) certains enfants de bergers sont parfois confiés à d'autres ménages lors des déplacements, mais sont alors souvent mobilisés sur des tâches domestiques plutôt que scolarisés. Bien entendu, compte tenu de la très faible scolarisation des enfants de ménages transhumants dans le primaire, leur scolarisation dans le secondaire est extrêmement limitée. Les enfants de familles pastorales aisées sont souvent scolarisés en milieu urbain, où ces ménages disposent d'une double résidence.

Systemes agro-pastoraux : Les ménages agro-pastoraux ont dans leur grande majorité adopté un mode de vie sédentaire. Lors des périodes de transhumance, seules les hommes, parfois accompagnés de jeunes garçons, se déplacent avec le bétail. Les contraintes associées aux déplacements sont donc moins fortes. Mais les difficultés communes à l'ensemble des espaces ruraux du sud-est mauritanien mentionnés ci-dessus demeurent des barrières très fortes. En zone agro-pastorale, une des barrières supplémentaires est parfois la langue.

Systemes péri-urbain : L'accès physique et la qualité (assiduité des enseignants, infrastructures, etc.) sont meilleurs pour les enfants de ménages péri-urbains. La mixité sociale est également plus importante, ce qui semble réduire les phénomènes d'exclusion dans les milieux scolaires urbains. Le coût est alors la principale barrière pour les catégories de ménages les plus pauvres.

Accès aux fonctions régaliennes de l'État

À l'échelle du pays, l'enquête MICS de 2016 souligne que 46% des naissances en milieu rural étaient enregistrées à l'état civil contre 74% en milieu urbain. Il existe donc une forte barrière d'accès à l'état civil pour l'ensemble des populations rurales. Une politique de déconcentration des services de l'enrôlement a été adoptée, permettant de délivrer des titres au niveau des communes et des chefs-lieux de *moughaata*. Les rencontres effectuées au niveau d'un centre d'enrôlement soulignent que la mise en œuvre de cette politique butte sur des difficultés techniques : il s'avère pour le moment difficile de gérer le matériel informatique et de garantir l'accès à la connexion internet nécessaire au fonctionnement du système d'enrôlement au niveau de tous les chefs-lieux de *moughaata* et plus encore au niveau des communes. Le délai légal d'enregistrement des naissances est de deux mois. Compte tenu de la faible disponibilité géographique du service sur le territoire, ce délai représente une contrainte forte pour les familles.

Des procédures de mise à jour de l'état civil (demande d'enregistrement pour des adultes ou enfants passé le délai d'enregistrement des naissances) sont en place. Néanmoins, le respect de ces procédures, impliquant la recherche de pièces administratives, et dans de nombreux cas (absence d'enregistrement à l'état civil pour les parents) un traitement judiciaire, peut s'avérer compliqué car les distances et les coûts de transports privés pénalisent les populations mobiles qui cherchent à se mettre en conformité avec la loi. Les jours de marché à bé-

tail sont en partie consacrés aux démarches administratives auprès des maires largement mobilisés par cette question (observation de la mission à Oumlah Riad). D'après les dernières directives, l'enrôlement²² est maintenant du ressort de la région (service spécifique) et non des départements ou encore des communes, ce qui complexifie la disponibilité du service pour les populations en perpétuel déplacement.

Si les populations péri-urbaines semblent là encore bénéficier d'un meilleur accès à ces services, il n'apparaît pas évident que les populations pastorales soient particulièrement moins bien loties que les populations agro-pastorales.

3.5.2. Situation des enfants en milieu pastoral

Le milieu pastoral en Mauritanie est caractérisé par une participation assez importante des enfants dans différentes activités de travail à côté de leurs familles. Le travail des enfants dans ce type d'activité constitue en effet un facteur clé pour la résilience et subsistance des familles et des communautés visitées lors de cette étude. Le travail des enfants dans ce domaine est à la fois une forme d'apprentissage importante pour les enfants et un choix conditionné par le manque d'offre éducative (primaire et secondaire) accessible et de qualité pour les enfants de ces communautés.

La Mauritanie ne fait pas exception : Selon une étude du 2013 réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO²³), le travail des enfants dans le pastoralisme reste fort dans un grand nombre de pays²⁴ et les enfants impliqués dans ces activités de travail s'occupent de différentes tâches. Le niveau d'implication des enfants dans le travail et le degré d'exposition aux risques peut varier selon chaque situation particulière. Les horaires de travail peuvent également être différents, avec des enfants travaillant juste quelques heures après l'école (en appuyant leurs familles) et d'autres passant leurs journées avec le bétail.

Le Comité des Nations Unies pour les Droits de l'Enfant²⁵ souligne que le travail des enfants – en tant que travail léger et/ou d'aide aux familles – peut constituer un élément important pour le développement social et la formation de l'enfant. Cette forme de travail ne viole donc pas les droits humains de l'enfant et l'enfant accomplit des tâches sûres pour son âge et capacités et avec la supervision d'un adulte. Le travail dangereux des enfants, d'autre part, est défini par une situation où les droits des enfants sont violés mais où la prévention de ces violations reste généralement possible à mettre en place.

Définir une ligne de séparation claire entre ce qui constitue le travail des enfants (travail léger/aide aux familles) et le travail dangereux des enfants n'est pas toujours simple et chaque

²² L'enrôlement implique une cascade d'étapes pour chaque individu afin d'être reconnu comme un citoyen à part entière et ainsi prétendre bénéficier des droits civiques et citoyens : 1) L'extrait de naissance (coût des copies légalisées par individu) permet l'attribution 2) d'un numéro d'enregistrement qui conditionne ensuite l'obtention de 3) La carte individuelle d'identité (photo).

²³ FAO, 2013, *Children's work in the livestock sector: Herding and beyond*, Knowledge materials – Gender, Equity and Rural Employment Division, Economic and Social Development Department, <http://www.fao.org/docrep/017/i3098e/i3098e.pdf>

²⁴ Y compris la Mauritanie.

²⁵ Organe de traité de la CDE.

situation peut être plus nuancée que les facteurs qui la définissent. Cela est particulièrement vrai pour ce qui concerne l'implication des enfants dans les activités de pastoralisme.

3.5.2.1. Le travail des enfants dans le pastoralisme en Mauritanie.

À l'instar d'autres pays, les activités de pastoralisme en Mauritanie concernent plus directement les garçons²⁶. Ce constat de différenciation entre garçons et filles doit toutefois être nuancé selon les groupes sociaux présents en Mauritanie. Les enfants garçons sont souvent impliqués dans ces activités depuis l'âge de 7 ans où ils commencent à s'occuper des petits ruminants (caprins et ovins), notamment dans tout ce qui concerne l'attachement des animaux, la recherche d'eau et alimentation ainsi que la traite du bétail. Cette implication ne vient pas juste en aide aux parents mais constitue une première introduction et formation de l'enfant au pastoralisme. Les responsabilités des enfants changent au fur et à mesure avec l'âge de l'enfant. À partir de 13 et 14 ans, les garçons commencent à accompagner le bétail (principalement des petits ruminants) durant la journée pour aller chercher des pâturages et reviennent le soir au village, où ils s'occupent également de leur entretien. Les adolescents partent en transhumance afin d'accompagner leurs pères et parents. La transhumance implique des voyages souvent très longs²⁷ et qui durent 3 ou 4 mois. Ce parcours est considéré par tous comme une phase importante du développement et de l'acquisition de savoir-faire en techniques pastorales par les enfants.

Les enfants vivant dans des communautés pastorales ne se limitent pas à travailler en aide ou soutien à leur propre famille mais peuvent également travailler pour des proches ou d'autres membres de leur communauté. Ce travail est strictement en lien avec une idée de solidarité communautaire très forte parmi ces communautés pastorales en Mauritanie ainsi qu'autour de la notion que « *ton enfant est l'enfant de tout le village*²⁸ ». Les enfants ne sont généralement pas rémunérés pour leur travail, sauf sous forme de 'motivation', où les parents promettent et donnent (ensuite) aux enfants des têtes de bétail²⁹ pour les récompenser. Cette pratique est applicable dans le cas de travail des enfants pour d'autres membres de la communauté.

Enfin, les enfants peuvent parfois être mobilisés pour travailler pour des personnes en dehors de leur communauté ou famille élargie, et notamment pour partir en transhumance. Dans ce cas de figure, la négociation pour ce travail ainsi que pour la rémunération des enfants est toujours faite par le biais d'un adulte. De façon générale, la négociation est réalisée au travers des parents et la personne contractante est une personne connue par la famille ou recommandée par quelqu'un de confiance. Comme pour la négociation, le paiement du 'salaire' est aussi accordé en passant par les parents ou un proche de l'enfant. L'enfant n'est à aucun moment impliqué dans le choix concernant sa volonté de participer à une activité de

²⁶ Les filles habitant dans des communautés pastorales sont pour la plupart impliquées dans les travaux domestiques mais peuvent aussi accomplir des activités liées au pastoralisme. Selon les groupes sociaux, elles accomplissent notamment des activités en lien avec les soins, la traite et l'entretien des animaux. De plus, elles sont également formées pour pouvoir gérer les activités en absence des hommes et des garçons.

²⁷ Les acteurs interviewés ont parlé de la transhumance vers des pays voisins comme le Mali et la Guinée.

²⁸ Cette notion est aussi valable concernant les questions d'éducation de l'enfant. L'enfant qui obtient des bonnes notes et des bons résultats à l'école devient une raison de fierté pour sa famille et les membres de sa communauté. Cela est vrai au point que d'autres membres de la communauté peuvent se mobiliser financièrement pour permettre à l'enfant de poursuivre ses études secondaires dans les villes mauritaniennes (dans le cas où son unité familiale ne peut pas y arriver toute seule).

²⁹ Ovins et caprins.

travail ou vis-à-vis de son ‘salaire’. Comme pour le travail au sein de la famille et de la communauté, il y a une totale acceptation de la part des enfants du choix de sa famille³⁰. Les ménages choisissent qui parmi les enfants va travailler en lien avec le pastoralisme et qui, d’autre part, va aller à l’école. Ce choix se fait de façon quasi naturelle selon les familles qui ont été interrogées dans le cadre de cette étude. Depuis le bas âge les parents savent si leurs enfants vont travailler : « *les petits [enfants] commencent à s’occuper des petits ruminants, tu les observes, s’ils font bien tu commences à leur expliquer tout et leur transmettre les connaissances, puis à 16 ans, tu commences à leur faire confiance* ». Les femmes disent connaître le caractère de leurs enfants depuis leur naissance et elles regardent aussi leur niveau d’éducation et de politesse³¹. Les femmes et les hommes prennent la décision concernant le travail de leurs enfants ensemble, sans aucun conflit. L’enfant qui ira à l’école est aussi choisi par ses parents, qui regardent l’envie d’apprendre de l’enfant ainsi que ses résultats scolaires³². Au-delà de cela, le choix portant à la scolarisation de l’enfant est conditionné par d’autres facteurs, qui seront adressés dans la section suivante.

La transmission des connaissances et savoir-faire vient principalement de la part des pères et des hommes de la communauté de l’enfant. Comme déjà vu, l’enfant commence à accomplir des petites tâches à partir de l’âge de 7 ans. Les pères montrent aux enfants comment traire les animaux, les séparer, les attacher et comment s’occuper de leur entretien. Il y a ensuite une phase importante d’observation et accompagnement de l’enfant dans ses activités qui, si réussie, est suivie par une attribution de plus grandes responsabilités à l’enfant³³. Le test ou preuve vérifiant la ‘capacité’ de l’enfant est l’attention spontanée qu’il démontre – naturellement – envers les animaux³⁴ ainsi que pour l’apprentissage du métier³⁵. Par ailleurs, le choix des enfants qui vont prendre un rôle encore plus ‘important’, et notamment en lien avec la transhumance, se fait sur la base de facteurs comme la capacité de l’enfant de gérer le bétail, le surveiller et de ne pas perdre des animaux. Les enfants restant au village sont souvent destinés à d’autres tâches afin de pouvoir appuyer la famille en fonction des besoins où ils peuvent également partir en ville pour chercher d’autres activités génératrice de revenu.

3.5.2.2. Les facteurs conditionnant le travail des enfants

« Historiquement, le travail des enfants a toujours existé dans la société mauritanienne qui le considère comme moyen d’éducation, d’apprentissage et de préparation à la vie et de formation sur les valeurs et normes sociales et morales. Dans la société traditionnelle, le travail des enfants rentre dans le cadre des processus de socialisation et de reproduction du système d’organisation sociale. [...] Ils assimilaient ainsi entre autres, non seulement la technologie mais aussi les systèmes et les valeurs qui régissaient leur société. [...] Dans ce sens, le jeune garçon doit par ce biais acquérir endurance physique et émotionnelle, tandis que la jeune fille se prépare au futur rôle d’épouse et de mère³⁶ ». La culture, en tant que culture du pastoralisme, constitue à cet

³⁰ Un enfant rencontré lors de la phase terrain de l’étude dit qu’il aurait préféré aller à l’école mais que « si tu es fait pour ça, tu vas faire ça » (en se référant au travail en tant que berger).

³¹ Référence à l’éducation et à la politesse comme formes de responsabilité et de confiance que l’on peut faire aux enfants qui vont travailler en tant que bergers et pasteurs.

³² « *Est-ce qu’il aime étudier ? A-t-il des bonnes notes ? L’enseignant est-il content de lui ? [Si oui] il va à l’école, ici ça marche comme ça* ».

³³ En lien avec le changement d’âge de l’enfant.

³⁴ Le côté bien portant et la bonne santé des animaux est un signal en ce sens : les parents observent l’état des animaux et comment l’enfant s’en occupe.

³⁵ « *L’enfant pose-t-il des questions ? Est-il intéressé ? A-t-il l’air content quand on lui explique les choses ?* ».

³⁶ Étude sur les *Pires Formes de Travail des Enfants en Mauritanie, 2011, Ministère des Affaires Sociales, de l’Enfance et de la Famille (MASEF) et Office National des Statistiques (ONS).*

égard l'un des principaux facteurs d'implication des enfants dans le travail au sein des communautés pastorales. Le pastoralisme n'est pas qu'une activité génératrice de revenus mais une culture qui se transmet de génération en génération. La transmission des connaissances à l'enfant au travers de son travail est donc une façon pour s'assurer de la survivance de cette culture³⁷. L'enfant devient donc responsable de cela mais aussi du développement des techniques d'élevage selon les nouvelles nécessités. Comme vu précédemment, le choix des parents de former un enfant au pastoralisme ou d'envoyer l'enfant à l'école n'est pas laissé au hasard, ce choix est très important pour les parents. Si l'école représente une sorte de 'dévouement' pour les familles vis-à-vis de leur *background* et héritage culturel. Le fait de « *garder le bétail à l'interne de la famille* » est également une composante qui rentre en jeu en contribuant à la fois au volet culturel et économique de l'implication des enfants dans ce type de travail.

Les moyens d'existence des familles sont un facteur important à prendre en considération quand on s'intéresse au travail des enfants dans le pastoralisme. La nécessité des ménages d'avoir une aide de la part des enfants ne doit pas être négligée pour bien comprendre le phénomène. C'est aussi un élément à prendre en compte pour aider les acteurs étatiques, et autres, à définir leurs interventions de sécurité alimentaire. Au cours des dernières années notamment³⁸, le pastoralisme n'a pas toujours constitué une forme suffisante de revenus pour subvenir à tous les besoins des familles et des communautés. Nous faisons donc face aujourd'hui à une situation où les parents sont de plus en plus impliqués dans des activités génératrices de revenu autre que le pastoralisme. La mobilité des parents vers les villes du pays pour chercher des opportunités de travail et l'engagement important des parents dans d'autres activités parfois loin du domicile font que les responsabilités des enfants s'accroissent et peuvent être ainsi amenés à s'occuper plus du bétail. Les situations de crise, en général, exacerbent les problématiques de protection de l'enfant déjà existantes et cela est également applicable dans le cas de la sécheresse en Mauritanie. Dans la *wilaya* du Guidimakha, la pauvreté conditionne particulièrement le travail des enfants. À cet égard, au sein de certaines communautés, les ménages qui font travailler leurs enfants en dehors de leurs familles et communautés en tant que salariés font principalement partie de deux catégories socio-économique, *Hoffrou Mbalérou* (très pauvres) et *Samba Nigelle* (pauvres).

Par ailleurs, les enfants forment une force de travail valide et à bas coût pour les ménages, correspondant à autant de 'bras forts'. Les adolescents³⁹ ont « *l'énergie nécessaire pour faire tout ce que les autres [les personnes plus âgées] ne peuvent pas faire* ». Les adolescents accomplissent souvent des tâches considérées comme lourdes et fatigantes et demandant ainsi de la force physique.

³⁷ Culture principalement orale.

³⁸ À la suite de la crise alimentaire et la sécheresse qui ont frappé la Mauritanie et le Sahel en 2012, la résilience des communautés pastorales a été compromise. Toutes les communautés visitées ont en effet dénoncé cette situation particulièrement compliquée pour leurs activités.

³⁹ Pour plus d'information sur l'adolescence, les risques auxquels les adolescents sont exposés et le respect de leurs droits - voir l'Observation Générale N°20 du Comité ONU des Droits de l'Enfant sur la mise en œuvre des droits de l'enfant pendant l'adolescence :

<http://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=6QkG1d%2fPPRiCAqhKb7yhsqIkirKQZLK2M58RF%2f5F0vH%2bg0BeHNYsXl2ulacIW9Y1VpLxMUN7I08w%2bf%2byFshKsuF8BdZsAvqJwWwt2zdmKUR6%2fWpaSdTTgJgwjhc9lyG>

Les différents obstacles liés au fonctionnement du système éducatif en milieu rural⁴⁰ constituent encore un élément impactant sur le travail des enfants dans les communautés pastorales. Les difficultés en termes d'accès aux services d'éducation sont identifiables à plusieurs niveaux. En premier lieu, il existe un problème géographique d'accès à l'école⁴¹. En effet, dans les communautés pastorales (résidentes) les écoles sont souvent éloignées et les enfants doivent marcher de longues distances pour les atteindre. Pour les communautés pastorales ce problème est encore plus fort dû à leur mobilité continue. Durant les mois les plus chauds un grand nombre d'enfants reste à la maison pour ne pas avoir à marcher avec la chaleur, et surtout les plus petits. Une fois à l'école, d'autres obstacles font en sorte que l'éducation ne représente pas une alternative valide au travail des enfants. En effet, les personnes rencontrées dans le cadre de cette étude ont parlé de problèmes liés à l'absence des enseignants ainsi que des questions de discrimination⁴² et violence⁴³ à l'école. Malgré que le système d'éducation national et le Programme National de Développement du Secteur Educatif 2011-2020⁴⁴ prévoit une augmentation des ressources destinées à l'éducation en milieu rural, la problématique du nombre et de la formation des enseignants demeure le principal défi en termes de qualité de l'offre éducative fournie. De plus, l'école en tant que telle ne semble pas s'adapter à la vie des communautés, des horaires d'école non-alignés avec le rythme de vie et travail des communautés pastorales ainsi qu'un curriculum scolaire standardisé⁴⁵ ne facilitent pas le choix des parents à s'orienter vers l'école. Lorsque les nécessités demeurent élevées en termes de travail et que les parents se retrouvent déjà face à un choix concernant le parcours de leurs enfants, les échecs du système éducatif en milieu rural ne permettent pas un changement dans les pratiques familiales vis-à-vis du travail des enfants. L'absence d'une offre d'éducation secondaire en milieu rural est particulièrement pertinente à considérer en lien avec une majeure implication des adolescents dans des activités pastorales.

L'école secondaire n'est pas présente au niveau des communautés rurales et les enfants voulant poursuivre leurs études doivent se diriger vers les villes. Les enfants qui vont continuer leurs études vers le niveau secondaire sont normalement confiés⁴⁶ à des proches de la famille habitant en ville, les autres – choisis pour leurs capacités de travail – abandonnent définitivement l'école pour continuer à se former et travailler en tant que bergers et éleveurs. La transhumance, par ailleurs, arrête définitivement le parcours scolaire de l'enfant.

⁴⁰ Ici il est intéressant de voir que les organisations de la société civile mauritanienne travaillant dans le domaine de la protection de l'enfant ont affirmé que « *l'enseignement primaire hors des villes, on peut très bien dire que ça n'existe pas* ».

⁴¹ Noter que l'on parle d'éducation primaire.

⁴² Les enfants fréquentant les écoles des communautés voisines ne reçoivent pas d'eau qui est destinée aux enfants de la communauté où se trouve l'école.

⁴³ Notamment le châtimement corporel fait par les enseignants.

⁴⁴

<http://www.unesco.org/education/edurights/media/docs/8f4c95850184d9c2eb04241b448293ccf6d7daf5.pdf>

⁴⁵ Ne répondant pas aux besoins spécifiques (de formation) de ces communautés.

⁴⁶ Le confiage des enfants était défini « *comme une pratique qui correspondait à l'origine à un mécanisme de socialisation de l'enfant par le travail/l'éducation et à une forme d'entraide entre segments sociaux ou familiaux. Les parents confiaient l'enfant à un foyer d'accueil en raison des opportunités qu'il pouvait lui offrir. Nous pouvons noter ces dernières années une forme de perversion de cette pratique qui place certains enfants dans une situation de production de biens et de services au profit du tuteur* » - Quelle protection pour les enfants concernés par la mobilité en Afrique de l'Ouest, https://www.tdh.ch/sites/default/files/quelle-protection-pour-les-enfants-concernes-par-la-mobilite-en-afrique-de-l-ouest_fr.pdf Ces pratiques exposent les enfants à plusieurs risques de protection en termes d'exploitation, violence et traite.

3.5.2.3. Les facteurs de risque pour les enfants travailleurs.

« *Les familles pensent protéger les enfants car [en les faisant travailler] ils les forment⁴⁷* ». La protection des enfants travaillant dans le pastoralisme est un sujet délicat à aborder en tenant compte des dimensions culturelles et économiques. En effet, le fait de faire travailler son enfant, de le former et de lui offrir un avenir dans ce sens représente une forme de protection importante pour les familles. À ce propos, le fait de garder l'enfant au sein de sa propre communauté joue aussi un rôle important dans la décision de faire travailler l'enfant dans le domaine pastoral. La mobilité des enfants vers la ville – pour les études ou pour la recherche d'opportunités de travail – constitue un élément de danger selon les familles, qui perçoivent la 'ville' comme un lieu où l'enfant va perdre ses valeurs et tenir des comportements non-appropriés⁴⁸.

Comme il a été vu, le travail des enfants dans les activités de pastoralisme est une forme importante d'apprentissage pour les enfants (et notamment face à une défaillance du système éducatif national en milieu rural) mais l'implication des enfants dans certaines activités (pénibles et fatigantes) de travail liées au pastoralisme représente un risque pour leur santé et leur développement⁴⁹, ainsi que pour leur protection.

Les risques⁵⁰ liés aux activités accomplies par les enfants existent toujours mais augmentent au fur et à mesure que l'enfant acquiert des nouvelles responsabilités. Dans l'évolution des tâches, les adolescents commencent à accompagner le bétail, puis à accomplir des tâches plus lourdes et fatigantes⁵¹. En ce sens, l'accompagnement du bétail durant la journée expose les enfants à différents risques. L'exposition durant toute la journée au soleil et à la chaleur porte souvent les enfants à avoir des problèmes liés à la fatigue, aux coups de chaleur, à la faim et à la soif. De plus, le contact prolongé avec le bétail expose les enfants à plusieurs pathologies animales⁵² ainsi qu'à des blessures suite aux actes violents des animaux⁵³. Les morsures des serpents sont aussi une cause liée au travail récurant pour les enfants lors de leurs journées en brousse. Durant l'accompagnement du bétail les enfants sont également en charge de couper le bois et utilisent donc des outils dangereux comme des machettes. En général, selon tous les acteurs rencontrés, les enfants rentrent souvent au village avec des lésions, blessures, des fractures ou d'autres problèmes suite à des accidents subis durant leur travail. La plupart des enfants ayant ce type d'accidents n'a généralement pas d'accès aux services basiques de santé. Premièrement, les familles tendent à recourir aux médecins traditionnels pour soigner les problèmes de santé de ces enfants et non pas aller aux postes de santé ou à l'hôpital⁵⁴. Cette option constitue en effet le dernier recours pour les familles et est considérée juste en cas

⁴⁷ Chef de Projet, World Vision International, Consortium RimRap dans la *wilaya* de l'Assaba.

⁴⁸ Délinquance, usage des drogues, etc. De plus, en ville les enfants pourraient être influencés pour continuer leur mobilité et partir en Europe – ce qui, pour les familles, représente un risque très élevé.

⁴⁹ Développement physique, mental, moral et social de l'enfant.

⁵⁰ Risque en tant que facteur de vulnérabilité multiplié par le facteur d'exposition au risque.

⁵¹ Par exemple : couper les bois, creuser et puiser l'eau.

⁵² La Direction Régionale de l'Action Sanitaire (DRAS) de la *wilaya* de Assaba confirme que les cas pris en charge par les postes de santé des enfants venant des communautés pastorales sont souvent en lien avec des pathologies animales et que les familles ne sont pas vraiment sensibilisées par rapport à ce type de risque.

⁵³ Surtout autour des points d'eau. Les enfants peuvent aussi recevoir des coups de sabot de la part des vaches et se blesser en séparant les animaux.

⁵⁴ Ce problème a été identifié par la DRAS, ainsi que par les organisations de la société civile rencontrées qui ont parlé d'une question de faible conscientisation des parents face aux risques liés à ce type de traitement pour la santé et le développement de l'enfant.

d'urgence. Plusieurs facteurs rentrent en cause par ailleurs en termes d'accès aux services de santé pour ces enfants et leurs communautés. Les difficultés liées au transport et aux coûts de transport pour atteindre ces services, et le prix des traitements et des médicaments empêchent les enfants – et notamment ceux issus des ménages les plus pauvres – de bénéficier d'une prise en charge médicale de leur cas. Pour faire face à cette situation, les familles et les communautés ont mis en place des systèmes de solidarité et de protection pour les enfants nécessitant des soins. Lorsque la médecine traditionnelle ne peut pas fournir une solution aux problèmes de santé des enfants, pour les familles les plus pauvres, la communauté se mobilise pour trouver un moyen de transport ou de payer ce transport.

Les rencontres avec les enfants travaillant en tant que bergers ont confirmé que les risques ne se limitent pas seulement aux blessures ou aux maladies suite aux accidents de travail, mais aussi à l'isolement social de l'enfant⁵⁵ et le poids de ces activités sur son bien-être moral. Tous les enfants ont partagé la très forte sensation de peur et de responsabilité ressentie vis-à-vis de leur travail. « *Tu as peur tout le temps [de perdre le bétail ou de te le faire voler] et tu ne peux pas te reposer* », les enfants sont effectivement bien conscients de ce que ce travail représente ainsi que de la valeur et de l'importance que le bétail détient pour le bien de leurs familles. Le côté valorisant de ce travail est important pour l'éducation de l'enfant, mais la peur de perdre des têtes de bétail et de causer un dégât économique à leur famille peut être pour l'enfant une lourde responsabilité.

Ensuite, les adolescents partant en transhumance pour des longues périodes sont encore plus exposés aux risques évoqués ci-dessus et ont un accès encore plus limité aux services de base de santé au cas d'accident ou d'une maladie nécessitant une prise en charge médicale⁵⁶. Dans ce cas aussi, des mécanismes de protection mis en place par les communautés transhumantes existent et leur potentiel devrait être exploité et appuyé par les interventions dont ces communautés bénéficient. De plus, dans les zones frontalières avec le Mali (*Kara Koro*), un nombre important d'adolescents se retrouvent en contact avec la Justice, suite aux conflits liés au pastoralisme⁵⁷.

Les enfants travaillant en tant que bergers, ou partant en transhumance, partagent les mêmes risques de protection. Leurs vulnérabilités peuvent varier selon leur âge mais l'exposition aux risques reste forte et, d'autre part, les mesures de prévention des risques ne sont pas suffisamment encouragées. La définition d'interventions voulant aborder les problématiques de protection de ces enfants devraient donc passer par une meilleure compréhension des mécanismes de protection déjà existants au sein des communautés pastorales, ainsi que par le renforcement de facteurs externes tels que l'accès aux services d'éducation et de santé. Le travail des enfants, au-delà de ces implications culturelles, est un facteur de soutien important pour les ménages et leur résilience est, en quelque sorte, toujours conditionnée par cet appui. Les interventions de protection nécessitent donc une approche holistique qui tienne en considération tous les éléments observés en précédence et qui cherche à trouver un équilibre entre les besoins de familles, la difficulté de familles d'envoyer leurs enfants à l'école et les risques que le travail dans le pastoralisme peut comporter pour les enfants.

⁵⁵ « *Tu es tout seul toute la journée, qu'avec des animaux !* ».

⁵⁶ Les enfants et leurs familles partant au Mali pour la transhumance ont également souligné la difficulté d'accéder aux services à cause de la différence en termes de monnaie.

⁵⁷ Les conflits liés au pastoralisme sont en général dans le bassin du Kara Koro, et notamment entre les éleveurs et les agriculteurs ou encore les riverains (problèmes d'eau, divagation des champs), ou également avec les gardes forestiers qui portent aux arrestations et aux accidents.

3.6. Catégorisation des ménages

3.6.1. Principaux critères de différenciation des ménages

Catégoriser les ménages est un exercice difficile, et qui s'appuie parfois sur des représentations arbitraires. Par ailleurs, il est utile de clarifier l'objectif du travail de catégorisation pour en définir les principes. Nous proposons une démarche de catégorisation qui s'appuie sur 4 grands types de critères : le type d'animaux et la taille du troupeau, la mobilité des animaux et des membres du ménage, les activités extra-pastorales, et l'habitat et l'équipement domestiques (les premiers critères caractérisent le capital économique des ménages, tandis que le dernier illustre le niveau d'investissement dans le confort matériel, indicatif du niveau de vie). Nous nous sommes également efforcés de bien identifier les ménages et individus fortement impliqués dans des activités de gardiennage des animaux pour autrui.

3.6.1.1. Distinction par le type et la taille du troupeau

Distinction par le qualificatif du troupeau en langues usuelles

Traditionnellement dans les langues respectives utilisées par les groupes d'éleveurs, des noms précis et distinctifs qualifient le troupeau dont les animaux sont *possédés individuellement (selon les groupes) mais dont la conduite est gérée localement* (Bonte, 1992 : 150)⁵⁸ pour les maures. Selon les groupes sociaux, une distinction se superpose constituée par l'espèce animale dominante qu'illustre le troupeau.

Tableau 4 : Distinction des ménages par la taille des troupeaux en langues usuelles

	Appellation Maure	Appellation Peuhl
Petit troupeau	Le démarrage d'un troupeau de petit ruminants est <i>eguizi</i> pour les ovins-caprins (30 à 50 têtes) et <i>toumza</i> pour les caprins (10 à 20). Un troupeau correspondant à 5 à 10 camelins ou 10 à 30 bovins est qualifié de <i>gtai'a</i>	Les propriétaires de petits (moins de 10 bovins) troupeaux sont qualifiés de <i>Sambanagel</i> .
Moyen troupeau	Le premier seuil d'un troupeau est atteint lorsque qu'il faut un berger traduit en langue maure par <i>debos</i> (véritablement un bâton). Il symbolise la charge d'une responsabilité dans le gardiennage avec ses conséquences pour la bonne tenue du troupeau, l'évitement des blessures ou infections, ainsi que le vol ou	Chez les peuhls, les propriétaires de 30 à 50 bovins sont qualifiés de <i>Diargua</i> .

⁵⁸ La propriété du bétail était individuelle mais la gestion des troupeaux s'effectuait dans un cadre domestique et impliquait une division du travail selon le sexe et l'âge. P. Bonte, 2009. *Appartenances tribales et enjeux fonciers pastoraux en Mauritanie, le projet « Elevage II »*, In *Etudes rurales* 2009/2 (n° 184), p. 149-168.

	Pégarement d'animaux (ce qui implique la recherche de l'animal).	
Grands troupeaux	L'éleveur reconnu socialement est qualifié de <i>serké</i> pour plus de 100 bovins, <i>azelai</i> pour plus de 100 camelins mâles et <i>babrachou</i> pour un troupeau de 250 petits ruminants.	<i>Gallo</i>
Riches Eleveurs	<i>Ghani</i>	

Distinction par le type de bétail

Plusieurs espèces sont fréquemment représentées dans les troupeaux. On retrouve notamment des caprins associés à des troupeaux camelins ou bovins, l'avantage des caprins étant leur rusticité (possibilité de les conduire avec des camelins), tout en garantissant une certaine souplesse dans la gestion des ventes d'animaux. Ainsi, trois grandes catégories de troupeaux se distinguent : (1) les troupeaux à dominante camelin, (2) les troupeaux à dominante bovin et (3) les troupeaux principalement ovins. Les troupeaux camelins et ovins sont principalement exploités en systèmes transhumants, tandis que les troupeaux à dominante bovin peuvent être exploités soit en systèmes grand transhumant, soit en système agro-pastoraux ou agro-élevage. Les troupeaux de très petite taille ou de petite taille sont essentiellement des troupeaux caprins, parfois associés à quelques bovins.

3.6.1.2. Distinction par la mobilité du bétail et des membres du ménage

La distinction des ménages par la **mobilité du bétail** est importante, car celle est un élément déterminant de la résilience des élevages pratiqués par les différentes catégories de ménages. En effet, la mobilité des troupeaux permet (dans une large mesure) de se passer de compléments fourragers en période de soudure pastorale, insuffisamment disponibles pour entretenir des grands troupeaux et trop chers pour être accessible par les ménages les plus vulnérables mais aussi pour permettre l'entretien de troupeaux de grande taille. La distinction des ménages par la mobilité de ses membres est aussi importante : en effet, la mobilité d'une grande partie des membres du ménage conditionne la transmission d'un savoir-faire indispensable à la reproduction des systèmes d'élevage. La fixation des femmes et des jeunes enfants, compte tenu du fonctionnement du système éducatif et sanitaire, semble conditionner leur accès (très imparfait) aux services éducatifs et sanitaire.

Dans le cas des **systèmes grands-transhumants**, le bétail est presque systématiquement mobile. Les parcours de transhumance sont variables, et sont adaptés à l'espèce dominante dans les troupeaux, l'état des parcours (fonction de la pluviométrie), et des accords de réciprocité entre pasteurs et populations fixées dans les espaces de pâturage. Néanmoins, certains animaux peuvent être gardés aux niveaux de points d'attache : les vaches et chamelles en lactation, et tout (pour les petits troupeaux détenus par les ménages vulnérables sédentarisés) ou partie (pour les plus grands propriétaires) du troupeau de petits ruminants.

La mobilité des membres du ménage est très variable. Il est de moins en moins fréquent que l'ensemble des membres accompagnent les troupeaux transhumants dans tous leurs mouve-

ments (RBM, 2018). Ce cas est principalement réservé aux familles de bergers, responsables de la conduite de troupeaux dont ils ne sont pas propriétaires⁵⁹. Dans ce cas - notamment en milieu maure - le propriétaire se doit de fournir des vivres pour l'ensemble des membres de la famille en complément du salaire. L'usufruit de certains produits de l'élevage (notamment le lait) revient aux bergers et à leur famille. Mais les bergers ne transhument pas systématiquement avec l'ensemble de leur famille. En effet, la possibilité de bénéficier des produits de l'élevage est réservée aux bergers expérimentés en charge de la conduite des troupeaux. Mais aussi, certaines familles de bergers, lorsqu'elles en ont la possibilité, préfèrent éviter que l'ensemble des membres du ménage ne suivent les troupeaux.

Le plus souvent, les femmes et les jeunes enfants de propriétaires de troupeaux suffisamment importants pour transhumer de façon autonome ne participent pas systématiquement aux mouvements associés à la transhumance du bétail. Dans ce cas, seuls les hommes, souvent associés à des jeunes garçons, accompagnent les animaux. Les propriétaires de troupeaux de grande taille ont tendance à confier la responsabilité de la conduite des animaux à des bergers, notamment en milieu maure. Dans ce cas, le propriétaire du troupeau participe seul au travail de supervision des bergers. Dans le cas de très grands troupeaux (à propriétaire généralement urbain), la supervision du travail des bergers est confiée à un gérant, ce qui réduit les mouvements des propriétaires. Les travaux de RBM (2018) suggèrent que les cas de familles entières qui accompagnent les troupeaux pour la transhumance sont désormais très rares, et que les stratégies de confiage à des bergers et les stratégies d'accompagnement des troupeaux par le chef de ménage ou un autre membre du ménage sont à peu près aussi fréquentes.

Pour ce qui concerne les systèmes **agro-pastoraux**, la mobilité du bétail n'est pas systématique et les transhumances sont généralement de plus faible amplitude. En effet, les troupeaux agro-pastoraux de petite à moyenne taille ne transhument pas véritablement sans gestion collective des troupeaux. Les troupeaux peuvent être mobiles autour du point de fixation, mais les déplacements se font soit à la journée, soit sur quelques jours. Pour les troupeaux de plus grande taille ou gérés collectivement, les mobilités en système agropastoral peuvent être plus importantes (jusqu'à plusieurs centaines de km). Dans le cas des systèmes agro-pastoraux, cas où les femmes et les jeunes enfants sont impliqués dans les transhumances, ils sont devenus rares. Les bêtes en lactation sont généralement gardées au village ou au campement. Pour ce qui concerne la mobilité des troupeaux et des ménages, on peut également distinguer le cas des agro-éleveurs, c'est-à-dire des populations historiquement peu impliquées dans l'élevage et qui ont récemment investies dans ce domaine. Ces populations sont fixées. Lorsque leurs animaux sont mobiles, c'est que des bergers agro-pasteurs en ont la garde. En milieu agro-pastoral, le recours à des bergers salariés pour accompagner les animaux transhumants est un peu moins fréquent (RBM 2018). De même qu'en milieu pastoral, les transhumances impliquant l'ensemble des membres des ménages, sont très rares.

On note également que les moyens de transports sont fonction de la mobilité et de la taille du troupeau (charrette à ânes pour 30/40 bovins, véhicule Mercédès d'occasion pour au moins un troupeau de 100 bovins et un véhicule 4*4 pour au moins 200 dromadaires). Le moyen de transport motorisé complète l'usage des dromadaires de bât durant les différents déplacements. Il représente le lien avec les centres d'affaires que sont les marchés où les pas-

⁵⁹ Leurs propres animaux de bât, et leur embryon de troupeau, sont mélangés aux animaux dont ils assurent la garde.

teurs échangent (produits animaux) et se procurent les biens (céréales, produits domestiques, intrants, etc.) et les services (informations, actes administratifs) indispensables à la vie pastorale.

3.6.1.3. Distinction par la main d'œuvre, et les activités et sources de revenus extra-pastorales

Un des facteurs important de différenciation entre les ménages est la possibilité de recours à la main d'œuvre pour l'élevage et le gardiennage des animaux. Pour les très grands éleveurs, le recours à la main d'œuvre est systématique, et il est fréquent chez les grands éleveurs. Les éleveurs de petits troupeaux dépendent essentiellement du recours à la main d'œuvre familiale.

Les pasteurs transhumants se déplacent sur des espaces pastoraux plus ou moins éloignés de leur centre d'activité. Il peut être intéressant de cerner les éleveurs par le champ des diverses activités pratiquées. L'agriculture pluviale et le maraîchage constituent deux activités complémentaires à l'élevage, façonnant les groupes agro-éleveurs et agro-pasteurs selon l'antériorité de l'activité (agriculteurs se lançant dans l'élevage pour la terminologie agro-éleveurs et vice versa). Il faut souligner toutefois que certaines catégories sociales n'adoptent pas l'agriculture au nom du code social en vigueur, ou tout du moins dans les représentations symboliques.

La cueillette de la gomme reste également présente et constitue une diversification classique⁶⁰, même si la production nationale est en chute durant les deux décennies de ce siècle.

Mais les plus importantes activités complémentaires se situent dans les villages, les villes intermédiaires et la capitale. Il s'agit d'activités commerciales plus ou moins liées à l'élevage (convoyeurs, bergers, transformateurs de viande et de lait/dérivés) et au commerce de produits domestiques ou leur transformation (couscous), la location de main d'œuvre dans la construction ou dans les métiers artisanaux, ou encore la collecte de bois de chauffe. Les dernières activités nécessitent la résidence loin du troupeau ce qui implique la réorganisation de sa conduite soit en milieu péri-urbain, soit par fractionnement des tâches dans le ménage et la famille élargie (confiage intra-familial). On note également que la pratique de pluri-activités implique des pluri-résidences. Dans le cas des ménages les plus aisés, le lieu de résidence où résident les enfants se trouve au niveau où à proximité des centres urbains, décision résultante d'une volonté d'accès aux services éducatifs et sanitaires. Pour les ménages les plus vulnérables, seuls les actifs rejoignent la ville.

3.6.1.4. Distinction par l'habitat d'autres indicateurs d'ordre domestique

Il y a lieu de constater que pour les transhumants la modernité a impliqué la très forte diminution de l'usage de la tente traditionnelle familiale (*kebayma*) dans les campements (*fergan*) au

⁶⁰ Les wilayas Sud, Sud-Est et Centre du pays notamment le Trarza, le Brakhna, le Gorgol, le Guidimakha, l'Assaba et les Hodhs, constituent les principales zones de prédilection des peuplements d'*Acacia senegal* (gommier). La densité moyenne à l'hectare des peuplements dans les différentes régions, régénération non comprise, est de 42 arbres/ha dont 29 gommiers (étude juillet 2012, GAGE/GIZ). La production nationale en gomme arabique est de l'ordre de 600 tonnes par an. Avant les années 2.000 avec une production de 6.000 tonnes, la Mauritanie se situait au premier plan après le Tchad et le Soudan.

profit d'hangars fixes (socle bétonné avec couverture en bâche, en paille ou en tôles). Le niveau de confort (tapis, type de matelas, batterie avec panneaux solaires, niveaux d'ustensile de cuisine, etc.) indique le degré d'émancipation et/ou de vulnérabilité, par exemple.

3.6.2. Synthèse : Typologie des ménages selon les 3 grandes catégories de système d'élevage

Il convient de souligner les difficultés méthodologiques à la formulation d'une typologie des ménages pastoraux s'appuyant sur ces différents critères de catégorisation. Idéalement, il serait utile de pouvoir confronter des approches systémiques détaillées (identification de tous les systèmes d'élevage pratiqués dans chaque région) avec des approches statistiques (enquêtes auprès des ménages pratiquant les différents systèmes pour permettre une catégorisation des ménages au sein des systèmes). Le groupement d'ONG responsable de la mise en œuvre du programme RIMRAP de l'*Assaba* a préparé une analyse des systèmes agro-pastoraux. Le groupement d'ONG qui opère dans le *Guidimaka*, qui dispose également d'une bonne connaissance des systèmes agro-pastoraux de la région, a conduit une enquête auprès d'un large échantillon de ménages de la région. L'analyse que cette étude, portant sur les 4 régions couvertes par le RIMRAP, est plus globale. Il s'agit, pour les 3 grands type de systèmes répertoriés (systèmes pastoraux grand transhumants, systèmes agro-pastoraux / agro-élevage, et système péri-urbains), d'identifier les principales catégories de ménages représentés. Pour faciliter la correspondance avec les méthodes de catégorisation les plus couramment utilisées (et notamment l'approche HEA), il est proposé une catégorisation en 4 groupes de ménages au sein des systèmes grands transhumants et systèmes agro-pastoraux / agro-élevage ; pour les ménages impliqués dans les systèmes péri-urbains – moins diversifiés – sont regroupés en 3 catégories.

Les ménages « **pauvres** », sont pour les trois systèmes, caractérisés par : (1) une faible possession de bétail ; (2) la sédentarité du cheptel familial et de la majorité des membres du ménage (en dehors des hommes employés comme bergers) ; (3) une forte proportion des revenus tirés de la vente de main d'œuvre ; (4) la reproduction de situations de dépendance économique et sociale vis-à-vis d'autres ménages ; et (5) une exclusion de l'accès aux services disponibles du fait de barrières financières et sociales.

Les ménages « **en transition** » sont caractérisés par : (1) la possession d'un cheptel de petite taille orienté vers l'épargne et générateur de revenus occasionnels, mais sensible aux aléas ; (2) une mobilité réduite du troupeau, le plus souvent associée à une absence de mobilité d'une majorité des membres du ménage (en dehors des bergers) ; (3) des investissements dans la qualité de l'habitat (notamment pour les éleveurs maures) ; (4) des investissements vers des activités commerciales et vers des équipements de transport de type charrette.

Les ménages « **riches** » sont caractérisés par : (1) la possession d'un cheptel important, souvent constitué de plusieurs espèces. (2) une mobilité du troupeau, avec des parcours de transhumance d'amplitude variée selon les zones agro-écologiques, les logiques commerciales et les années. (3) la mobilité des membres du ménage est le plus souvent partielle, et le travail de berger est assumé soit par les membres de la famille, soit par de la main d'œuvre, en fonction du niveau de diversification des activités du ménage, la connaissance du travail de berger par les membres du ménage, l'âge et le genre du chef de ménage. (4) une diversification des sources de revenus, notamment vers des activités commerciales. (5) le développement de stratégies de contournement de la faiblesse des services de base en milieu rural

(double résidence, « confiage » des enfants en ville pour faciliter la scolarisation, utilisation des services de santé urbains... Les ménages péri-urbains « riches » bénéficient d'un accès aux services de base plus satisfaisant.

Les ménages « **très riches** » sont caractérisés par : (1) la possession de très grands troupeaux, généralement divisés pour en faciliter la gestion ; (2) une mobilité systématique du cheptel, seules les femelles allaitantes sont parfois gardés à proximité de l'un des lieux d'attache du ménage. (3) le recours à de la main d'œuvre pour le gardiennage des animaux. (4) la multi-résidence, y compris urbaine. (5) des systèmes d'activités diversifiés et notamment orientés vers le commerce et les activités politiques. (6) le recours au secteur privé pour l'accès à certains services de base.

Les tableaux 4 à 5 ci-dessous présentent les grandes lignes de cette typologie pour chacun des trois grands systèmes. Une présentation plus détaillée de ces trois typologies est disponible en annexe 9. L'annexe 10 présente une tentative de correspondance avec une analyse plus détaillée des systèmes d'élevage répertoriés par l'étude Initiative Elevage Pauvreté et Croissance, (2002).

Le critère de possession du bétail est plus facilement mesurable que les autres et, de fait, est utilisé de façon prioritaire lors de processus de ciblage. Ainsi, l'évaluation des seuils pour critère de différenciation des ménages relatif à la possession de bétail (Unité de Bétail Tropical⁶¹ par Equivalent Adulte⁶²) revêt une importance particulière. Les seuils présentés dans les tableaux 4 à 7 ci-dessous s'appuient à la fois sur les distinctions par les qualificatifs des troupeaux en langues usuelles présentés ci-dessus, par les estimations de taille des ménages en équivalent adultes issues de l'analyse des données du registre social (taille du ménage moyenne en EA = 4,1), sur les données rendues compte par la cartographie HEA des zones de moyens d'existence publiée en 2015, mais aussi sur les analyses portant sur l'évaluation du « seuil de viabilité pastorale ». Un rapport du NGC de 2017 portant sur les « résiliences pastorales et agropastorales au Sahel » présente les éléments suivants :

« Pour l'évaluation de la viabilité des troupeaux par rapport à la famille, on a retenu un seuil de 3,5 UBT par EA lorsque l'économie familiale dépend essentiellement de l'élevage, 3 UBT pour les familles disposant d'une base agricole réduite et 1,7 UBT pour celles ayant une base agricole solide. Issus de longues recherches au Sahel depuis les années 1980, ces seuils sont également alignés sur ceux préconisés par la Banque Mondiale⁶³. »

Compte tenu des données présentées par les analyse HEA en Mauritanie, mais aussi dans l'ensemble de la région (Roger Blein, communication personnelle sur analyse en cours des données HEA à travers la sous-région avec *Save the Children*), il semble justifié de « réduire » les seuils de différenciation des ménages vulnérables à ceux des ménages détenteurs de petits troupeau à 2 UBT/EA en zone pastorale et 1 UBT/EA en zone agropastorale. Les enjeux

⁶¹ Les équivalences en Unité de bétail tropical ont été estimées en considérant qu'un bovin d'Afrique équivaut à 0,8 UBT, un ovin équivaut à 0,12 UBT et un caprin 0,10 UBT (Rivière, 1977, cité dans NCG 2017).

⁶² L'échelle d'Oxford, la plus couramment utilisée est la suivante : EA = 1 + (Nombre de personnes > 15 ans -1)×0,7 + 0,5 × Nombre d'enfants < 15 ans. Les données du registre ne donnent pas le nombre de personnes de moins de 15 ans mais le nombre de personnes de moins de 18 ans et de moins de 10 ans. Aussi, pour nos calculs (voir Annexe 12) nous avons estimé l'EA par la formule : 1 + (Nombre de personnes > 18 ans -1)×0,7 + 0,5 × Nombre d'enfants < 18 ans.

⁶³ World Bank, 2017, Enhancing Resilience in African Drylands

sur l'évaluation précise de ces seuils en milieu péri-urbain sont moins importants, car la grande majorité des ménages urbains et péri-urbains enregistrés dans le registre social possèdent très peu de bétail (moins de 1 UBT/EA).

Tableau 5 : Catégorisation des éleveurs grands transhumants

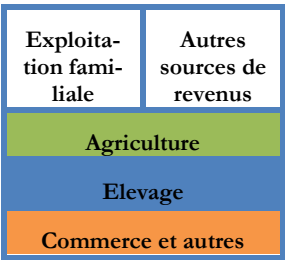
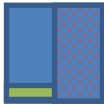
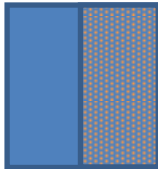
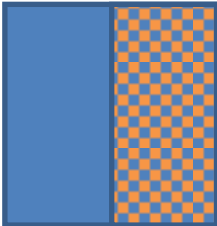
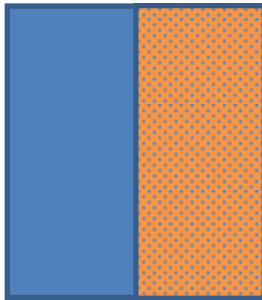
Représentation schématique	GT1. Ménage vulnérable	GT2. Petit troupeau	GT3. Moyen troupeau	GT4. Grand troupeau
				
UBT/EA	< 2	2<...<5	5 < ...<25	≥ 25
Sources de revenus	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture possible Vente de main d'œuvre essentiellement impliquée dans des activités sylvo-pastorales et de main d'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> Vente de main d'œuvre essentiellement impliquée dans des activités sylvo-pastorales (parfois qualifiée), de main d'œuvre et de petit commerce. 	<ul style="list-style-type: none"> Implication dans des activités commerciales liées ou non aux filières de l'élevage. Emplois de services. 	<ul style="list-style-type: none"> Implication dans des activités commerciales liées ou non à l'élevage. Emplois de services, et activités politiques.
Mobilité des animaux	<ul style="list-style-type: none"> Non 	<ul style="list-style-type: none"> Transhumance d'amplitude souvent réduite, en association avec des animaux confiés. 	<ul style="list-style-type: none"> Transhumance d'amplitude variée, sauf pour certaines femelles laitières et leur suite. 	<ul style="list-style-type: none"> Transhumance d'amplitude variée, sauf pour certaines femelles laitières et leur suite.
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> Hangar en bois ou case, peu équipé 	<ul style="list-style-type: none"> Hangar en béton, maison en banco, case, équipement marque de progression socio-économique 	<ul style="list-style-type: none"> Hangar en béton, maison en banco, case, équipement (batteries, gaz...), résidences multiples possibles 	<ul style="list-style-type: none"> Hangar en béton, maison en banco, case, équipement (batteries, gaz...), résidences multiples
Mobilité des membres du ménage	<ul style="list-style-type: none"> Ménages sédentaires, seuls les hommes et les jeunes garçons impliqués dans des activités de berger/gardiennage sont mobiles. 	<ul style="list-style-type: none"> Ménages sédentaires, seuls les hommes et les jeunes garçons impliqués dans des activités de berger/gardiennage sont mobiles. Ou, Ménages transhumants. 	<ul style="list-style-type: none"> Ménages sédentaires, seuls les hommes et les jeunes garçons impliqués dans des activités de berger/gardiennage sont mobiles. Ou, Ménages transhumants. 	<ul style="list-style-type: none"> Ménages sédentaires, seuls les hommes sont impliqués dans la conduite des troupeaux transhumants ou la supervision.

Tableau 6 : Catégorisation des agro-pasteurs et agro-Eleveurs

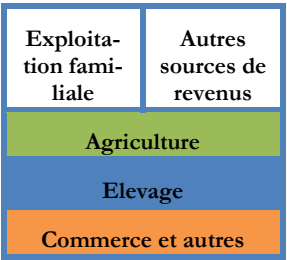

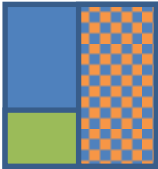
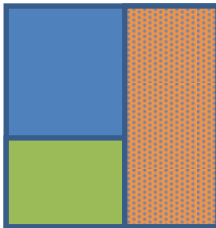
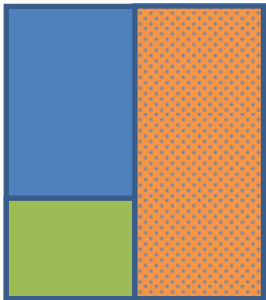
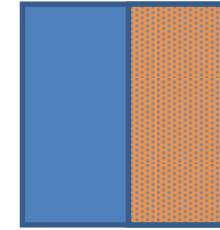
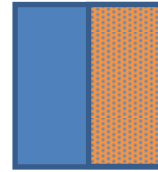
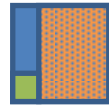
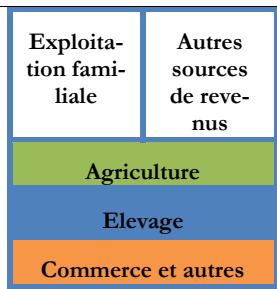
Représentation schématique	AP1. Ménage vulnérable	AP2. Petit troupeau	AP3. Moyen troupeau	AP4. Grand troupeau
				
UBT/ EA	< 1	1<...<3	3 < ...<15	> 15
Sources de revenus	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture > Elevage • Vente de main d'œuvre essentiellement impliquée dans des activités sylvo-pastorales et de main d'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Elevage > Agriculture • Main d'œuvre essentiellement impliquée dans des activités sylvo-pastorales (avec parfois qualifiée), de main d'œuvre et de petit commerce. 	<ul style="list-style-type: none"> • Elevage >> Agriculture • Implication dans des activités commerciales liées ou non aux filières de l'élevage. Emplois de services et revenus issus de la migration. 	<ul style="list-style-type: none"> • Elevage >> Agriculture • Implication dans des activités commerciales liées ou non à l'élevage. Emplois de services, revenus issus de la migration et activités politiques.
Mobilité des animaux	<ul style="list-style-type: none"> • Non 	<ul style="list-style-type: none"> • Non pour les agro-éleveurs, de faible amplitude pour les agro-pasteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible amplitude, conduite des troupeaux transhumants confiée à de la main d'œuvre extérieure au ménage pour les agro-éleveurs. pour les agro-pasteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible amplitude, conduite des troupeaux transhumants confiée à de la main d'œuvre extérieure au ménage
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Hangar en bois ou case, peu équipé 	<ul style="list-style-type: none"> • Hangar en béton, maison en banco, case, équipement marque de progression socio-économique 	<ul style="list-style-type: none"> • Hangar en béton, maison en banco, case, équipement (batteries, gaz...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Hangar en béton, maison en banco, case, équipement (batteries, gaz...), et résidence urbaine.
Mobilité des ménages	<ul style="list-style-type: none"> • Agro-éleveurs : Ménages sédentaires. • Agro-pasteurs : Ménages sédentaires, seuls les hommes et les jeunes garçons impliqués dans des activités de berger/gardiennage sont mobiles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Agro-éleveurs : Ménages sédentaires. • Agro-pasteurs : Ménages sédentaires, seuls les hommes et les jeunes garçons impliqués dans des activités de berger/gardiennage sont mobiles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Agro-éleveurs : Ménages sédentaires. • Agro-pasteurs : Ménages sédentaires, seuls les hommes et les jeunes garçons impliqués dans des activités de berger/gardiennage sont mobiles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Agro-éleveurs : Ménages sédentaires. • Agro-pasteurs : Ménages sédentaires, seuls les hommes impliqués dans des activités de berger/gardiennage sont mobiles.

Tableau 7: Catégorisation des éleveurs péri-urbains

Représentation schématique	PU1. Ménage vulnérable	PU2. Petit troupeau à vocation commerciale	PU3. Système laitier péri-urbain



UBT/ EA	< 1	1<...<3	5< ...<20
Sources de revenus	<ul style="list-style-type: none"> Vente de main d'œuvre essentiellement impliquée dans des activités peu qualifiées, et peu orientées vers l'élevage. 	<ul style="list-style-type: none"> Vente de bétail Main d'œuvre impliquée dans des activités pastorales (parfois qualifiée), de main d'œuvre et de petit commerce. 	<ul style="list-style-type: none"> Vente de lait et de bétail Implication dans des activités commerciales liées ou non aux filières de l'élevage. Emplois de services.
Mobilité des animaux	<ul style="list-style-type: none"> Non 	<ul style="list-style-type: none"> Non 	<ul style="list-style-type: none"> Troupeau laitier gardé à proximité du lieu de commercialisation, en partie nourri avec de l'aliment bétail et/ou de la paille ou des résidus de culture, le reste du troupeau est transhumant d'amplitude variée selon les systèmes associés et les espèces.
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> Hangar en bois ou case, peu équipé 	<ul style="list-style-type: none"> Hangar en béton, maison en banco, case, équipement marque de progression socio-économique 	<ul style="list-style-type: none"> Hangar en béton et/ou maison en ciment, équipement (batteries, tv, gaz...)
Mobilité des ménages	<ul style="list-style-type: none"> Ménages sédentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Ménages sédentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Famille partiellement transhumante: En hivernage une partie de la famille se déplace vers le point d'attache rural, seuls les hommes se déplacent en saison chaude, soit de façon temporaire pour aller rendre visite aux troupeaux gardés par des bergers, ou plus rarement pour accompagner le troupeau.

3.7. Expositions aux risques

3.7.1. Risques sur les systèmes d'élevage

3.7.1.1. Risques covariants, touchant plus ou moins les systèmes d'élevage

Pour les éleveurs, les risques majeurs sont ceux qui remettent en cause leurs activités d'une manière grave. Le capital humain (santé, main d'œuvre et savoir-faire et savoir-être) et animal (cheptel) sont les piliers de chaque système.

La sécheresse, ou plutôt la succession d'années déficitaires, constitue une grave épreuve marquant le calendrier d'une vie d'un pasteur (dans le langage usuel, par exemple, on fait référence aux années en fonction des grands événements). La sécheresse implique la rareté (ou l'absence) du pâturage herbacé mais également une moindre production de feuilles, et surtout de graines pour les pâturages aériens (*Acacia*, *Balanites*, etc.). De plus, la contrainte de l'eau reste centrale pour tous les élevages, même si elle impacte beaucoup plus les grands transhumants et les troupeaux de gros effectifs dans leurs tactiques de déplacement. Les parades aux sécheresses sont doubles : soit un départ en transhumance prématuré vers les zones plus favorables est appliqué avec quelques semaines ou mois d'avance (cas actuel), soit une complémentation journalière est envisagée en aliment du bétail. L'abreuvement reste toujours une contrainte pour les points d'eau de profondeur (puits et forages), impliquant des transports d'eau et de longues heures d'attente et de travail d'exhaure pénible et tendu (tour d'eau, heures d'attente avec les animaux assoiffés, etc.).

Les épizooties constituent de graves atteintes pénalisant pour tous les éleveurs, même si la promiscuité animale augmente incontestablement le risque de contagion. Les parcours sahariens constituent des espaces réputés pour leur faible pression parasitaire et pour le bénéfice des cures salées. À l'opposé, la fréquentation des marchés à bétail augmente les risques sanitaires par simple promiscuité. Par ailleurs, la très faible couverture sanitaire des quatre wilayas en vétérinaires privés et en personnel d'inspection rendent différées, et finalement peu efficaces, les interventions en cas d'épizooties. Enfin, la question de la qualité des produits vétérinaires soulève, à la fois, des postures de prudence et de réserve chez les éleveurs quant aux campagnes de vaccinations mais également des opérations d'automédication pas toujours judicieuses.

On note que les sécheresses impliquant un départ en transhumance imposent aux ménages des moyens spécifiques impératifs. Les ménages ne possédant pas de main d'œuvre suffisante et de matériel de transport (charrettes et animaux de traction ou véhicules) ne peuvent pas envisager de départ pour leurs propres animaux seuls. Par contre, le berger seul, ou bien la famille sans cheptel, peut envisager de se louer pour partir en transhumance avec des animaux confiés (un ou plusieurs propriétaires).

L'accès aux aliments de bétail, autre alternative au déficit fourrager lié aux sécheresses, reste conditionné à sa proximité, à son prix et aux liquidités disponibles de la famille. La saison actuelle témoigne, pour une majorité d'éleveurs non transhumants, d'un recours précoce aux aliments de bétail (plusieurs centaines de tonnes par semaine sur Ayoûn⁶⁴). Les commerçants se

⁶⁴ Source : commerçants interrogés sur le marché.

substituent aux institutions financières et pratiquent des prêts à des taux souvent usuraires ce qui, en l'état, constitue un risque de spirale de l'endettement de l'éleveur de la classe médiane.

3.7.1.2. Risques spécifiques inhérents à la grande mobilité

La mobilité implique le séjour dans des espaces pastoraux situés loin des structures de l'État. Il s'ensuit des prises de risques pour les personnes et pour les animaux. Les différentes formes d'accidents (blessures, complications de santé) et de violences (vols d'animaux, rackets, tracasseries de diverses natures sans possibilité de recours du fait de l'isolement) sont rencontrées par les éleveurs mobiles. Par ailleurs, la faible présence de l'État et des contrôles correspondants implique sur certains parcours l'influence d'individus peu scrupuleux qui rançonnent les pasteurs en déplacement. Diverses tracasseries sont subies par les éleveurs de moyenne stature ainsi que par des commerçants et leurs convoyeurs qui se déplacent sur les trajets transfrontaliers. Ces difficultés vont à l'encontre du pastoralisme et de l'intérêt économique qu'il procure dans les quatre *vilayas* frontalières.

Il s'agit également de l'incomplète présence de la téléphonie mobile (zones d'ombre hertziennes). En effet, l'exercice du pastoralisme nécessite d'être au cœur de l'information plurielle (animaux égarés, rupture d'un forage, point d'épizootie, lieux de danger pour les personnes et les animaux). Le point d'eau focalise les réseaux d'informations de toute nature, toutefois la circulation de long de chapelets de mares diffuse les contacts nécessaires à l'information. Enfin, l'isolement du mode de vie nomade n'est certainement pas favorable à l'engagement des jeunes dans la fonction de berger, puis de chef de troupeaux ce qui, à terme, remet en cause la reproduction même du pastoralisme.

3.7.2. Risques sanitaires et sociaux portant sur les ménages

Compte tenu des mauvaises conditions d'accès à l'eau potable et aux services de santé qui prévalent dans les zones rurales des *vilayas* du sud-est mauritanien (voir section 3.5.1) les risques sanitaires sont fréquents et leurs impacts sont élevés pour l'ensemble des populations rurales, quel que soit leur mode de vie. Néanmoins, la mobilité implique des contraintes spécifiques qui renforcent la vulnérabilité des ménages transhumants vis-à-vis des risques sanitaires et sociaux.

Concernant la santé humaine, l'accès aux vaccinations de base (rougeole, tétanos, lèpre, etc.) est plus délicat du fait de la faible couverture du service en milieu pastoral, d'autant plus qu'il faut respecter les rappels à des dates précises (efficacité vaccinale), difficilement compatibles avec le déplacement du troupeau.

La prise en charge des accidents en transhumance (grossesse et contrôle pré natal, santé de la reproduction, maladies et blessures diverses) peut être handicapante car la conduite du troupeau impose une logique propre, pas forcément compatible avec des haltes imposées par des événements sanitaires. Par exemple, les femmes de pasteurs en situation d'allaitement ne reçoivent pas toujours d'attention et les rations alimentaires correspondantes prévues par les programmes CSA-PAM. Par ailleurs, l'accès problématique aux boutiques *Emel* offrant des prix subventionnés, situées généralement dans les chefs-lieux de communes sont difficilement accessibles aux ménages transhumants. Globalement, les enfants de pasteurs ne sont que faiblement inclus dans le dispositif préventif et curatif de santé humaine.

3.7.3. Mécanismes de gestion des risques et de solidarité

Mécanismes de prévention des risques

Solidarités : Le paiement de la *zakhat* est inscrit dans les lois du pays. La *zakhat* porte notamment sur la possession de bétail. Au-dessus d'un certain cheptel, les propriétaires doivent donner l'équivalent de 2,5% de leurs têtes de bétail aux populations démunies ou aux percepteurs de la *zakhat* qui se chargent de la redistribuer. En milieu pastoral, la première option est souvent retenue, et constitue ainsi un mécanisme de redistribution du cheptel. La possibilité pour les ménages vulnérables de bénéficier directement de la *zakhat* transmise par des ménages aisés est généralement liée à des liens tribaux ou sociaux, et s'accompagnent de contreparties et de dépendances.

Alliances : La facilitation de l'accès à l'eau et au pâturage en situation de transhumance repose sur des alliances entre familles et tribus. Ces stratégies d'alliance qui s'expriment entre les groupes, représentent une des conditions essentielles de la reproductibilité de modèles pastoraux transhumants.

Stratégies de gestion collective des risques : Pour faire face aux risques sécuritaires (vols, banditisme), les éleveurs transhumants adoptent des stratégies de regroupement des troupeaux pour en faciliter le gardiennage. Ces stratégies ont des inconvénients en matière d'abreuvement, plus délicat pour des troupeaux de grande taille.

Fixation d'une partie des membres des ménages : La réduction de la mobilité de certains membres du ménage (notamment les femmes, et les jeunes enfants) correspond à une tactique classique de réduction des risques sanitaires associés à la transhumance.

Utilisation de véhicules pour accompagner la transhumance : Cette stratégie n'est permise que pour les éleveurs de grands troupeaux. Elle permet de notamment de gérer les risques sanitaires portant sur les bergers, et facilite la supervision de plusieurs bergers et leurs troupeaux par des gérants ou propriétaires.

Mécanismes d'atténuation

Modification des calendriers et itinéraires : Les itinéraires varient d'une année sur l'autre en fonction de la disponibilité locale du pâturage. Lors des années de déficit pluviométrique particulièrement aigu, des itinéraires beaucoup plus longs doivent être adoptés, ce qui requiert des modes d'organisation différents et représente des frais supplémentaires.

Achat d'aliment du bétail: Alors que les aliments du bétail sont essentiellement utilisés en complément pour les bêtes allaitantes en année « normale », ils sont utilisés pour l'entretien d'une partie plus large du bétail en années de sécheresse, notamment par les éleveurs non transhumants. Pour pouvoir accéder à l'aliment de bétail, les plus grands éleveurs non transhumants ont recours à des achats d'aliment de bétail à crédit. Cette pratique n'est pas accessible aux éleveurs vulnérables.

Achats groupés d'aliment du bétail : Cette stratégie, qui pourrait éventuellement permettre aux éleveurs de réduire les prix d'achats des aliments du bétail en année de sécheresse n'est pratiquée qu'à petite échelle, avec l'aide de projets.

Emondage : En cas de manque de pâturage herbacé, les éleveurs pratiquent l'émondage pour favoriser l'accès au pâturage aérien par les bovins. Ces pratiques illicites sont associées à des risques d'amende par les agents des services des Eaux et forêts.

Solidarité : Les ménages faisant face à des chocs les concernant plus particulièrement (accident, problème de santé aigu, perte de bétail, forte amende, vol, pertes liées à des violences inter-communautaires...) sont soutenus par des mécanismes de solidarité intra-communautaires. Ces mécanismes peuvent prendre différentes formes : confiage d'animaux avec usufruit sur les produits, mobilisation d'une caisse communautaire, collecte occasionnelle... Ces mécanismes sont précisément codifiés. Ils répondent à des appellations différentes d'un groupe social à l'autre : par exemple *Loha* en langue maure, *habanaae* en langue peuhl.

3.8. Synthèse générale par système

Cette synthèse générale reprend les différents systèmes d'élevage et les catégories des ménages qu'ils illustrent de manière à indiquer les risques soulevés, la résilience rencontrée et les perspectives institutionnelles (dialogue de la plateforme) et opérationnelles (inscription dans les projets actuels (PRAPS, PRODEFI, autres) et les interventions futures (RIMDIR, RIMFIL).

Tableau 8: Synthèse des risques, résiliences et perspectives de dialogue politique en vue de l'aménagement du territoire par grand système

Type de système	Risques et/ou défis	Gravité des effets négatifs	Formes de résilience	Perspectives institutionnelles (Plateforme)	Perspectives opérationnelles
Systemes grands transhumants	<ul style="list-style-type: none"> • Conflits d'accès à l'eau • Exclusion de parcours • Accès à l'aliment bétail • Insécurité • Santé animale-humaine • Reproduction du capital humain et culturel • Stratégie individualiste • Inadéquation entre besoins familiaux et productivité de l'élevage • Assistanat 	<ul style="list-style-type: none"> • Transhumances erratiques et sédentarisation urbaine • Exclusion • Armes, drogues, terreurs • Pertes de savoir être et savoir faire • Déception de la jeunesse et recrutement potentiel par terroristes • Manque de dynamisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de points d'eau privée, nouvelles alliances • Rôle des organisations dans l'approvisionnement et l'accès à l'aliment bétail • Développement de l'auto-médication avec risques 	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur une stratégie d'hydraulique (nationale et régions) • Programme Education en milieu pastoral (classes multigrades, cantines, écoles nomades) • Promotions de filières 	<ul style="list-style-type: none"> • Points d'eau (PRAPS-RIMDIR) • Etude nationale de l'aliment bétail avec l'implication des organisations professionnelles • Préparer la mise en œuvre du RIMFIL, concertation avec PRODEFI • Filets sociaux (BM)
Systemes agro éleveurs et agro pasteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité d'aliment bétail • Tensions sur l'accès aux ressources • Multiplication des mises en défens obstruant les axes de transhumance 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse des productions et des productivités • Non règlement des conflits avec exacerbations et complexification (dépenses) 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des revenus et des activités • Nouvelles alliances, concertations, 	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation inter-projet sur l'espace rural 	
Systemes péri urbains	<ul style="list-style-type: none"> • Coût des aliments bétail • Coût de l'eau • Baisse des productions périphériques pâturables • Conséquences négatives de l'assainissement sur les animaux (plastiques) 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte de capital culturel (savoirs de la mobilité) • Pertes de repères du mode de vie pastoral de la jeunesse • Pertes de la productivité de ce type d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des revenus et des activités • Salariat ponctuel ou permanent de bergers et courtiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance de la filière aliment du bétail (lien avec la recherche action et la formation) • Mesures d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Revalorisation du métier de berger et de la transhumance

3.9. Adéquation du registre social avec la situation socio-économique des ménages pastoraux et agro-pastoraux

3.9.1. Adéquation des méthodes de ciblage géographique

Caractéristiques de la démarche de ciblage géographique adoptée par le Registre Social :

- Le Registre Social adopte le principe de continuité géographique : à terme, toutes les communes et les localités du pays seront couvertes.
- Le Registre Social prévoit de couvrir, 150 000 ménages pauvres pour le pays, cible calculée sur la base de l'EPCV 2014 qui estime le taux de pauvreté et d'extrême pauvreté. Les nombres de ménages à identifier par commune (quotas) ont été calculés selon une méthode d'estimation de la pauvreté à petite échelle qui croise les données de l'EPCV 2014 et du RGPH 2013 et permet d'estimer des taux de pauvreté par commune.
- Le nombre de ménage à identifier par localité⁶⁵ (désagrégation du quota) a été estimé en multipliant le taux de pauvreté de la commune par la population vivant dans la localité selon le RGPH 2013.
- Si l'équipe de conduite du ciblage communautaire (cf. 3.9.2 pour plus de détail) constate la disparition, le regroupement, ou l'apparition de localités depuis le RGPH 2013, le nombre de ménages à cibler est ré-estimé⁶⁶ en appliquant le taux de pauvreté communal.

Ces caractéristiques principales de l'approche de ciblage géographique par le registre conduisent à formuler plusieurs observations, dont certaines sont spécifiques à la question des ménages pastoraux, et d'autres plus générales.

Points d'attention particuliers pour le ciblage des ménages pastoraux

1. Les points d'attache se sont généralisés, et le nomadisme est résiduel. Bien que le mode d'élevage transhumant domine, la grande majorité des ménages disposent de lieux de résidence fixes où ils vivent tout ou partie de l'année. Les risques d'exclusion liés à l'absence de point de fixation des populations pastorales semblent donc réduits.
2. Les processus de fixation géographique par les ménages pastoraux sont dispersés, et conduisent à une multiplication des localités de petite taille (voir tableau 9). Si l'évolution du nombre de localité apparaît étonnamment rapide et cache peut être des problèmes de qualité des données, le phénomène de d'apparition et de disparition de localités qui fait porter un risque sur la qualité du registre est clairement mis en évidence par ces données. Bien que le manuel mis à jour (2017) du registre ait prévu une procédure pour tenir compte de ces difficultés, le recul sur sa mise en œuvre est réduit. La multiplication de localités de petite taille et la distinction entre l'apparition de nouvelles localités et l'éclatement de localités antérieures représentent de réelles difficultés opérationnelles pour le registre social.

⁶⁵ Jusqu'en novembre 2017, ces quotas étaient définis au niveau « d'aires de ciblage », regroupant plusieurs localités.

⁶⁶ En cas de fusion de localités le quota communal n'est pas modifié. En cas de disparition de localités, il est réduit ; en cas d'apparition, il est augmenté.

3. Les résidences multiples, notamment pour les ménages pastoraux, sont fréquentes. La multiplicité des résidences peut à la fois influencer sur le ciblage géographique (variations saisonnières du nombre d'habitant par localité susceptibles d'introduire des biais sur les quotas par localité) et sur le ciblage individuel (absence de ménages à certaines périodes de l'année). Les impacts de cette problématique des résidences multiples sur la précision des estimations de nombre d'habitants par localité relèvent de la responsabilité de l'ONS et des travaux de recensement. **Pour le registre social, il semble important d'éviter de mener les travaux pendant les périodes d'hivernage durant lesquelles le nombre de ménages urbains qui utilisent leur résidence rurale est le plus élevé.** Ce type de pratique est d'ores et déjà adopté par le registre social. Par ailleurs, la problématique des résidences multiples concerne moins les ménages les plus vulnérables que les ménages les plus aisés. L'impact sur le ciblage individuel serait à étudier de manière plus approfondie mais ne semble pas représenter un risque important.

Points d'attention plus généraux pour le ciblage géographique

4. Sans remettre en cause le principe de continuité géographique adopté par le registre social, il semble assez clair que les conditions de vies des ménages varient entre les localités d'une même commune. L'ONS a travaillé sur des estimations des taux de pauvreté au niveau des localités en appuyant sur les RGPH 2013 et sur l'EPCV 2014. Néanmoins, les estimations ainsi élaborées ne sont pas représentatives à ce niveau de désagrégation géographique. Ainsi, dans le cadre d'un éventuel renforcement des procédures de mise à jour du registre social, **il pourrait être intéressant d'étudier la faisabilité d'estimation de quotas par localité, en s'appuyant non seulement sur les données de l'EPCV et du RGPH, mais aussi sur les données d'enquêtes de vérification du registre social,** qui concernent un échantillon biaisé vers les populations pauvres, mais de taille bien plus importante que l'échantillon enquêté pour l'EPCV de 2014 (9700 ménages à l'échelle de l'ensemble du pays, contre les 150000 ménages visés par le registre social).

Tableau 9: Evolution du nombre de localités habitées de 2000 à 2013

Région	Nombre total de localités		Nombre de localités avec plus de 50 habitants		Localités de moins de 50 habitants		Croissance du nombre de localités	Croissance du nombre de localités de moins de 50 habitants
	2000	2013	2000	2013	2000	2013		
Hod el Charbi	1115	2057	847	1334	152	723	84%	376%
Hod el Gharbi	826	1318	674	927	170	391	60%	130%
Assaba	909	1164	739	922	141	242	28%	72%
Gorgol	661	722	520	626	49	96	9%	96%
Brakna	415	646	366	555	72	91	56%	26%
Trarza	597	872	525	625	148	247	46%	67%
Adrar	306	331	158	141	17	190	8%	1018%
Nouhadibou	38	96	21	27	32	69	153%	116%
Tagant	250	344	218	257	73	87	38%	19%
Guidimaka	407	500	334	457	6	43	23%	617%
Tirz Zemour	14	20	8	10	8	10	43%	25%
Inchiri	22	67	14	22	0	45	205%	N/A
Nouakchott	1	1	1	1	0	0	0%	N/A

3.9.2. Adéquation des méthodes de ciblage des ménages ou « individuel »

Présentation 4 étapes principales⁶⁷ de la démarche de ciblage des ménages au sein des localités adoptée par le registre social :

- **Le ciblage communautaire** : l'identification des ménages à enregistrer dans la version initiale du registre repose sur une méthode de ciblage communautaire. Au niveau de chaque localité, « un comité des sages » est formé et se voit confier la responsabilité de déterminer les critères selon lesquels les ménages les plus pauvres seront identifiés au sein de la localité⁶⁸, puis de faciliter le processus d'identification des ménages correspondant au mieux à ces critères, dans la limite du quota fixé pour la localité.
- **Encourager et gérer les réclamations** : Le registre social poursuit le développement d'une procédure permettant aux ménages qui estiment correspondre aux critères d'enregistrement dans le registre adopté au niveau de la localité, mais n'ayant pas été inscrits dans la première liste établie, de le signaler afin de demander leur éventuelle intégration dans une liste définitive. La conception et l'opérationnalisation de cette procédure de gestion des réclamations sont en cours de stabilisation.
- **Collecte des données, et apurement du registre social** : Chaque ménage enregistré aux étapes précédentes fait l'objet d'une enquête visant à collecter un certain nombre d'informations socio-économiques au sujet des ménages enregistrés dans le registre social. Si un ménage enregistré aux étapes précédentes n'est pas présent lors de la période de passage de l'équipe de collecte d'information dans la *moughaata* concernée, il est supprimé du registre social.
- **Tri des ménages enregistrés dans le registre social** : Cette démarche, bien qu'administrée par l'équipe du registre social, correspond davantage à une étape d'utilisation que de construction du registre. À la demande des programmes utilisateurs, le registre social est en mesure de fournir des listes de ménages correspondant aux critères de ciblage de tel ou tel programme, pourvu que ces critères correspondent à une combinaison des variables collectées lors de l'enquête auprès des ménages enregistrés dans le registre social. Par exemple, pour ce qui concerne le ciblage du programme *Te-kavoul*, le registre social fournit une liste ordonnée selon un score PMT⁶⁹, et ayant subi un filtre excluant les ménages possédant plus de 7 « équivalent têtes de bétail » (selon la formule $\text{nombre de tête de bovins ou camélins} + 0,25 \times \text{nombre de têtes de caprins ou d'ovins}$), et un filtre excluant les ménages en possession d'un véhicule⁷⁰.

De même que pour le ciblage géographique, certains points d'attention spécifiques au ciblage individuel des ménages pastoraux sont formulés à l'issue de notre analyse, ainsi que quelques points d'attention plus généraux.

Points d'attention particuliers pour le ciblage des ménages pastoraux

⁶⁷ Chacune de ces étapes est en fait subdivisée en plusieurs sous-étapes dans le manuel du registre.

⁶⁸ Les localités de moins de 50 habitants sont regroupées.

PMT : Proxy Mean Test – Score correspondant à une combinaison de certaines variables renseignées par l'enquête réalisée auprès des ménages enregistrés dans le registre social. La sélection de ces variables, et les pondérations allouées à chacune d'entre elles ont été définies en s'appuyant sur l'EPCV 2014, de sorte à ce que, sur l'échantillon de ménages enquêtés pour l'EPCV, le score de PMT soit fortement corrélé au niveau de pauvreté représenté par le niveau de consommation des ménages. Ainsi le score PMT représente une combinaison des variables disponibles pour les ménages enregistrés, dont l'hypothèse est qu'elle est fortement corrélée avec le niveau de pauvreté monétaire de ces ménages.

⁷⁰ À noter que ce filtre est légèrement redondant avec le score PMT, qui considère cette variable, mais en lui attribuant un poids relatif.

1. Certains ménages pauvres (notamment les ménages de bergers), bien qu'ayant des points d'attache, sont mobiles. Ainsi, la réalisation du ciblage communautaire et/ou de l'enquête de vérification lors des principales périodes de déplacement est un facteur d'exclusion potentiel. Il donc est important de **prévoir la réalisation des principales étapes de ciblage en dehors des principales périodes d'éloignement des points de fixation**. La période la plus favorable se situe entre Octobre et Février. Les années de sécheresse (comme c'est le cas lors de la saison 2017/2018), des déplacements importants peuvent avoir lieu dès janvier.
2. La possession de bétail est un des critères clés de catégorisation essentiel pour les populations.⁷¹ Ainsi, dans la plupart des cas, et en particulier en zones pastorales, **le processus ciblage communautaire tient compte des critères associés à la pratique de l'élevage** et favorise l'inscription des éleveurs décapitalisés sur le registre social.
3. La pratique du confiage d'animaux est très fréquente et suit des règles variées (durée du confiage, accords vis-à-vis de l'usufruit sur la suite des animaux...). Si les animaux sont un élément de résilience pour les ménages auxquels ils sont confiés, ils ne représentent pas le même capital que des animaux en propriété. **Le questionnaire d'enquête de vérification ne prend pas bien en compte des pratiques de confiage**. Deux confusions sont possibles : (1) l'absence de comptabilisation des animaux confiés, ce qui aurait comme conséquence de surévaluer la pauvreté (ou la vulnérabilité) des ménages auxquels des animaux sont confiés, et (2) la confusion entre animaux confiés avec des animaux en propriété, ce qui au contraire aurait tendance à sous-évaluer la pauvreté (ou la vulnérabilité) des ménages auxquels des animaux sont confiés. Ces possibles confusions pourraient avoir des répercussions importantes sur les appréciations fournies par les enquêtes de vérification. En effet, les ménages auxquels sont confiés des animaux sont le plus souvent des ménages pauvres, et sont donc directement concernés par ces enquêtes.
4. La propriété du bétail au sein des ménages et des familles et la gestion du troupeau répondent à des règles variées. En effet, dans la tradition maure, la propriété et la gestion (en dehors des pratiques de confiage évoquées ci-dessus) du bétail revient au ménage. Dans la communauté peuhl, la propriété est plutôt individuelle (les hommes et les femmes au sein d'un ménage possèdent leurs propres animaux), tandis que la gestion du troupeau est généralement collectivisée entre ménages d'une même famille (en particulier, les animaux de plusieurs frères et de leurs épouses sont conduits ensemble). Ainsi, de même que pour les pratiques de confiage, **le questionnaire d'enquête de vérification ne prend pas bien en compte les différents niveaux possibles de propriété du bétail**, ce qui peut conduire à des réponses imprécises. Par ailleurs, la gestion collective des troupeaux chez les peuhls représente un facteur de résilience de leurs systèmes d'élevage qui n'est pas bien appréhendé par les enquêtes et ainsi, les démarches de ciblage des éventuels programmes utilisateurs s'appuyant sur le registre social.

⁷¹ Source : Document du RS renseignant les critères mis en avant lors des étapes de ciblage communautaire, et entretiens auprès de responsables communautaires.

5. Compte tenu de l'importance accordée par les communautés à la possession de bétail (ou plutôt à son absence) comme indicateur de la pauvreté des ménages, l'introduction de filtres sur la possession du bétail apparaît comme pertinente. Néanmoins, **plusieurs observations sont formulées sur le « filtre bétail » adopté par le registre social**⁷² :
- L'utilisation d'un filtre uniforme pour l'ensemble du registre, indépendant des zones géographiques et des modes de vies majoritaires dans chaque zone, est discutable. En effet, il est clair qu'à taille de troupeau égale, un ménage qui dépend essentiellement de l'élevage sera plus vulnérable qu'un ménage dont le système d'activités est diversifié par des activités agricoles, de services, ou commerciales.
 - L'unité habituellement utilisée pour agréger différentes catégories de bétail est l'Unité de Bétail Tropical. Or, la formule utilisée pour la conception du filtre est assez différente des normes en vigueur (les équivalences en Unité de Bétail Tropical⁷³ ont été estimées en considérant qu'un bovin d'Afrique équivaut à 0,8 UBT, un ovin équivaut à 0,12 UBT et un caprin 0,10 UBT (Rivière, 1977, cité dans NCG 2017)).
 - Dans un objectif de catégorisation des ménages, il apparaît important de pondérer le cheptel par la taille des ménages ou encore le nombre de membres du ménage. En effet, le capital représenté par ce cheptel est d'autant moins significatif qu'il soutient un grand nombre de personnes. Par ailleurs, le ratio bétail sur membres du ménage définit d'avantage le mode de conduite possible que le nombre de tête de bétail en tant que tel⁷⁴.

Une analyse comparative de l'utilisation du filtre actuel et d'un filtre qui serait basée sur une catégorisation des ménages telle qu'avancée en section 3.6.2 est présentée en Annexe 11. Les conclusions issues de cette analyse sont les suivantes : (1) **Ce type de filtre serait plus pertinent et efficace associé à un travail catégorisation des communes selon les systèmes d'activité dominants**, effectué de façon indépendante, et s'appuyant sur des critères objectifs et bien documentés. (2) **Il est préférable de définir ces seuils sur la base de critères objectifs et bien documentés, sous la responsabilité des programmes utilisateurs** (et non celle du registre social). (3) **Pour une conception et une application plus fine d'un filtre « bétail » il serait utile de distinguer plus finement les différentes catégories de bétail** (à minima distinguer camelins et bovins, et idéalement ovins et caprins), et de distinguer bétail en propriété et confié.

Points d'attention plus généraux pour le ciblage des ménages

⁷² Le filtre adopté conduit à l'exclusion des ménages possédant plus de 7 « équivalent têtes de bétail » (selon la formule $\text{nombre de tête de bovins ou camelins} + 0,25 \times \text{nombre de têtes de caprins ou d'ovins}$) par le programme Tekavoul.

⁷³ Cette formule n'est pas systématiquement utilisée et retrouve une certaine variation autour de l'utilisation des normes proposées par Rivière en 1977.

⁷⁴ A troupeau équivalent, le mode de conduite possible est fonction de la main d'œuvre disponible pour prendre soin des animaux.

6. Certains groupes sociaux ont une influence politique réduite et sont susceptibles de souffrir de phénomènes d'exclusion sociale lors de l'étape de ciblage communautaire. Ce point a été largement souligné comme un risque important par de nombreux interlocuteurs lors des visites dans les communes ciblées par le registre social. Il convient de rappeler que ce type de risque concerne toutes les méthodes de ciblage et pas seulement celles adoptées par le registre social. Il concerne les populations pastorales de façon plus spécifique, car leur mobilité représente un facteur de risque d'exclusion des cercles de gouvernance locaux et communaux supplémentaire. Mais globalement, la prise en compte de ce risque dans la conception des procédures de mise en place du registre social est forte et s'est progressivement renforcée. **En 2017, le passage de « comités des sages » organisés au niveau des « unités de ciblage » regroupant plusieurs localités, à des comités formés au niveau de chaque localité, est une mesure d'atténuation supplémentaire des risques d'exclusion de certains groupes sociaux. Le suivi de l'efficacité de cette disposition représente un enjeu important pour le registre social dans les années à venir.**

4. Conclusions et recommandations

L'objectif poursuivi par cette étude était de mettre en exergue les caractéristiques sociales et économiques des ménages dont le pastoralisme constitue le principal moyen d'existence et de comprendre les contraintes d'accès de ces ménages aux services de bases, dont le système de protection sociale.

Trois grands systèmes d'élevages ont été mis en exergue : (1) Les systèmes transhumants pastoraux, post nomades : dominante camelin, dominante bovins ou petits ruminants selon les zones, cas particuliers des systèmes commerciaux, et ceux de « prestige-luxe » (2) Les systèmes agro pastoraux ou agro éleveurs de plus ou moins grande amplitude, (3) Les systèmes péri urbains ou en proximité des routes (plus ou moins en lien avec les autres systèmes). Une diversité de sous-systèmes existe apportant des nuances en termes d'effectifs d'espèces (dominante cameline ou de ruminants : petits et grands) et de types de tactiques d'élevage (destinée à la vente, etc.). Les 4 groupes des conclusions et recommandations suivantes concernent les 3 grands types de systèmes mais s'y appliquent de façon différenciée.

Conclusion 1 :

Un constat majeur porte sur la faible disponibilité des services de base, couplé, notamment pour les ménages pauvres, à de nombreuses barrières d'accès aux services disponibles. Cette problématique n'est pas seulement un des déterminants importants de la vulnérabilité des ménages pastoraux, c'est aussi un des facteurs clés des choix et priorités accordés par les ménages vis-à-vis de leurs lieux de résidence, de leurs déplacements, qui a des incidences fortes sur l'évolution des systèmes pastoraux et agro-pastoraux.

L'éducation en milieu pastoral n'est pas aisée (éloignement, décalage des périodes sociales avec les transhumances, sécurisation des filles au collège, disponibilité des outils pédagogiques). **[R1.1] Des réflexions nationales doivent être approfondies pour prendre en compte ces spécificités liées à la disponibilité et l'accès aux services éducatifs en milieu pastoral, afin d'éviter une marginalisation extrême d'une couche de la population (jeunes, femmes) avec les risques sociaux que cela représente.**

L'accès aux centres de santé reste conditionné à la proximité, à la qualité du service mais également aux coûts. Les grandes mutations des systèmes d'élevage côtoyant davantage les villes vont dans le sens d'une meilleure intégration d'une partie des éleveurs. **[R1.2] Les zones pastorales d'excellence doivent être couvertes par des moyens innovants (points mobiles de santé mixte humaine et animale, campagnes communes de vaccination entre services de la Santé et ceux de l'Élevage, informations de préventions vers les pasteurs via la téléphonie, etc.).**

Conclusion 2 :

Malgré une importance croissante de l'élevage dans l'économie rurale du sud-est mauritanien, répondant à des marchés nationaux et régionaux dynamiques, et contrastant avec un net recul de l'agriculture⁷⁵, certains facteurs de l'environnement de production des éleveurs limitent la productivité et renforcent la vulnérabilité de leurs systèmes aux aléas climatiques, de marché, et sécuritaires. Certains de ces facteurs concernent les 3 grands types de systèmes, quand d'autres sont plus marqués pour certains d'entre eux.

Facteurs communs aux trois systèmes:

- Les soins vétérinaires sont largement insatisfaits sur l'ensemble du territoire, y compris à proximité des villes.
- Malgré des marchés dynamiques, la compétitivité des produits de l'élevage mauritanien pâtit du manque d'infrastructures de vente mais aussi de manque de promotion et de label des produits animaux qui en sont issus.
- La faible valorisation des produits généralisée est à relier à une organisation peu performante des transformations de produits et d'un environnement peu favorable (banarisation faible, animation limitée, information inefficace).

Pour les **grands transhumants**, une contrainte de plus en plus forte pèse sur l'accessibilité des parcours (conflits, problème d'accès à l'eau). Cette réalité se couple avec une perte de savoirs (capacité à transhumer) et ainsi que d'une baisse de valorisation des espaces-ressources, notamment liée à la faible disponibilité en points d'eau.

Les zones **agro-pastorales** voient se multiplier les barrières à la mobilité. La diffusion de lois et décrets, d'accords et conventions locales et transfrontalières est insuffisante ou inexistante selon les cas.

Pour les systèmes **périurbains**, il est mis en évidence une faible productivité : baisse des ressources, déséquilibre alimentaire, désorganisation de la filière aliment bétail. Cette dernière contrainte concerne également un grand nombre de ménages en système agro-pastoral, dont la taille des troupeaux ne justifie pas le recours à la mobilité du bétail, y compris en année de sécheresse.

Beaucoup d'acquis et de perspectives en matière d'appui à la productivité de l'élevage existent dans les programmes actuels (RIMRAP, PRAPS, PRODEFI, etc.) et futurs (RIMDIR, RIMFII) et peuvent apporter des solutions dans les quatre wilayas. **[R 2.2] Il y a lieu d'harmoniser davantage les interventions autour des directions régionales de**

⁷⁵ lui-même lié à une combinaison de facteurs écologiques, économiques et à ces choix de politique alimentaire

l'Élevage et de leurs inspections, notamment dans les zones frontalières (fluidité des mobilités, baisse de conflits locaux, amélioration de la productivité des élevages).

Conclusion 3

L'approche adoptée pour la construction du registre social, compte tenu de la faible pratique du nomadisme total et de la généralisation des points de fixation, ne risque pas de conduire à une forte exclusion des populations pastorales sur la base de leur mode de vie et de leur mobilité. Néanmoins, certaines adaptations pourraient garantir une meilleure prise en compte des spécificités des populations pastorales, réduisant d'autant plus les risques d'exclusion, et limitant les impacts non désirés potentiels sur les stratégies adoptées par les ménages pastoraux.

[R3.1] Une attention est accordée à la saisonnalité des mouvements de population liés aux activités pastorales par le processus de construction du registre social, mais celle-ci pourrait être renforcée en réduisant la période de collecte de l'information à la saison froide, notamment en année de sécheresse. En effet, la conduite d'activité d'enregistrement en zone pastorale en période d'hivernage augmente les risques d'inclusion de populations essentiellement urbaines, alors que les risques d'exclusion de populations transhumantes sont augmentés en saison chaude, notamment en mauvaises années lorsque les mouvements de familles entières sont plus fréquents et plus précoces.

Alors que les choix des critères de ciblage communautaire tiennent compte des principaux facteurs de vulnérabilité pastorale, les outils développés dans le cadre de la construction du registre social ne tiennent pas compte des pratiques de confiage des animaux de la diversité de leurs modes de gestion. **[R3.2] Ainsi, le questionnaire de l'enquête de vérification demande à être précisé pour mieux tenir compte de ces pratiques et permettre un ciblage des programmes sociaux utilisateurs du registre sur des bases plus précises.**

[R 3.3] Enfin, une analyse comparée du « filtre bétail » aujourd'hui utilisé par le programme *Tekavoul* et d'un prototype de filtre alternatif basé sur l'analyse des systèmes et des catégories de ménages détaillée dans ce rapport souligne l'utilité d'une conception de filtres spécifiques à chaque zone de moyen d'existence dominant.

Conclusion 4

L'implication d'enfants dans les soins apportés aux animaux, y compris lors des transhumances, est très fréquente. Cette implication est une condition nécessaire à la transmission intergénérationnelle des savoirs sur laquelle repose en grande partie la reproduction des systèmes d'élevage pastoraux et agro-pastoraux. Mais elle conduit ces enfants à être exposés à de nombreux risques, notamment sanitaires, et, sans être l'unique barrière d'accès, est difficilement compatible avec l'accès à l'éducation formelle primaire et secondaire. Alors que ces choix s'opèrent dans un contexte contraint et caractérisé par une offre de services de base faible et inadaptée aux contraintes de la mobilité, ce sont souvent les choix et besoins des familles qui guident les motivations d'implication des enfants dans les travaux associés à l'élevage.

[R 4.1] Alors que cette problématique est à la croisée d'enjeux économiques et de transmission des savoir-faire sur lesquels reposent la reproduction des systèmes pastoraux et des emplois associés, mais aussi d'autres enjeux, non moins importants, associés aux droits des enfants, il est recommandé de favoriser la mise en débat de

ces questions au sein de la future plateforme pastorale multi-acteurs, et d'appuyer les concertations à venir par la poursuite d'études complémentaires sur la perception des enfants d'éleveurs, de leurs parents, de la façon dont ces choix ou cette absence de choix se présente à eux.

- - - - -

5. Annexes

Annexe 1 : Termes de référence de la mission

Annexe 2 : Bibliographie consultée

Annexe 3 : Calendrier de la mission et institutions rencontrées

Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 5 : Carte des moyens d'existence (SIM : 2013)

Annexe 6 : Liste des projets et programmes dans les 4 régions

Annexe 7 : Quelques faits historiques marquants les 4 régions

Annexe 8 : Esquisse de la liste des tribus et des alliances

Annexe 9 : Catégorisation détaillée des ménages selon les 3 grands types de systèmes

Annexe 10 : Correspondance des typologies des systèmes et des ménages proposées avec une catégorisation détaillée des systèmes d'élevage (IEPC, 2002)

Annexe 11: Type de système dominant dans les communes couvertes par le Registre Social

Annexe 12 : Quelques données statistiques sur l'accès aux services de santé dans les régions couvertes par le RIMRAP.

Annexe 13 : Quelques données statistiques sur l'accès aux services d'éducation formelle dans les régions couvertes par le RIMRAP

Annexe 14 : Listes de sigles et des abréviations

Annexe 1 : Termes de référence de la mission

Analyse des déterminants de la vulnérabilité des systèmes pastoraux et leur implication sur les ménages pastoraux et le travail des enfants

Contexte

Malgré la bonne performance économique de ces dernières années, la Mauritanie est confrontée à une série de défis, tels que l'augmentation des prix des denrées et les chocs climatiques répétés. En réponse à ce contexte de vulnérabilité, la Mauritanie a développé et validé sa Stratégie nationale de protection sociale (SNPS), destinée à soutenir les ménages les plus pauvres et à promouvoir la résilience dans le pays. La SNPS appelle à une plus grande coordination entre les programmes existants et à la création de nouveaux programmes visant la réduction de la pauvreté et/ou le renforcement des moyens d'existence des populations les plus vulnérables aux risques sociaux, économiques et sanitaires.

L'Union européenne a entamé le 11^e FED en Mauritanie à travers un secteur de concentration important – Sécurité Alimentaire & Nutritionnelle et Agriculture Durable, SANAD – dont le premier volet consiste en un programme novateur de structuration du monde rural avec une porte d'entrée institutionnelle. Depuis 2016, le RIMRAP – Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agricole et Pastorale – a pour ambition de fédérer l'ensemble des acteurs du secteur tout en renforçant les structures de l'Etat, tant au niveau central que régional. Ceci dans un objectif global d'amélioration de la résilience des populations les plus vulnérables. Le RIMRAP possède une forme originale puisqu'il regroupe autour d'une Assistance Technique, 18 ONG (dont *Save the Children*) réparties dans 4 Wilaya et 2 Etats Membres (Espagne & Allemagne). Les deux autres volets de la SANAD, destinés à renforcer les infrastructures rurales et les filières agricoles & pastorales, entreront en action en 2018. L'ensemble de ce premier secteur représente 80 M€ d'investissement pour l'UE et mérite donc une attention particulière.

Dans le cadre de l'exécution de la SNPS, la République Islamique de Mauritanie met en place, avec l'aide de la Banque Mondiale, un programme de filets sociaux en direction des ménages les plus pauvres du pays. Ce Programme, se fonde sur (i) La création d'un Registre social de la pauvreté et (ii) Des transferts sociaux réguliers et prévisibles aux ménages ayant été identifiés comme les plus pauvres. Par ailleurs, la Banque mondiale appuie également le gouvernement mauritanien dans la mise en place de mécanismes de réponse aux chocs.

L'Union Européenne, *Save the Children* et la Banque Mondiale, de par leur mandat et le développement des programmes précités portent un intérêt convergent aux systèmes et aux ménages pastoraux. Aussi, dans l'optique de mieux comprendre les systèmes pastoraux – finalement assez mal connus et peu documentés – ces 3 acteurs désire entreprendre une étude d'envergure dans les 4 wilayas pour en connaître leurs caractéristiques et diversité.

Justification de l'étude

Pour le RIMRAP, cette étude doit permettre de mieux adapter les stratégies d'appui, à la fois institutionnelles et centrales avec le Ministère de l'Elevage et les Etats membres, qu'opérationnelle et locales avec les ONG et les services déconcentrés. Ceci permettra, dans un premier temps, d'affiner l'approche en direction des ménages les plus vulnérables de ces systèmes à travers les fonds d'investissement prioritaires du RIMRAP et, dans un second temps avec les RIMDIR et RIMFIL, d'adapter au mieux les infrastructures à installer et les filières de productions à soutenir pour développer une résilience réelle des populations concernées.

Dans le cadre du RIMRAP, *Save the Children* a mené une étude dans le Hodh El Gharbi, et a commencé, à travers des techniques de participation directe des enfants, à explorer le lien existant entre le travail des enfants dans le milieu agro-pastoral, la sécurité alimentaire et les mécanismes de résilience des ménages pastoraux. Avec cette étude, *Save the Children* souhaite mieux comprendre la situation des enfants au sein des communautés pastorales et leur rôle dans l'économie des ménages ainsi que sensibiliser sur le travail des enfants dans le secteur pastoral et les implications sur le bien-être des enfants.

Enfin, la Banque mondiale s'interroge sur l'inclusion des ménages pastoraux au système de protection sociale en cours de développement par le gouvernement. Le socle du système se base sur le Registre social et le Programme de transferts monétaires (Tekavoul) conçus davantage pour une population sédentaire qu'une population mobile. Les ménages dont les moyens d'existence reposent essentiellement sur les systèmes pastoraux pourraient constituer un groupe de population négligé ou non pris en compte dans les mécaniques développés.

Au final, les systèmes pastoraux que le RIMRAP voudrait mieux comprendre pour agir efficacement sur leur résilience, s'appuient de manière assez spécifique sur le travail des enfants dont *Save the Children* voudrait appréhender les implications sur leur bien-être. Une partie de ces ménages étant particulièrement vulnérable, mais possédant un mode de vie partiellement itinérant, constituent des bénéficiaires potentiels d'une protection sociale appuyée par la Banque Mondiale sous réserve de pouvoir les comptabiliser dans le Registre social. A terme, cet appui « social » pourrait se prolonger par des actions collectives ou individuelles de « protection sociale adaptative » - qui possèdent une dimension économique et productive – aboutissant à la résilience recherchée par la SANAD et, globalement, l'ensemble des acteurs.

Objectif de l'étude

L'objectif de cette étude est de mettre en lumière les caractéristiques sociales et économiques des ménages dont le pastoralisme constitue le principal moyen d'existence et de comprendre les contraintes d'accès de ces ménages aux services de bases dont le système de protection sociale. Cette analyse s'appuiera sur les différents travaux réalisés en Mauritanie en lien avec la vulnérabilité et la résilience des élevages pastoraux ; diagnostic récents réalisés dans le cadre du RIMRAP (ONG) et du PRAPS (diagnostics pastoraux par UEP) notamment, étude Initiative élevage pauvreté et croissance (FAO 2002), systèmes d'élevage dans le Hodh el Gharbi (VSF 2000), pastoralisme et sécurité alimentaire (RESAL UE, 1998)...

Cette analyse vise à alimenter les échanges et le dialogue sectoriel entre acteurs de la plateforme de dialogue sectoriel. Elle permettra d'alimenter les réflexions prospectives sur les priorités de renforcement de la résilience des systèmes pastoraux particulièrement vulnérables.

Périmètre de l'étude et questions à traiter par les consultants

- **Identification des principaux acteurs du pastoralisme.** Il s'agit d'identifier les grands acteurs des activités pastorales : institutions, associations et ménages dont les moyens d'existence se basent sur le pastoralisme.
- **Catégorisation des systèmes pastoraux :** Quels sont les différents systèmes pastoraux existants et quels sont leurs modes de fonctionnement ? Il conviendra d'identifier parmi chaque système identifié, les contraintes et les dynamiques actuelles (Amplitude des déplacements, itinéraires, accès à l'eau, accès au pâturage, accès aux marchés, compétition et/ ou complémentarités avec d'autres activités) ainsi que les grandes évolutions historiques.
- **Catégorisation des ménages pastoraux :** Quelles sont les grandes caractéristiques des ménages pastoraux ; Il conviendra d'établir une grille d'analyse selon plusieurs critères : Le statut (propriétaire éleveur, propriétaire ayant recours au salariat ou au « confiage », berger ; Le cheptel (type et quantité moyenne) ; Le degré de spécialisation (agro-pasteur, pasteur) ; La mobilité (amplitude des déplacements, itinéraires, points d'attaches).
- **Exposition aux risques :** Quels sont les risques qui pèsent sur les moyens d'existence des ménages pastoraux ? Il conviendra de faire la distinction entre les risques covariants (épizootie, sécheresse...) qui à priori touchent les moyens d'existence des ménages pastoraux et les risques idiosyncratiques spécifiques aux ménages pastoraux (maladies, décès, divorces...). Les risques identifiés doivent être analysés au regard des catégorisations des systèmes et des ménages pastoraux préalablement effectuées.

- **Recommandations :** Le consultant s'attachera à présenter des pistes de solution pour faciliter l'intégration des ménages pastoraux dans les programmes / projets développés par les commanditaires de l'étude. Plus spécifiquement il est attendu des recommandations portant sur les aspects suivants :
 - (i) La définition d'actions structurantes et résilientes à l'échelle depuis les ménages jusqu'aux zones d'évolution de ces ménages ;
 - (ii) La définition de modalités d'interventions permettant de réduire la pénibilité et l'intensité du travail des enfants ;
 - (iii) La définition d'actions ou de processus ad hoc aux méthodes existantes pour identifier les ménages pauvres et leur apporter un appui de base.

Questions spécifiques devant être traitées par l'étude

- **Quels besoins sont exprimés par ces ménages pastoraux**, dans tous les domaines (sociaux, productifs...) ? Ceci permettra au RIMRAP d'orienter les actions à entreprendre à travers les agents de l'Etat, les structures de développement et les élus.
- **Quels est l'accès aux services de base** (éducation, santé, Etat civil...) et aux programmes sociaux pour les ménages pastoraux ? Il conviendra de clarifier les facteurs des difficultés d'accès aux services de base (contraintes liées à la mobilité, à la culture...).
- **La mesure de la pauvreté selon le Registre Social (registre social) est-elle en adéquation avec la situation sociale et économique des ménages pastoraux (Pour chaque catégorie de ménages identifiés) ?** Si oui, comment faciliter leur enregistrement dans le registre social ? Comment faciliter l'accès aux services de base (éducation, santé, Etat civil, marché) pour chaque catégorie de ménages pastoraux ?
- **Quels sont les rapports avec les autres acteurs du secteur rural** (autres groupes socio-économiques, structures de développement & associatives, services déconcentrés de l'Etat tant technique qu'administratifs, Elus) ? L'idée étant d'optimiser – si besoin – la synergie entre ces différents groupes en vue d'une paix sociale et d'une meilleure résilience de ces groupes et de la zone.
- **Situation des enfants dans le milieu pastoral :** analyse de la situation des enfants au sein des communautés pastorales (nutrition, santé éducation, etc.), notamment le recours au travail des enfants par les ménages pastoraux. Analyser les causes et conséquences du travail des enfants dans le milieu agropastoral en Mauritanie et son lien avec la sécurité alimentaire et résilience des ménages.
- **Quelles contributions au système productif local ?** L'objectif est d'étudier toutes les productions réalisées par ces groupes, de manière autonome (lait, viande etc...) mais également en complément avec les autres systèmes de production. L'idée étant de rechercher d'une meilleure synergie socio-économique locale et, de nouveau, une amélioration de la résilience des ménages.

Produits attendus

Les produits attendus au fil et au terme de l'étude sont :

- 1) En amont de la mission : Une proposition méthodologique et d'organisation du travail et une liste des structures et personnes clés à rencontrer avec les questionnaires ou guides d'entretien correspondant ;
- 2) Une première restitution « à chaud » auprès des commanditaires et des parties prenantes directement concernées par l'étude ;
- 3) Une présentation publique plus générale des résultats auprès d'un public plus large incluant les décideurs principaux du pays mais aussi les acteurs majeurs et notamment les acteurs de la plateforme de dialogue

sectoriel appuyée par le RIMRAP et le PRAPS. Un power point de présentation par les consultants et un compte rendu exhaustifs des débats (par le secrétariat assuré au titre de la plateforme de dialogue) ;

- 4) Un rapport d'étude comprenant un rappel de la méthodologie de l'étude, une présentation des résultats des travaux réalisés dans les 4 wilayas, une analyse approfondie des questions structurantes et des recommandations opérationnelles utiles aux interventions;

Processus méthodologique

Préparation

- Prise de connaissance des documents et de la littérature disponibles pour permettre une bonne compréhension du contexte, de la problématique pastorale en Mauritanie et du travail des enfants dans ce milieu, et des projets des commanditaires de l'étude ;
- Circonscription du champ de l'étude, approbation du plan de travail de l'étude avec l'équipe de pilotage de l'étude ;
- Entretiens préalables avec les commanditaires de l'étude pour prendre des informations sur le déroulement de l'étude, la gestion du contrat, l'organisation du départ sur le terrain.

Entretiens approfondis & visites de terrain

- Entretiens avec les parties prenantes (Ministère de l'élevage, ministère de l'action sociale, associations d'éleveurs, agences de Nations Unies : FAO, UNICEF, BIT, OP élevage, PRAPS etc.) ;
- Conduites d'entretiens individuels approfondis auprès des acteurs de l'élevage (services de l'élevage, associations, ménages pastoraux y compris avec les enfants etc.). Visites de terrain dans les 4 Wilaya du RIMRAP (zone agro-pastorale)

Restitution

- Avant de remettre le rapport initial, le Consultant organisera une réunion de restitution avec les parties prenantes pour discuter des premières observations / analyses.
- Une présentation publique plus générale des résultats auprès d'un public plus large incluant les décideurs principaux du pays mais aussi les acteurs majeurs et notamment les acteurs de la plateforme de dialogue sectoriel appuyée par le RIMRAP et le PRAPS.
- En guise de note de fin de mission, les experts produiront un power point de présentation par les consultants et un compte rendu exhaustifs des débats (par le secrétariat assuré au titre de la plateforme de dialogue).

Analyse et rédaction du rapport

- Un rapport initial sera soumis par le Consultant, 15 jours après la fin de sa mission terrain. Les commanditaires de l'étude procéderont à une première appréciation de la qualité du rapport initial, sa conformité aux critères énoncés dans les termes de références et le contrat conclu avec le consultant. Des commentaires seront éventuellement émis et le Consultant aura alors 15 jours pour modifier son rapport en tenant compte des commentaires.
- Le but du rapport est de présenter les analyses et les conclusions de l'étude reprenant les grands éléments d'analyse figurant dans les termes de références et fournir des recommandations ;
- Le Consultant doit développer ses conclusions en expliquant dans quelle mesure elles reposent sur les avis, des analyses ou des éléments objectifs et vérifiables. Lorsque les avis recueillis lors des entretiens et des séances de travail en commun constituent la principale source d'information, le Consultant précisera le degré de consensus observé et les procédures appliquées pour vérifier ces avis.
- Le rapport comprendra : Une synthèse de l'étude (2 pages maximum) ; La finalité, l'objet et les modalités de conception et de conduite de l'étude ; Les informations et les analyses répondant aux questions soulevées dans les termes de références ; Les conclusions ; Les recommandations ; Les annexes dont les noms et les contacts des principales personnes rencontrées.

Profil des Consultants

Une équipe de quatre consultants sera mobilisée pour mener à bien cette étude qui bénéficie d'un cofinancement RIMRAP-UE, Banque Mondiale, *Save the children*.

Chef de mission (financement RIMRAP-UE):

Socio-pasto-anthropologue de niveau 3^{ème} cycle, avec une connaissance avérée des systèmes de production agricoles tropicaux et en particulier sahéliens. L'expert doit disposer d'une bonne connaissance des contextes pastoraux et de plus de 10 ans de pratique dans des appuis au développement rural en Afrique subsaharienne. Une connaissance de la Mauritanie est un atout. Excellentes capacités de rédaction et de synthèse requises.

Expert protection sociale et filet sociaux (financement Banque Mondiale):

Socio-économiste (bac +5), spécialiste des politiques de la protection sociale et des mécanismes de filets sociaux en milieu sahélien. Bonne connaissance requise des aspects socio-économiques du contexte rural sahélien.

Au moins 10 ans d'expérience dans des projets d'appui au développement rural en Mauritanie. Bonne capacité de rédaction en français.

Consultant socio-pastoraliste national (RIMRAP-UE):

Expert national ou accompagnement dans les wilayas par les délégations régionales de l'élevage? Profil à ajouter type expert national socio-pastoraliste connaissant les 4 wilayas, les problématiques pastorales, les projets de développement pastoral, les démarches de concertation pour la gestion des espaces pastoraux et le cadre juridique. Bonne capacité de rédaction en français et maîtrise de la langue hasanya et/ou de la langue poular.

Spécialiste travail des enfants « *Save the children* » :

Spécialiste du travail des enfants fourni par « *Save de children* »

Organisation du travail, durée de l'étude et calendrier

Le contrat sera pour une durée de trente jours travaillés par expert répartis de la manière suivante.

Phases	Chef de mission pastoraliste	Experte filets sociaux	Spécialiste travail des enfants	Expert national socio-pastoraliste
Analyse documentaire et préparation desk	5	5	5	5
Entretiens de cadrage Nouakchott	3	3	3	3
Entretiens dans les 4 willaya RIMRAP	12	12	12	12
Analyses et restitution aux acteurs du dialogue sectoriel Nouakchott	4	4	4	4
Rédaction rapport provisoire et final desk	6	6	6	6
Total jours experts	30	30	30	30

Ce planning sera ajusté en fonction du calendrier final.

Pour rappel sur la prise en charge financière des experts par l'UE, en fonction du calendrier, du fait de la densité de la mission les samedis pourront être travaillés. Les dimanches à la capitale ne sont pas considérés comme jours travaillés.

Le démarrage de la mission est souhaité dans la période de fin février et début mars.

Annexe 2 : Bibliographie consultée

- Analyse des filières agricoles : coton, riz, mangue, pomme de terre, échalote, 37 pages.
- Bonte P., 2009. *Appartenances tribales et enjeux fonciers pastoraux en Mauritanie, le projet « Elevage II »*, In *Etudes rurales* 2009/2 (n° 184), p. 149-168.
- Bouy M., Ould SAaleh T.M., 2002. Typologie des systèmes d'Elevage du Hod el Gharbi. GIRNEM, CA-MEL.
- Cadre d'analyse de la gouvernance foncière, 2013, *Contribution à l'amélioration de la politique foncière à travers l'usage du cadre d'analyse de la gouvernance Foncière*, Banque Mondiale, 101 p.
- CILSS-BAD, 2014, *Programme de renforcement à la résilience alimentaire et nutritionnelle récurrente au Sabel (P2registre social)*, Etude ESS.
- CILSS-CSEAO, *Profil sécurité alimentaire- Mauritanie*, rapport final, 2008.
- CMAP, 2005, *Analyse du potentiel de croissance du secteur rural en Mauritanie*, Ministère des Affaires économiques et du Développement.
- Collectif, 2017, *L'Afrique du Sabel et du Sabara à la Méditerranée*, Édition Armand Colin, Paris, 287 p.
- Coopération italienne au Maroc et en Mauritanie 2015.
- FAO, 2014, *Stratégie et Plan d'Action de mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte en Mauritanie*.
- FAO-CR, 2014, *Étude sur le financement de l'agriculture et du monde rural*, Rapport complémentaire
- FewsNet, FAO, ACF, 2015. Mauritanie: Profil des moyens d'existence. Nouakchott, Mauritanie.
- FIDA/ ProLPRAF, 2008, *Filière aviculture*, 20 p.
- FMI, 2011, *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*, Volume 1.
- Gouvernement, 2006, *Appui à la Mise en œuvre du NEPAD-PDDAA*, Vol 5, Appui aux filières agricoles porteuses, NEPAD-FAO, 16 p. + annexes.
- Gouvernement, 2010, *Les opportunités d'investissement en Mauritanie*, Journée Secteur Privé, Bruxelles, UE-PNUD-FAO, 22 juin 2010.
- GRDR, *Atlas du Sud-Est mauritanien, Dynamiques rurales*.
- HEA, 2009, *Profil de moyens d'existence des agriculteurs de la zone agricole pluviale Moughataa de Selibabi*, Guidimaka.
- HEA, 2009, *Profil de moyens d'existence des pastoraux de la zone sud-est Moughataa d'Aioun el Atrouss*, wilaya de Holdh el Gharbi.
- Initiative Elevage Pauvreté et Croissance, 2002, *Proposition pour un document national*.
- IRAM-ECO, 2002, *Gestion des ressources naturelles du Guidimaka*, PDR, 52 p.
- Le Couster V., 2011, *Conception et mise en œuvre d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) sur le programme Revenus Verts pour la nourriture*. Rapport de fin de mission.

- Le Couster V., 2011, *Guide de référence pour la gestion du Fonds de Roulement*.
- MDR, 2012, *Appui à l'élaboration de la Stratégie de Développement du Secteur Rural*, Rapport final.
- MDR, 2013, *Stratégie de développement du secteur rural à l'horizon 2025 (SDSR)*, Rapport définitif, février 2013.
- MDR/Direction de l'Élevage, 2006, *Élevage en Mauritanie, Etat des lieux et perspectives du sous-secteur, Contraintes, Atouts et Stratégies*, 6 pages.
- MDR-DUE, 2014, *Revue institutionnelle du secteur agricole et pastoral – RISAP, Etat des lieux et principaux chantiers de réformes institutionnelles*, MDR-DUE/HTSPE, 85 p.
- MEDD, 2014, *Stratégie nationale de conservation des zones humides en Mauritanie*, MEDD-UICN.
- Ministère de L'Environnement et du Développement Durable, *Projet de stratégie et de plan d'action sur la diversité biologique*, 1999, 57 p.
- Ministère de la Santé. 2014. Carte sanitaire nationale de la Mauritanie. Nouakchott, Mauritanie.
- Ministère de la Santé. 2017. Plan national de développement sanitaire 2017-2020. Nouakchott, Mauritanie.
- Ministère de l'Economie et des Finances - Office National de la Statistique. 2013. Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Nouakchott, Mauritanie. (RGPH 2013)
- Ministère de l'Economie et des Finances - Registre Social - RIM, 2017. Manuel opérationnel du Registre Social. Nouakchott, Mauritanie.
- Ministère de l'Economie et des Finances, 2017. Questionnaire ménage de l'enquête de vérification.
- Ministère de l'Education, 2016. Annuaire des Statistiques Scolaires 2016-2017. Nouakchott, Mauritanie.
- Ministère des Affaires Économiques et du Développement, 2012, *Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire pour la Mauritanie aux horizons 2015 et vision 2030*.
- Ministère des Affaires économiques et du Développement, 2015, *Rapport d'évaluation globale 2001-2015 du CSLP*, 221 p. + annexes.
- Ministère du Commerce, Industrie et du Tourisme, 2015, *Actualisation de l'Etude diagnostic pour l'intégration du commerce, De rentes à court terme vers une croissance macroéconomique et un développement durable fondé sur l'exportation*, 177 p.
- NCG, 2017. *Résilience pastorales et agropastorales au Sabel : Portraits de la transhumance 2014-2015 et 2015-2016 (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger)*, 46 p.
- Office National de la Statistique (ONS). 2014. Profil de la pauvreté en Mauritanie. Rapport final. Nouakchott, Mauritanie.
- Office National de la Statistique (ONS). 2016. Enquête par grappes à indicateurs multiples, 2015, Rapport final. Nouakchott, Mauritanie.
- OXFAM-INTERMON, 2001, *Etude sur la capitalisation d'expériences de commercialisation groupée dans le Programme de Moyens d'Existence Durable en Mauritanie*, 13 pages.
- PANA, 2004, Mauritanie.

- PNASA-FAO, *Mécanismes de prévention et de gestion des urgences alimentaires en Mauritanie*, 2011.
- PNUD-FAO, 2000, *Rapport sur la consultation sur le thème de l'Agriculture et de la lutte contre la pauvreté*.
- PNUD-PNUE, *Évaluation environnementale stratégique (EES) du secteur du développement rural*, 71 pages + annexes.
- PRAPS, 2015, *Présentation du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sabel*, Banque mondiale, 24 p.
- PRAPS, 2018. Plan de contingence actualisé aux crises pastorales en Mauritanie. Nouakchott, Mauritanie.
- PRAPS, *Diagnostic de démarrage*, Banque mondiale, 2016.
- PRODEFI, 2016, *Rapport de conception*, FIDA, 30 p. + annexes.
- ProGRN, 2011, *Évaluation des effets des activités pare-feux et CES sur les revenus et la sécurité alimentaire des ménages Enquête au Guidimakha et au Hodh el Gharbi*, 62 p.
- ProGRN, 2011, *Gestion décentralisée des ressources naturelles en Mauritanie, Expérience et enseignements 2001-2011*, 37 p.
- Projet d'appui au Développement de Brakna, 2006, *Rapport d'activités du Projet Brakna-Sud*, 14 p.
- ProLPRAF, 2015, *Étude de la filière cuirs et peaux*, 40 p.
- ProLPRAF, 2016, *Étude de la filière lait*, 110 p.
- ProLPRAF, 2016, *Rapport d'achèvement du projet*, 31 p. + annexes.
- ProLPRAF, Document de conception du projet, FIDA, 24 p.
- RBM, 2018. Une démarche innovante de l'adaptation classique de l'analyse de l'économie des ménages (IHEA) aux réalités pastorales du sahel.
- RIM, 2002, *Initiative élevage pauvreté et croissance (IEPC), Proposition pour un document national*, FAO, 71 p.
- RIMRAP, 2016, *Étude d'identification des filières porteuses en termes économiques et en matière de renforcement de la résilience agricole et pastorale*, DUE/IRAM-UCAD Conseils, 64 p. + annexes.
- RIMRAP, 2016, *Rapport final de la mission de formulation du Programme « Renforcement des Investissements en Mauritanie pour le Développement des Infrastructures et services Ruraux (RIMDIR) » 6 à 20 Février 2017*, DUE/IRAM-UCAD Conseils, 22 p. + annexes.
- UCAD - PRAPS. 2017. *Étude des revenus des ménages des pasteurs et agropasteurs en Mauritanie. Rapport final*. Nouakchott, Mauritanie.
- UE, 2014, *État des lieux et principaux chantiers de réformes institutionnelles et organisationnelles*, RISAP, 109 p. + annexes.

Annexe 3 : Calendrier de la mission et institutions rencontrées

Date	Activité	Lieu nuitée
25/03	Voyage Domicile – Paris – Nouakchott Accueil par Dr Abder Benderdouche, chef de projet RIMRAP et Bernard Bonnet en mission pour le RIMRAP (mission formation et recherche action AFC-GIZ)	Nouakchott
26/03	Entretien avec Abder Benderdouche, Hamzate Kane (SE/RIMRAP) et Zahra Abdallahi Assistante de programme Entretien de début de mission avec la DUE Entretien avec le Président du GNAP et son adjoint Travail de préparation méthodologique et établissement du calendrier de terrain Bilan, recherche et exploitation documentaire	Nouakchott
27/03	Réunion à la Direction DPSEC de l'Elevage Séance de travail avec les représentants des consortia d'ONG-OI partenaires du RIMRAP Entretien avec <i>Save the Children</i> Entretien avec la Direction technique du PRAPS Réunion avec l'UNICEF Réunion avec le PAM Réunion avec le Registre social	Nouakchott
28/03	Voyage Nouakchott- Ayoûn Exploitation bibliographique	Ayoûn
29/03	Réunion avec le consortium OXFAM-ODSZAZAM Visite de courtoisie au Waly, en présence de son staff Entretien à la Direction régionale de l'Agriculture Entretien à la Direction régionale de l'Education Entretien à la Direction régionale de la Santé Entretien avec un promoteur de production et vente de lait de chamelle	Ayoûn
30/03	Visite du site de Ounlah Riad (zone pastorale), jour de marché, entretien avec le Maire et différents acteurs (APE, commerçants, intermédiaires de vente, éleveurs, familles de pasteurs)	Ayoûn
31/03	Visite du Hakem de Kobenni Réunion avec l'Inspecteur de l'Elevage, le représentant des Associations pastorale et d'un vétérinaire privé en retraite Entretien avec le Maire de et certains administrés Rencontre des membres de la mission de vérification du registre social à Hassi el AAhmed	Ayoûn
01/04	Rencontre avec les bouchers de Ayoûn Réunions sur les ménages dans les villages de Point interne à la mission (fin d'entretiens sur le Hodh El Gharbi)	Ayoûn

02/04	<p>Voyage Ayoûn – Ména</p> <p>Visite de courtoisie au Waly du Hodh Ech Chargui en présence de son staff</p> <p>Entretien avec le Directeur Régionale de l'Élevage (PI)</p> <p>Entretien avec le Directeur Régionale de l'Éducation</p> <p>Entretien avec le Directeur de la Santé</p> <p>Entretien avec le représentant du GNAP pour la région du Hadh El Gharbi</p> <p>Réunion avec le Consortium Terre solidaire</p>	Néma
03/04	<p>Réunion avec le Consortium Terre solidaire</p> <p>Visite de courtoisie au chef d'arrondissement de Ayouna At Zib</p> <p>Entretien avec le Président de l'association pastorale El Rer à Ayouna At Zib</p> <p>Voyage Néma – Ayoûn</p>	Ayoûn
04/04	<p>Entretien avec une famille Foulbé Gieri (focus group de femmes) à Would Souya</p> <p>Voyage Ayoûn – Kiffa</p> <p>Réunion avec le Consortium</p> <p>Entretien avec le Directeur Régionale de l'Élevage</p> <p>Visite de courtoisie au Waly de l'Assaba</p> <p>Entretien avec un vétérinaire en retraite et formateur</p>	Kiffa
05/04	<p>Travail interne à la mission</p> <p>Echange téléphonique avec le Délégué Régional de L'Élevage</p> <p>Entretien avec le Président de la Fédération régionale des commerçants de bétail</p> <p>Entretien avec le Vice-président de l'association pastorale de Kiffa (membre du GNAP)</p> <p>Focus groupe au village de Mouchigag</p>	Kiffa
06/04	<p>Visite de courtoisie au Hakem de Konkossa</p> <p>Entretien avec l'adjoint au Maire de Konkossa et du comité de sélection au registre social</p> <p>Entretien avec l'Inspecteur de l'Élevage de Konkossa et quelques éleveurs</p> <p>Réunion au village de Sani avec le maire, l'APE et quelques notables</p>	Kiffa
07/04	<p>Visite de courtoisie au Hakem d'Ould Enjé</p> <p>Entretien avec l'Inspecteur de l'Élevage d'Ould Enjé</p> <p>Réunion au village d'Aweinat avec participation de membres du comité de sélection au registre</p>	Aweinat
08/04	<p>Réunion à un site peul d'un quartier d'Aweinat</p> <p>Voyage Ould Enjé à Sélibabi</p> <p>Réunion avec le Coordinateur GRDR</p>	Sélibabi

09/04	Réunion avec le Consortium GRDR Entretien avec le Délégué Régional de l'Agriculture Entretien avec le Délégué Régional de l'Hydraulique Entretien avec le Service du Cantonnement de Sélibabi Entretien avec la Direction de l'Environnement Entretien avec la Délégation Régionale de la Santé Entretien avec la Délégation de l'Education Entretien avec le Représentant du GNAP Visite sur le site de ???	Sélibabi
10/04	Visite sur le site de ??? Voyage Sélibabi-Kaédi	Kaédi
11/04	Voyage Kaédi-Nouakchott Travail interne à la mission (synthèse du terrain des 4 wilayas)	Nouakchott
12/04	Préparation de la restitution	Nouakchott
13/04	Restitution à la Banque Mondiale aux parties prenantes Contacts complémentaires	Nouakchott
14/04	Début de rédaction commune (répartition des tâches) Départ de Mauritanie pour l'expert filets sociaux international	Nouakchott
15/04	Ultimes contacts et travaux avec l'équipe du RIMRAP Départ de Mauritanie pour le chef de mission international	

Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées

Nom	Institution	Fonction
Nouckchott		
Abder Benderdouche	RIMRAP	Chef de mission
Hamzate Kane	RIMRAP	Suivi Evaluation
Zahra Abdallahi	RIMRAP (UCAD)	Assistante Programme
Philippe Lecler	DUE Mauritanie	Chargé de programme
El Hacem Ould Taleb	GANAP	Président
Mohamed Fadel Néma	PRAPS-Mr	Directeur technique
Dr Saleh	DPSEC/ME	Directeur
Dr Mamoudou Kane	DPSEC/ME	Directeur adjoint
Géraldine Choquet	GRDR	Coordinatrice
Bâ M.	Consortia Assaba	Représentant
Fadel Bah	Oxfam-Accord (Hott)	Représentant
Jean-Noel Gentile et Damien Vacquier	Pam	Représentant et chargé de programmes
Judith Léveillée, Zihalirwa Nalwage, Fatma Saeid Ahmed	Unicef	Représentante adjointe, responsable protection, chargée de programme protection
Ahmed Ould Bedde	Registre social	Directeur
Mohamedou M'Haimid	Agence Tadamone	Coordonateur du Programme Tekavoul
Willaya du Hod el Gharbi		
Mohamed Ball	Dir.. Reg. Agri. Ayoûn	Dir. Reg. PI
Délagué Régional	Dir. Rég. Educ. Ayoûn	Direct. Rég. Ayoûn
Aboubacrin Ould Wafi	Dir. Rég. Santé Ayoûn	Direct. Rég. Ayoûn
Ba Souleymane	Oxfam Ayoûn	Chef de projet
Thiam Abdoulaye	Oxfam Ayoûn	Technicien
P. Amzig	Ayoûn	Promoteur lait
Elud Abdoulramane	Ounlah Riad	Maire
Mohamed Salim Ahmed	Poste de Santé de Oulmah Riad	Responsable de Poste
Présidente de l'Association des Parents d'Elèves	Ouhmal Riad	Présidente
Madame Ardeja	Ouhmal Riad	Famille de pasteurs
Mohamed	Ayoûn	Représentant du GNAP pour la région

Kaber	Ayoûn	Membre de la Fédération des Bouchers
Ahmed sisi Amed	Association Pastorale de Kobenni (Membre du GNAP)	Représentant
Gabo Seydou	Inspection de l'élevage de Kobenni	Inspecteur
M. Mohamed	Ancien vétérinaire	Retraité à Kobenni
Maire de Hassi El Ahmed	Hassi El Ahmed	Maire
Ahmad Oul Mohamed	Chef de Village	Hassi El Ahmed
Dada Oul Ahmed	Village de la commune de Hassi el Ahmed	Superviseur de l'équipe d'enquête de vérification du registre social
Sidat Ould Ahmed	Village de Bouchiche	Chef de ménage d'une famille de pasteur
Bombai Ould Sidi Ahmed	Village de Bosfaye	Chef de ménage d'une famille de pasteur
Willaya du Hod el Chargui		
Lebatt Moubarak	Consortium RIMRAP du Hod el Chargui	Chef de zone
Yeslem Hamadi	Consortium RIMRAP du Hod el Chargui	Chef de zone
Berti Benani	Consortium RIMRAP du Hod el Chargui	Animateur
Dille Sidi Ahmaed	Consortium RIMRAP du Hod el Chargui	Animatrice
Lyes	Consortium RIMRAP du Hod el Chargui	CISP
Sahineze	Consortium RIMRAP du Hod el Chargui	Coordinatrice
Didde Med Alboullah	Dir. Reg Education	DRE
Dr Mohamed Ahmed	Direction Régionale de la Santé	DRAS
L. Moubarak	GNAP Néma	Président Néma
Abdboulaye Mamadou Ba	ACF Nema	Responsable d'antenne
Egal Abdidayin	Association Pastorale Ayouna At Zib	Président
Willaya de d'Assaba		
Famille Sow	Village Fulbe Gueri Mohamed Ali	Femmes et jeunes hommes
Abdoulaye Marmoud	Association Pastorale de Kiffa	Vice-président du Bureau Régional du GNAP
Abdalaye Mohamed	Fed des commerçants de Kiffa	Président
Dia Abderhramane	Personne-ressource	Vétérinaire retraité
Hamadi Abdoul Sall	Inspection de l'Elevage de Konkossa	Inspecteur
Souleymane Ould Side	Commune de Kankossa	Adjoint au Maire

Etmane Sidi Ahmed	Commune de Kankossa	Secrétaire Général
Abdel Malick Samba	Délé. Reg Hydraulique	Délégué à Selibabi
Mohamed oul Seidane	Village de Zeida Ncheich	Chef du village
Village de Saani	Village de la commuen de Kankossa	Chef du village et ses adjoints
Délégué régional	DR élevage de Kiffa	Délégué régional
Willaya du Guidimaka		
Oumar Diop	Inspection de l'Elevage d'Ould Yenge	Inspecteur
Khaléhly Ould Hamouty	Fédération Nationale de Eleveurs	Président de section de Ould Yenge
Moctar Diaguili	Commune de l'Eweinat	Maire
Chefs de ménages	Chef lieu de commuen de l'Eweinat	Entetien collectif
Chef de village	Village Peuhl de la commuen de l'Eweinat	Chef du village
Abdou Yatabéré	Consortia et GRDR	Coordinateur
Kalilou Sy	Cadre GRDR	Personne-ressource
Dia Abdou	GNAP Selibabi	Personne-ressource
Responsable d'Antenne	ONG du consortium du RIRAM Guidimaka	Entetien collectif
Bureau de l'Etat Civil	Antenne régionale du Guidimaka	Adjoint au reponsable du bureau
Mohamed Vadel Limam	Délégation Régionale du MEDD du Guidimaka	Délégué Régional
Mr Dah Ould Didiya	Délégation Régionale du MEN du Guidimaka	Délégué Régional
Djibi Bate Sow	Village Peulh de la commune de Tachott	Chef du village
Eleveurs en transhumance	Sabou, commune de Gouraye	Bergers

Personnels du projet RIMRAP

Nom	Institution	Fonction	Contact
Abder Benderdouche	RIMRAP (IRAM)	Chef de mission	a.benderdouche@iram-fr.org +222 36 96 54 66
Franck Müller	RIMRAP (IRAM)	Expert principal	franckmuller@mac.com +222 44 44 00 14
Hamzate Kane	RIMRAP (IRAM)	Expert Suivi évaluation	hamzate.kane@gmail.com 27 91 86 70
Zahra Abdallahi	RIMRAP (UCAD)	Assistante de Programme	abdallahizhra@gmail.com 31 59 59 59 ou 20 94 65 65

Annexe 5 : Liste des projets dans les quatre régions

TITRE PROJET	DATE DEBUT	DATE FIN	Opérateur	BUDGET	SOURCE DE FINANCEMENT	ZONE INTERVENTION	ACTIONS
Projet de lutte contre la pauvreté dans l'Afrot Sud et le Karakoro (PASK II)	2014	2019		10 505 600 USD	FIDA / RIM	Moughataas de M'Bout du Gorgol, Ould Yengé du Guidimakha et Kankossa de l'Assaba	Restauration des sols, mobilisation et gestion des eaux de surface. Appui au développement local.
Projet de développement des Infrastructures de base en zone rurale aride de Mauritanie, volet Oasis	2015	2019		5 738 000 USD	BID	Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimagha, Assaba, Tagant, Hodh Gharbi, HodhChargui, Inchiri et Dakhlet Nouadhibou	Réhabilitation et Préservation des moyens de subsistance. Développement de la Résilience aux changements climatiques et de la Sécurité Alimentaire.
WAAPP : programme sous-régional de l'amélioration de la productivité agricole	2013	2018		8 130,097 millions d'UM	FADES / RIM	Adrar, Tagant, Assaba Hodh El Gharbi et Hodh Charghi	
Projet d'Aménagement Hydro_agricole du Brakna Ouest (PAHABO) II	2015	2019		21, 436 milliards UM	BAD	Aménagement hydro-agricole de Brakna	
Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agricole et Pastorale (RIMRAP) *	2016	2020		22 000 000 €	UE / RIM / AECID / GIZ	Hodh el Garbi, Hodh el Chargui, Assaba, Guidimakha	amélioration de la productivité agricole tout en favorisant l'intégration régionale comme instrument de promotion d'une croissance partagée et de réduction de la pauvreté
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)	2016	2016		60 000 000 USD	BM	National (wilayas agropastorales zone frontalières)	appui au pastoralisme
PRREF: Projet de Renforcement de la Résilience de l'Economie Familiale (PRREF) grâce à la productivité de l'élevage dans le Sud et l'Est Mauritanien.	janv-15	janv-18		60 000 000 USD	BM	Sud et Est Mauritanien.	Lutter contre la pauvreté des pasteurs et agro-pasteurs les plus vulnérables
Amélioration de l'accès à la consommation de poisson et renforcement de la sécurité alimentaire	mars-14	mars-17		1.070.000 Euros.	UE	4 Wilayas du Sud et l'Est Mauritanien.	
Amélioration de la résilience des communautés et de leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique	janv-15	janv-18		238.000 Euros.	DFID	En plus des 4 Wilayas couvertes par le PRREF: Gorgol, Brakna et Trarza pour appuyer agropasteurs les plus vulnérables des 7 Wilayas.	Lutter contre la pauvreté des pasteurs et agro-pasteurs les plus vulnérables des 4 Wilayas Sud et l'Est de la Mauritanie.
Projet de réponse intégrée à l'amélioration de la sécurité nutritionnelle et à l'accès aux soins de santé en Mauritanie	2016	2018	ACF	2 980 000 €	ECHO / DFID	Hodh el Chargui (Amourj, Djiuenni, Néma) Guidimakha (région)	prévention et prise en charge de la malnutrition des populations
Projet d'appui au recouvrement des besoins d'urgence et au renforcement de la résilience des populations vulnérables dans la région du Guidimakha (Phase II)	juil-05	2017	ACF	USD 837 097	USAID	Guidimakha : municipalités de Bouanze, Dafort, Bouli, Souvi, Baédiam et Khabou	renforcement de capacité et l'accès à l'eau ainsi que les systèmes de gestion
Projet Intercommunal de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles dans le Bassin du Karakoro	2015	2017	GRDR	490.500 Euros	UE	communes de Khabou, Baédiam et Soufi (Guidimakha)	Groupeement de Collectivités Territoriales (Khabou, Soufi, Baédiam) sur la gestion concertée des ressources du Karakoro
Projet d'opérationnalisation et de mobilisation des ressources financières au profit des initiatives intercommunales du bassin de Karakoro	2016	annuelle ment étendu	GRDR	39 000 €	SCAC	5 communes du bassin de Karakoro (Ould Yengé, Bouilly, Soufi, Baédiam et Khabou)	Renforcer les capacités des Organisations Paysannes, de leurs membres et des élus des Collectivités Locales
Pour l'émergence d'un dialogue politique concerté sur la sécurité alimentaire dans les territoires transfrontaliers du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal, du Niger et du Burkina Faso « DIAPOCO »	2016	2017	GRDR	643.330.400 UM	CCFD AFD	Guidimakha: communes de Oud Yengé, Sélibaby, Gouraye et Melgué	
Gouvernance citoyenne des territoires	2015	2017	GRDR	2 700 000 €	UE SCAC CFSI Rég Centre	Guidimakha Karakoro	réflexion développement local au Sahel
Projet Augmentation des Capacités pour l'Adaptation au Changement Climatique en Milieu Rural	2014 ...	2018		7 800 000 USD	FAB	Assaba, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Hodh El Chargui, Hodh El Gharbi, Tagant, Trarza	Adaptation au changement climatique
Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle récurrente au Sahel P2RS	2015	2019		15 000 000 USD	BAD	tout le pays	

Annexe 6 : Quelques faits historiques marquants

- ✓ 1850 : La période précoloniale, agitée et intertribale
- ✓ 1905 : La pacification du pays et la collaboration avec les tributs maraboutiques Zwaya et guerrières
- ✓ 1929 : La grande crise mondiale et la grande famine locale avec manque de textiles (recours aux cuirs, peaux, laines)
- ✓ 1940 : Politique de sédentarisation coloniale, premières cultures en aval des barrages (sorgho, niébé, maïs)
- ✓ 1905 : L'influence de la tribu des Ehel Sidi Mahmoud et les relations sociales locales (Assaba et Guidimaka et Gharbi, en alliance avec les aoulad M'Bareck)
- ✓ 1945 : Grande guerre spirituelle entre les Tenwajiw et Leghlal Mourides Cheik Hamahoulah (Hodh El Gharbi et Nioro del Sahel)
- ✓ 1947 : Passage de Mr Pierre Mesmer à Boughara et le barrage de Tamourt Kirain
- ✓ 19???: Exil de Cheik Hamahoulah
- ✓ 1960 : Indépendance de la Mauritanie (28 novembre), Président Mokhtar Ould Daddah
- ✓ 1964 : Loi sur les associations à but non lucratif au niveau du Ministère de l'Intérieur
- ✓ 1969 : Les grandes sécheresses avec changements socio-économiques. Premières distribution de vivres gratuits, introduction du blé dans les habitudes alimentaires. Villagisation et exode rural
- ✓ 1978 : Coup d'État militaire contre le Président Mokhtar Ould Daddah
- ✓ 1975-1983 : La construction de la route de l'espoir (Nouakchott-Néma et ses impacts socio-économiques (regroupement de campements).
- ✓ Années 1995 : Début du développement du maraichage autour des points d'eau
- ✓ 1978 : Création de la Loi permettant la création des coopératives agricoles au niveau du Ministère du Développement rural
- ✓ 1986 : La création des communes et l'ère de la démocratie en 1986 suite au sommet de la Baule ; essor des coopératives, associations, GIE
- ✓ 1986 : Création du projet oasis
- ✓ 1991 : Constitution du 20 juillet et Pluralisme politique
- ✓ Projet Elevage 1985-1995 : création des associations coopératives pastorales et GNAP
- ✓ 1991-2004 : Projet de gestion intégrée des RN dans l'Est mauritanien (GIRENM)
- ✓ 1992 : Premières élections présidentielles dans la 2^e République
- ✓ 1995 : Création de la Loi modifiant certains articles de la coopération
- ✓ 2000 : Code pastoral
- ✓ 2004 : Décret d'application du Code pastoral
- ✓ Année 2000 : Programme Assaba – PNUD : investissements importants dans les oasis et en infrastructures rurales.
- ✓ 2007 : Election présidentielle
- ✓ 2009 : Code forestier et son décret d'application
- ✓ 2017 : Evolution vers de nouvelles régions Centre (Tagant, Assaba, Guidimakha) et les deux Hodhs réunis (référendum du 05 août 2017).

Annexe 7 : Esquisse de la liste des tribus et des alliances

Chorfa (descendant du Prophète) : alliance avec toutes les tribus

Kounta

Laglal

Mechdouf

Lehmenat

Oulad Daoud

Oulad Allouch

Joumane

Idoblal

Ehel Sidi

Oulad M'Bareck

Tenwajiw

Oulad Bouhoumoud (24 fractions)

Oulad Naçr

Idawali

Idow'ich

Ehel Taleb Mahmoud

Ehel Taleb Ethmane

Lechyakh

Oulad Zeid

Oulad Alloul

Oulad Biyeri

Oulad Billa

J'Avra

Ladem

Deiboussat
Oulad Sidi

Annexe 8 : Catégorisation détaillée des ménages selon les 3 grands types de systèmes

Système Grands Transhumants	Capital productif et main d'œuvre	Autres activités	Mobilité, habitat et équipement domestique
<p>Ménages vulnérable (Hofoualero)</p> <p>Ne paie pas la Zakhat mais la reçoit.</p>	<p>Ovins/ Caprins : 0-20 I Bovins : 0-5 → UBT/actif < 2</p> <p>Main d'œuvre disponible parfois réduite (veuf ou veuve, adulte malade, personnes âgées), et/ou très peu qualifiée.</p>	<p>Activité agricole parfois pratiquée (maraichage, cultures sèches ou de décrue au sud de la zone pastorale) mais souvent très réduite..</p> <p>Implication dans les activités suivantes (dont certaines ne sont pratiquées que par certains groupes sociaux) :</p> <p>En relation avec l'élevage : Gardiennage autour des points de fixation, berger saisonnier, puisage de l'eau et abreuvement des animaux, convoyage des animaux (temporaire), boucherie (vendeur de viande), tannage, ramassage et vente de bois de chauffe.</p> <p>Sans relation directe avec l'élevage : Maçonnerie (main d'œuvre), manutention, fabrication de briques, transformation (ex: couscous), artisanat, cueillette de PFNL, micro-commerce.</p>	<p>Mobilité : Absence de mobilité des animaux (retour au village tous les soirs).</p> <p>Famille sédentaire.</p> <p>Habitat : Hangar en bois ou plus rarement en béton, mais peu meublé, case, maison en banco (notamment dans les petits centres urbains).</p> <p>Beaucoup de familles vulnérables habitent les quartiers pauvres des petits centres urbains et/ou les villages satellites de villages plus aisés ou des chefs lieu de commune.</p>
<p>Propriétaire d'un petit troupeau (Toumza, Sambanagel)</p> <p>Ne contribue pas à la Zakhat. Le statut de bénéficiaire vis à vis de la Zakhat dépend du milieu social.</p>	<p>Ovins/Caprins : 20-50 I Bovins : 5-10 I Camelins : 0 Anes : 0-2 → 2 ≤ UBT/actif < 5</p> <ul style="list-style-type: none"> • La majorité des petits troupeaux sont des troupeaux de petits ruminants. • Lorsque les troupeaux sont mobiles, le propriétaire dispose souvent d'une charrette et d'un âne. 	<p>Cette catégorie de ménages pratique les mêmes activités que les ménages vulnérables. Néanmoins certains (notamment les hommes au sein du ménage) pratiquent ces activités avec un statut moins précaire, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Berger saisonnier → Berger responsable de la conduite d'un troupeau. • Convoyage temporaire et courtier non capitalisé → convoyage régulier et courtier non ou peu capitalisé • Micro-commerce → petit commerce de détail 	<p>Mobilité : Transhumance souvent d'amplitude réduite, soit associée à la garde d'autres animaux que ceux dont le ménage est propriétaire (activité de berger), soit à la conduite d'un troupeau rassemblant le bétail de plusieurs ménages (conduite collective du troupeau). Complémentation des laitières avec de l'aliment bétail en saison chaude, notamment lors des années de sécheresse.</p> <p>Pour les familles de bergers (garde d'autres animaux en plus du troupeau familial), deux options sont possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Famille transhumante, avec point d'attache.

	<ul style="list-style-type: none"> Le ménage peut parfois disposer d'un très modeste capital roulant commercial. <p>Main d'œuvre : Disposant d'un savoir-faire particulier ou d'un réseau (conduite de troupeau, courtage, convoyage, boucherie,...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Vendeur de viande → boucher disposant d'une patente. <p>Lorsque ces activités extra-pastorales sont très chronophages, et que le manque de disponibilité de main d'œuvre familiale l'exige, les animaux de ces ménages sont confiés en gardiennage à d'autres ménages, notamment en période de transhumance, mais rarement à l'année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Famille sédentaire, seuls les hommes et les jeunes garçons étant impliqués dans la transhumance <p>Pour les autres ménages : famille sédentaire.</p> <p>Habitat : hangar en béton mais modeste, maison en banco, le niveau d'équipement de l'habitat est alors un signe de trajectoire de différenciation économique et sociale ; case (généralement moins équipée).</p>
<p>Moyen troupeau (Gatai'a, Diarga)</p> <p>Contribue à la Zakhat</p>	<p>Ovins/Caprins : 50 -100 I Bovins : 15-70 et/ou Camelins : 10-20 I Anes /chevaux: 1-2 → 5 < UBT/actif < 25</p> <ul style="list-style-type: none"> Diversification dans un commerce de petite taille fréquent. 	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'activité agricole. En général, pas d'implication dans les activités de main d'œuvre le plus pénibles et dans les activités socialement déconsidérées. Gérant de grand troupeau / troupeau collectif, responsable de la supervision de plusieurs bergers. Implication possible dans des activités de commerce (courtier capitalisé, commerce de détail dans les petits centres urbains, etc...). Parfois retraités de la fonction publique, ou fonctionnaire de bas grade. <p>Lorsque ces activités extra-pastorales sont très chronophages, et que le manque de disponibilité de main d'œuvre familiale l'exige, les animaux de ces ménages sont confiés en gardiennage à d'autres ménages, notamment en période de transhumance, mais parfois à l'année.</p>	<p>Mobilité : Bétail transhumant, les laitières sont gardées au niveau du point d'attache si l'ensemble du ménage ne transhume pas. Complémentation des laitières avec de l'aliment bétail en saison chaude, notamment lors des années de sécheresse.</p> <p>Deux options possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Famille transhumante, avec point d'attache. Familles sédentaires, et seuls les hommes partent en transhumance avec les grands enfants et/ou des jeunes bergers pour les accompagner (retraités, ménages âgés, cas où les activités extra-pastorales jouent un rôle important). <p>Habitat : Hangar en béton et ou maison en banco, avec bon niveau d'équipement (batteries, salon aménagé...), case (généralement moins équipée). Résidences multiples possibles.</p>

<p>Grand troupeau (<i>Serk, Gallo</i>)</p> <p>Contribue à la Zakhat</p>	<p>Ovins /Caprins : 150 – 400 I Bovins : 80-150 et + Camelins : 20 à 100 et +</p> <p>➔ <u>25 < UBT/actif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Véhicules : Parfois Mercedes ou 4×4 pour les plus gros troupeaux Commerce, parfois de gros. 	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'activité agricole. Implication fréquente dans des activités de commerce, et/ou emploi salarié régulier (fonctionnaire), responsabilités politiques locales. Le travail de berger est confié aux jeunes hommes et/ou confié à de la main d'œuvre extra familiale (soit des familles entières – préférence des propriétaires-, soit des bergers individuels souvent issues des catégories 1 ou 2 ci-dessus). Pour les troupeaux de très grande taille, un gérant assure une relation intermédiaire entre le propriétaire et les bergers de ses différents sous-troupeaux. 	<p>Mobilité : Bétail transhumant, les laitières sont gardées au niveau du point d'attache. Pour les laitières, complémentarité des laitières avec de l'aliment bétail en saison chaude, notamment lors des années de sécheresse.</p> <p>Famille sédentaire: seuls les hommes se déplacent, soit de façon temporaire pour aller rendre visite aux troupeaux gardés par des bergers, soit pour accompagner les troupeaux pour l'ensemble de la saison.</p> <p>Habitat : Résidences multiples quasi-systématiques – en milieu rural : hangar en béton et ou maison en banco, avec bon niveau d'équipement (batteries, salon aménagé...), case ; en milieu urbain (chef-lieu de mougahaata, ou de willaya) : maison et hangar en béton. Les ménages les plus aisés peuvent également avoir une résidence à Nouakchott.</p>
---	--	--	--

Agro-Pasteurs et Agro-Eleveurs	Capital productif et main d'œuvre	Autres activités	Mobilité, habitat et équipement domestique
<p>Ménages vulnérable</p> <p>Ne paie pas la Zakhat mais la reçoit.</p>	<p>Ovins/ Caprins : 0-10 I Bovins : 0</p> <p>➔ <u>UBT/actif < 1</u></p> <p>Surface cultivée : 1 à 2 ha en culture pluviale et décrue (pas systématique).</p> <p>Main d'œuvre disponible parfois réduite (veuf ou veuve, adulte malade, personnes</p>	<p>Activité agricole pratiquée de façon systématique (maraichage, cultures sèches ou de décrue au sud de la zone agro-pastorale). La contribution de l'activité agricole aux revenus de ces ménages et relativement plus importante que celle de l'élevage.</p> <p>Implication dans les activités suivantes (dont certaines ne sont pratiquées que par certains groupes sociaux) :</p> <p>En relation avec l'élevage : Gardiennage, berger saisonnier, creusement</p>	<p>Mobilité : Absence de mobilité des animaux (retour au village tous les soirs).</p> <p>Famille sédentaire.</p> <p>Habitat : Hangar en bois ou plus rarement en béton, mais peu meublé, case, maison en banco (notamment dans les petits centres urbains).</p>

	âgées), et/ou très peu qualifiée.	des puisards et abreuvement des animaux, convoyage des animaux (temporaire), boucherie (vendeur de viande), tannage. Sans relation directe avec l'élevage : Main d'œuvre agricole, maçonnerie (main d'œuvre), manutention, fabrication de briques, transformation (ex: couscous), artisanat, cueillette de PFNL, collecte et vente de bois de chauffe, micro-commerce.	Beaucoup de familles vulnérables habitent les quartiers pauvres des petits centres urbains et/ou les villages satellites de villages plus aisés ou des chefs lieu de commune.
Propriétaire d'un très petit troupeau Ne contribue pas à la Zakhat. Le statut de bénéficiaire vis à vis de la Zakhat dépend du milieu social.	Ovins/Caprins : 15-30 I Bovins : 2 - 10 I Camelins : 0 Anes : 0-2 → 1 ≤ UBT/actif < 3 Surface cultivée : 1 à 3 ha en culture pluviale et décrue (pas systématique). <ul style="list-style-type: none"> • La majorité des petits troupeaux sont des troupeaux de petits ruminants. • Le ménage peut parfois disposer d'un très modeste capital roulant commercial. • Aire de pâturage collective de mise en défend possible. Main d'œuvre : Disposant d'un savoir-faire particulier (conduite de troupeau, courtage, convoyage, boucherie,...)	Activité agricole pratiquée de façon systématique (maraichage, cultures sèches ou de décrue au sud de la zone agro-pastorale). La contribution de l'activité agricole aux revenus de ces ménages est le plus souvent inférieure à celles des activités liées à d'élevage. Implication dans les activités suivantes (dont certaines ne sont pratiquées que par certains groupes sociaux) : <ul style="list-style-type: none"> • Berger saisonnier → Berger responsable de la conduite d'un troupeau. • Convoyage temporaire et courtier non capitalisé → convoyage régulier et courtier peu capitalisé • Micro-commerce → petit commerce de détail • Vendeur de viande → boucher disposant d'une patente. Lorsque ces activités extra-pastorales sont très chronophages, et que le manque de disponibilité de main d'œuvre (ou de savoir-faire chez les Soninké) familiale l'exige, les animaux de ces ménages sont confiés en gardiennage à d'autres ménages, soit à l'année (Soninké), soit en période de transhumance (agro-pasteurs).	Mobilité : Absence de mobilité des troupeaux pour les agro-éleveurs et transhumance d'amplitude réduite pour les agro-pasteurs. Dans ce cas, la transhumance est associée à la garde d'autres animaux que ceux dont le ménage est propriétaire (activité de berger), soit à la conduite d'un troupeau rassemblant le bétail de plusieurs ménages (conduite collective du troupeau). Dans les deux cas, pratique de ramassage des résidus de culture et de paille pour contribuer à l'alimentation du bétail non transhumant en saison chaude. Complémentation avec de l'aliment bétail en saison chaude, notamment lors des années de sécheresse. La très grande majorité des familles sont sédentaires : pour les familles de bergers – uniquement représentées chez les agro-pasteurs et non chez les agro-éleveurs - (garde d'autres animaux en plus du troupeau familial), seuls les hommes et les jeunes garçons sont impliqués dans la transhumance. Habitat : hangar en béton mais modeste, maison en banco, le niveau d'équipement de l'habitat est alors un signe de trajectoire de différenciation économique et sociale ; case (généralement moins équipée).
Moyen troupeau	Ovins/Caprins : 30 - 80 I Bovins : 10-40	Activité agricole pratiquée de façon systématique (maraichage, cultures	Mobilité : Absence de mobilité des troupeaux pour les

<p>Contribue à la Zakhat</p>	<p>et/ou Camelins : 0-5 I Anes /chevaux: 1-2 ➔ <u>3 < UBT/actif < 15</u></p> <p>Surface cultivée : 2 à 3 ha en culture pluviale et décrue (pas systématique).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversification dans un commerce de petite taille fréquent. • Aire de pâturage collective de mise en défend possible. 	<p>sèches ou de décrue au sud de la zone agro-pastorale). La contribution de l'activité agricole aux revenus de ces ménages est nettement inférieure à celles des activités liées à d'élevage, sauf dans des cas particuliers (certaines familles d'agro-éleveurs Soninké ayant peu investi dans l'élevage). L'ensemble du terroir agricole n'est pas systématiquement exploité (dépend notamment de la main d'œuvre disponible et de la pluviométrie annuelle). L'emploi de main pour la réalisation des activités agricole est fréquent.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En général, pas d'implication dans les activités de main d'œuvre les plus pénibles et dans les activités socialement déconsidérées. • Implication possible dans des activités de commerce (courtier capitalisé, commerce de détail dans les petits centres urbains, etc...). • Retraités de la fonction publique, ou fonctionnaire de bas grade, revenus issus de la migration. <p>Lorsque ces activités extra-pastorales sont très chronophages, et que le manque de disponibilité de main d'œuvre (ou de savoir-faire chez les Soninké) familiale l'exige, les animaux de ces ménages sont confiés en gardiennage à d'autres ménages, soit à l'année (Familles Soninké), soit en période de transhumance (agro-pasteurs).</p>	<p>agro-éleveurs et transhumance d'amplitude réduite pour les agro-pasteurs. Dans ce cas, la transhumance est associée à la garde d'autres animaux que ceux dont le ménage est propriétaire (activité de berger), soit à la conduite d'un troupeau rassemblant le bétail de plusieurs ménages (conduite collective du troupeau).</p> <p>Dans les deux cas, pratique de ramassage des résidus de culture et de paille pour contribuer à l'alimentation du bétail non transhumant en saison chaude. Complémentation avec de l'aliment bétail en saison chaude, notamment lors des années de sécheresse.</p> <p>La très grande majorité des familles sont sédentaires : pour les familles de bergers – uniquement représentées chez les agro-pasteurs et non chez les agro-éleveurs - (garde d'autres animaux en plus du troupeau familial), seuls les hommes et les jeunes garçons sont impliqués dans la transhumance.</p> <p>Habitat : Hangar en béton et ou maison en banco, avec bon niveau d'équipement (batteries, salon aménagé...), case (généralement moins équipée). Les résidence multiples sont rares.</p>
<p>Grand troupeau Contribue à la Zakhat</p>	<p>Ovins /Caprins : 100 – 400 I Bovins : 40-150 et + Camelins : 5 à 20 et + ➔ <u>15 < UBT/actif</u></p> <p>Surface cultivable : 2 à 5 ha en culture pluviale et décrue (pas systématique).</p>	<p>Activité agricole pratiquée de façon systématique chez les agro-éleveurs, et résiduelle chez les agro-pasteurs (maraichage, cultures sèches ou de décrue au sud de la zone agro-pastorale). La contribution de l'activité agricole aux revenus de ces ménages est systématiquement inférieure à celles des activités liées à d'élevage. L'ensemble du terroir agricole n'est pas systématiquement exploité (dépend notamment de la main d'œuvre disponible et de la pluviométrie annuelle). L'emploi de main pour la réalisation des activités agricole est systématique.</p>	<p>Mobilité : Bétail généralement transhumant (amplitude variée), les laitières sont gardées au niveau du point d'attache.</p> <p>Ramassage des résidus de culture et de paille pour contribuer à l'alimentation du bétail non transhumant en saison chaude. Complémentation avec de l'aliment bétail en saison chaude, notamment lors des années de sécheresse.</p>

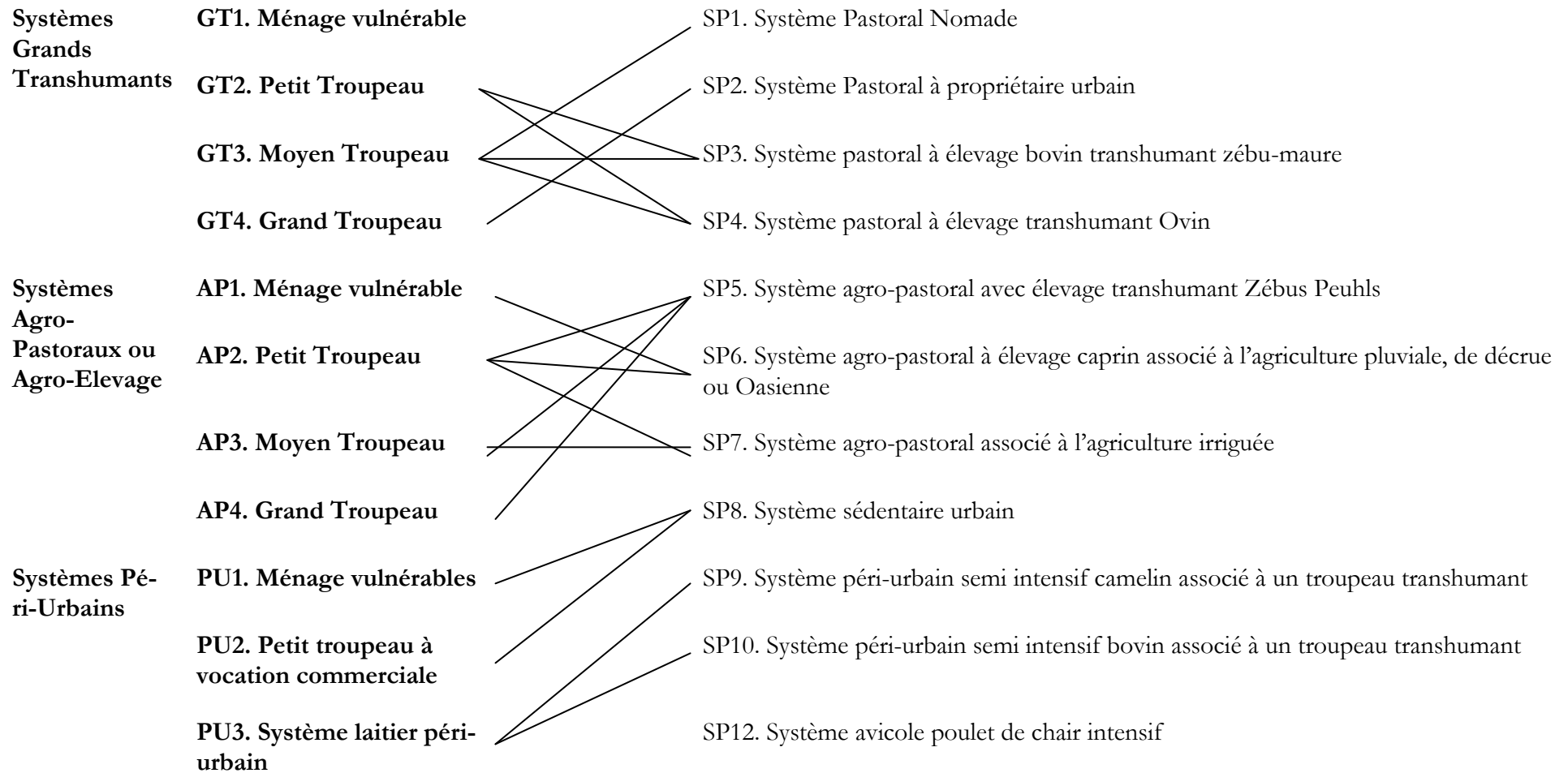
	<ul style="list-style-type: none"> Véhicules possibles mais rarement utilisés pour la conduite des troupeaux (plus fréquemment utilisées pour des activités commerciales ou de transport). Commerce, parfois de gros. Aire de pâturage familiale de mise en défend possible. 	<ul style="list-style-type: none"> Le travail de berger saisonnier est confié aux jeunes hommes (uniquement chez les agro-pasteurs) et/ou confié à de la main d'œuvre extra familiale : bergers individuels souvent issues des catégories 1 ou 2 ci-dessus, accompagnés de jeunes garçons. Les revenus issus de la migration sont parfois importants à prépondérants. Implication dans des activités politiques. 	<p>Famille sédentaire: seuls les hommes se déplacent en saison chaude, soit de façon temporaire pour aller rendre visite aux troupeaux gardés par des bergers, soit pour accompagner les troupeaux pour l'ensemble de la saison.</p> <p>Habitat : Résidences multiples fréquentes chez les agro-pasteurs (mais rares chez les agro-éleveurs) – en milieu rural : hangar en béton et ou maison en banco, avec bon niveau d'équipement (batteries, salon aménagé...), case ; en milieu urbain (chef-lieu de mougahaata, ou de wilaya) : maison et hangar en béton. Les ménages les plus aisés peuvent également avoir une résidence à Nouakchott.</p>
--	---	---	--

Eleveurs Péri-Urbains	Capital productif et main d'œuvre	Autres activités	Mobilité, habitat et équipement domestique
<p>Ménages vulnérable</p> <p>Ne paie pas la Zakhat mais la reçoit.</p>	<p>Ovins/ Caprins : 0-5 I Bovins : 0</p> <p>➔ UBT/actif < 1</p> <p>Surface cultivée : <1 ha en culture pluviale, décrue (zone agro-pastorale), mais surtout maraîchage.</p> <p>Main d'œuvre disponible parfois réduite (veuf ou veuve, adulte malade, personnes âgées), et/ou très peu qualifiée.</p>	<p>Activité agricole très réduite (et uniquement en zone agro-pastorale). La contribution de l'activité agricole aux revenus de ces ménages est variable selon les conditions de production.</p> <p>Implication dans les activités suivantes (dont certaines ne sont pratiquées que par certains groupes sociaux) :</p> <ul style="list-style-type: none"> En relation avec l'élevage : Gardiennage, berger saisonnier, creusement des puisards et abreuvement des animaux, convoyage des animaux (temporaire), boucherie (vendeur de viande), tannage. Sans relation directe avec l'élevage (prépondérantes) : Main d'œuvre agricole, maçonnerie (main d'œuvre), manu- 	<p>Mobilité : Absence de mobilité des animaux.</p> <p>Les familles sont sédentaires : pour les familles de bergers, seuls les hommes et les jeunes garçons sont impliqués dans la transhumance.</p> <p>Habitat : Hangar en bois ou plus rarement en béton, mais peu meublé, case, maison en banco (notamment dans les petits centres urbains).</p> <p>Beaucoup de familles vulnérables habitent les quartiers pauvres des petits centres urbains.</p>

		tention, fabrication de briques, transformation (ex: cous-cous), artisanat, cueillette de PFNL, collecte et vente de bois de chauffe, micro-commerce.	
<p>Propriétaire d'un petit troupeau à vocation commerciale</p> <p>Ne contribue pas à la Zakhat. Le statut de bénéficiaire vis à vis de la Zakhat dépend du milieu social.</p>	<p>Ovins/Caprins : 15-30, Bovins : 0 - 5 → 1 < UBT/actif < 3</p> <p>Surface cultivée : <1 ha en culture pluviale, décrue (zone agro-pastorale) ou maraîchage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La majorité des petits troupeaux sont des troupeaux de petits ruminants (caprins>ovins). L'élevage est essentiellement orienté vers l'embouche. • Le ménage peut parfois disposer d'un très modeste capital roulant commercial, investi dans des activités de commerce ou de courtage. <p>Main d'œuvre : Disposant d'un savoir-faire particulier (conduite de troupeau, courtage, convoyage, boucherie,...)</p>	<p>Activité agricole très réduite (et uniquement en zone agro-pastorale). La contribution de l'activité agricole aux revenus de ces ménages est variable selon les conditions de production.</p> <p>Implication dans les activités suivantes (dont certaines ne sont pratiquées que par certains groupes sociaux) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Berger saisonnier → Berger responsable de la conduite d'un troupeau. • Convoyage temporaire et courtier non capitalisé → convoyage régulier et courtier peu capitalisé • Micro-commerce → petit commerce de détail • Vendeur de viande → boucher disposant d'une patente. 	<p>Mobilité : Absence de mobilité des animaux. Utilisation de l'aliment bétail et/ou achat de paille ou résidus de culture (zone agro-pastorale) pour leur engraissement en saison chaude.</p> <p>Les familles sont sédentaires : pour les familles de bergers, seuls les hommes et les jeunes garçons sont impliqués dans la transhumance.</p> <p>Habitat : Résidence urbaine, hangar en béton mais modeste, maison en banco, le niveau d'équipement de l'habitat est alors un signe de trajectoire de différenciation économique et sociale ; case (généralement moins équipée).</p>
<p>Système laitier péri-urbain</p>	<p>Vaches : 10-20, associées à troupeau transhumant (80 et +) ou Chamelles : 5 à 10, associées à troupeau transhumant (30 et +)</p> <p>→ 5 < UBT/actif < 20</p> <ul style="list-style-type: none"> • Investissement dans des activités de commerce. • Réfrigérateur/congélateur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité agricole très réduite (et uniquement en zone agro-pastorale). • La conduite du troupeau non allaitant est confiée à des bergers. • Implication dans des activités de commerce (courtier capitalisé, commerce de détail, etc...). • Parfois retraités de la fonction publique, ou fonctionnaire de bas grade. 	<p>Mobilité : Troupeau laitier gardé à proximité du lieu de commercialisation, en partie nourri avec de l'aliment bétail et/ou de la paille ou des résidus de culture, le reste du troupeau est transhumant d'amplitude variée selon les systèmes associés et les espèces.</p> <p>Famille partiellement transhumante: En hivernage une partie de la famille se déplace vers le point d'attache rural, en saison chaude, seuls les hommes se déplacent en saison chaude, soit de façon temporaire pour aller rendre visite aux troupeaux gardés par des bergers, ou plus</p>

			<p>rarement pour accompagner le troupeau.</p> <p>Habitat : Résidence principale en milieu urbain (chef-lieu de mougahaata, ou de willaya) : maison et hangar en béton. Résidence rurale utilisée principalement lors de l'hivernage.</p>
--	--	--	---

Annexe 9 : Correspondance des typologies des systèmes et des ménages proposées avec une catégorisation détaillée des systèmes d'élevage (IEPC, 2002)



Annexe 10 : Type de système dominant dans les communes couvertes par le Registre Social

Région / Moughaata / commune	Agro-Pastorale	Urbaine et Péri-Urbaine	Pastorale
Assaba			
Barkéol			
Barkéol		X	
Bou Lahrath			X
Daghveg			X
El Ghabra	X		
Gueller	X		
Laweissi	X		
Lebheir	X		
R'Dheidhie			X
Kankoussa			
Blajmil			X
Hamed	X		
Kankoussa		X	
Sani			X
Tenaha			X
Guidimagha			
Ghabou			
Baydjam	X		
Ghabou		X	
Gouraye	X		
Souvi	X		
Ould Yengé			
Bouanz	X		
Dafort	X		
Leaweinat			X
Lebouilly	X		
Lehraj			X
Ould Yengé		X	
Tektake	X		
Sélibaby			
Arr	X		
Ejar	X		
Hassi Chegar	X		

Ould M'Bonny	X		
Sélibaby		X	
Tachout	X		
Wompou	X		
Hodh El Gharbi			
Koubenni			
Gougui Zemmal	X		
Hassi Ehl Ahmed Bechne			X
Koubenni		X	
Leghlig	X		
Modibougou	X		
Timzine			X
Voullaniya	X		

Annexe 11 : Analyse comparative du filtre bétail actuellement utilisé par le programme Tekavoul et d'un filtre reposant sur les propositions de catégorisation des systèmes et des ménages présentées dans ce rapport.

Le tableau A présente une analyse du nombre et de la fréquence des ménages inscrits dans le registre social et exclus du programme *Tekavoul* après l'application du « filtre bétail ». Cette analyse est désagrégée par grandes zones de moyen d'existence : P (à dominante pastorale), AP (à dominante agro-pastorale), et U-PU (à dominante urbaine ou péri-urbaine). Chaque commune jusqu'à présent couverte par le registre social dans les régions concernées par cette étude a été associée à l'une de ces trois zones. Les communes des chefs-lieux de *Moughaata* ont été classées « communes à dominante urbaine ou péri-urbaine », tandis que la distinction entre « communes à dominante pastorale » et « communes à dominante agro-pastorales » s'est appuyée sur (1) le zonage HEA établi en 2015, (2) nos observations lors de la mission, (3) la densité de population à l'échelle de la commune d'après le RGPH 2013. La matrice de correspondance entre communes et zones de moyens d'existence dominants (ZMED) est fournie en annexe 10. Le nombre moyen d'équivalent têtes de bétail⁷⁶ par ménage dans les communes ainsi classifiées « à dominante pastorale » est plus élevé qu'il ne l'est dans les communes à dominante agro-pastorales, et nettement plus élevé que dans les communes à dominante urbaine et péri-urbaine. La conséquence est naturellement un taux d'exclusion plus fort par le « filtre bétail » en zone pastorale qu'en zone agro-pastorale ou urbaine et péri-urbaine. Or, à niveau de possession de bétail équivalent, les ménages vivant en zone pastorales sont sans doute plus pauvres et plus vulnérables que les ménages vivant en zone agro-pastorale et que les ménages urbains et péri-urbains : ils ne disposent pas ou ne disposent que de compléments de revenu ou de consommation issus d'une activité agricole, les services de base sont de moins bonne qualité et plus éloignés du fait de la faible densité de population dans ces zones, et les opportunités d'emploi en dehors du secteur de l'élevage sont réduites. Appliquer un filtre identique quelles que soient les ZME apparaît donc inéquitable au détriment des ménages possédant un petit cheptel en zone pastorale.

Tableau A: Zonage des communes couvertes par le registre social et niveaux d'exclusion par le filtre bétail

	Nombre de communes	Nombre de ménages enregistrés dans le registre social	Nombre moyen « d'équivalent tête de bétail » par ménage	Ménages exclus par le « filtre bétail »	% de ménages exclus par le filtre bétail
ZMED à dominante pastorale	10	7856	4,0	1088	14%
ZMED à dominante agro-pastorale	22	16990	3,5	2000	12%
ZME à dominante urbaine et péri-urbaine	6	5087	1,4	230	5%

Le tableau B rend compte du nombre et de la proposition de ménages inscrits dans le registre social correspondant aux différentes catégories de ménages décrites en section 3.6.2, lorsque

⁷⁶ nombre de tête de bovins ou camelins + 0,25 × nombre de têtes de caprins ou d'ovins

le seul critère de « possession⁷⁷ » de bétail (exprimé en UBT par Equivalent Adulte – UBT/EA) est mobilisé pour classer les ménages selon les différentes catégories. Alors que la recommandation serait de ne cibler que les ménages ainsi classifiés « vulnérables » avec le programme *Tekavoul*, cela reviendrait à exclure 10% des ménages inscrits dans le registre social en zone pastorale, 15% en zone agro-pastorale, et 6% en zone urbaine et péri-urbaine. En zone pastorale, ce filtre basé sur des catégories de ménages différenciées selon les ZMED serait donc un peu plus doux (moins excluant) que le filtre actuellement utilisé. Il serait à l'inverse un peu plus excluant en zone agro-pastorale.

Tableau B: Nombre de ménages par catégories évaluées selon la possession de bétail par équivalent adultes, et différenciées selon les ZME

ZME à dominante pastorale ⁷⁸					
Catégories de ménages (et critères)	GT4 (UBT/EA>25)	GT3 (25>UBT/EA>5)	GT2 (3>UBT/EA>2)	GT1 (UBT/EA<2)	Total
Nb ménages inscrits dans le registre social	17	251	506	7082	7856
Proportion au sein de la ZMED	0%	3%	6%	90%	100%
ZME à dominante agro-pastorale ⁷⁹					
Catégories de ménages (et critères)	AP4 (UBT/EA>15)	AP3 (15>UBT/EA>3)	AP2 (3>UBT/EA>1)	AP1 (UBT/EA<1)	Total
Nb ménages inscrits dans le registre social	82	654	1840	14414	16990
Proportion au sein de la ZMED	0%	4%	11%	85%	100%
ZME à dominante urbaine et péri-urbaine ⁸⁰					
Catégories de ménages (et critères)	PU3 (UBT/EA>3)	PU2 (3>UBT/EA>1)	PU1 (UBT/EA<1)	Total	
Nb ménages inscrits dans le registre social	63	262	4762	5087	
Proportion au sein de la ZMED	1%	5%	94%	100%	

Le tableau C indique que les scores PMT moyens des ménages inclus par le filtre sur la possession de bétail actuellement utilisé par le registre sont similaires ou légèrement inférieurs aux scores moyens des ménages exclus par ce filtre. A l'inverse, ce tableau souligne que les scores PMT des ménages catégorisés « non vulnérables » sont en moyenne plus élevés pour les ménages alors classifiés « vulnérables » selon la typologie proposée pour chaque ZME, ce qui souligne la cohérence de cette typologie avec l'approche de classification de la pauvreté des ménages basées sur le PMT (notamment liée à la prise en compte de la taille des ménages par les deux approches).

Tableau C: PMT moyen selon les catégories de ménages

	P	AP	PU
Ménages exclus par le filtre bétail	1201,5	1195,7	1197,7
Ménages inclus par le filtre bétail	1202,1	1198,4	1209,2
Différence moyenne de PMT entre ménages exclus et inclus	-0,6	-2,7	-11,5
Ménages catégorisés "non vulnérables" (NV : TG+G+P)	1211,4	1204,3	1211,3

⁷⁷ Partant de l'hypothèse, questionnée ci-dessous que les réponses au questionnaire de vérification rendent bien compte de la possession de bétail.

⁷⁸ GT1. Ménage vulnérable ; GT2. Petit troupeau ; GT3. Moyen troupeau ; GT4. Grand troupeau

⁷⁹ AP1. Ménage vulnérable ; AP2. Petit troupeau ; AP3. Moyen troupeau ; AP4. Grand troupeau

⁸⁰ PU1. Ménage vulnérable ; PU2. Petit troupeau à vocation commerciale ; PU3. Système laitier péri-urbain

Ménages Catégorisés "vulnérables" (V)	1201,0	1197,0	1208,5
Différence moyenne de PMT entre ménages NV et V	10,4	7,3	2,8

Le tableau D présente une analyse de recouvrement entre (A) le filtre bétail aujourd'hui utilisé par le registre social (excluant les ménages déclarant posséder plus de 7 équivalent tête de bétail) pour le ciblage du programme Tekavoul, et (B) une catégorisation des ménages selon les typologies présentées en section 3.6.2 s'appuyant exclusivement sur le critère de possession du bétail (UBT par équivalent adulte). Les différences entre les deux filtres sont indiquées par les cases orangées (ménages exclus par le filtre bétail actuel, alors qu'ils seraient inclus par un filtre reposant sur la catégorisation des ménages proposée), et en vert (ménages exclus par le filtre bétail actuel, alors qu'ils seraient inclus par un filtre reposant sur la catégorisation des ménages proposée). Sans porter de jugement sur la pertinence relative des deux filtres, cette analyse indique une forte sensibilité du ciblage défini par le choix de ces filtres, y compris pour la ZMED agro-pastorale où les deux filtres conduisent approximativement au même niveau d'exclusion.

Tableau D: Correspondance entre les deux types de filtres

	GT4 (UBT/EA>25)	GT3 (25>UBT/EA>5)	GT2 (3>UBT/EA>2)	GT1 (UBT/EA<2)	Total
ZMED Pastorale	17	251	506	7082	7856
Exclus par le filtre bétail	17	251	447	373	1088
Inclus par le filtre bétail			59	6709	6768
	AP4 (UBT/EA>15)	AP3 (15>UBT/EA>3)	AP2 (3>UBT/EA>1)	AP1 (UBT/EA<1)	Total
ZMED Agro-pastorale	82	654	1840	14414	16990
Exclus par le filtre bétail	82	639	1033	246	2000
Inclus par le filtre bétail		15	807	14168	14990
		PU3 (UBT/EA>3)	PU2 (3>UBT/EA>1)	PU1 (UBT/EA<1)	Total
ZMED urb et péri-urb		63	262	4762	5087
Exclus par le filtre bétail		58	140	32	230
Inclus par le filtre bétail		5	122	4730	4857

Le choix de filtres homogènes quel que soit les ZME semble tout de même problématique, compte tenu de l'importance différenciée de la possession de cheptel selon les moyens d'existence dominants dans chaque zone. L'approche proposée semble plus pertinente que l'approche adoptée par le filtre bétail de ce point de vue. Néanmoins, ces approches différenciées par ZMED sont nécessairement sensibles au choix de catégorisation des communes selon les ZMED dominantes. Notre classification résulte de choix raisonnés (voir para au-dessus du tableau 1), néanmoins, **la conception de ce type de filtre demande à ce que ce travail de catégorisation des communes selon les ZMED soit effectué de façon indépendante, et s'appuyant sur des critères objectifs et bien documentés.**

Pour contourner cette difficulté, la seule option envisageable semble être d'adopter des filtres uniformes sur l'ensemble du territoire. Dans ce cas, il convient de bien analyser les enjeux en matière d'exclusion et d'inclusion. Le filtre bétail actuel est à peu près aussi sélectif (11,1 % des ménages inscrit dans le registre social exclus) qu'un filtre qui exclurait les ménages « possédant » plus de 1,35 UBT/EA quelle que soit les ZMED. En zone pastorale, le niveau seuil de possession de bétail impliqué par un tel filtre serait donc plus de deux fois moins élevé que le seuil de viabilité pastoral estimé à 2 UBT/EA. Un tel filtre semblerait donc trop ex-

cluant compte tenu de la nature et des objectifs du programme *Tekavoul*. Une alternative serait d'adopter un filtre homogène quelles que soit les ZMED, mais dont le seuil se rapprocherait d'avantage du seuil de viabilité pastorale en zone pastorale, ce qui limiterait les erreurs d'exclusion dans les communes pastorales. Bien entendu, ce choix de filtre moins excluant et uniforme entre ZMED, conduirait à cibler des ménages jugés moins vulnérables en zone urbaine et péri-urbain et en zone agro-pastorale (voir tableau E).

Tableau E: Correspondance entre le filtre bétail actuel et un filtre basé sur les seuils de vulnérabilité en zone pastorale

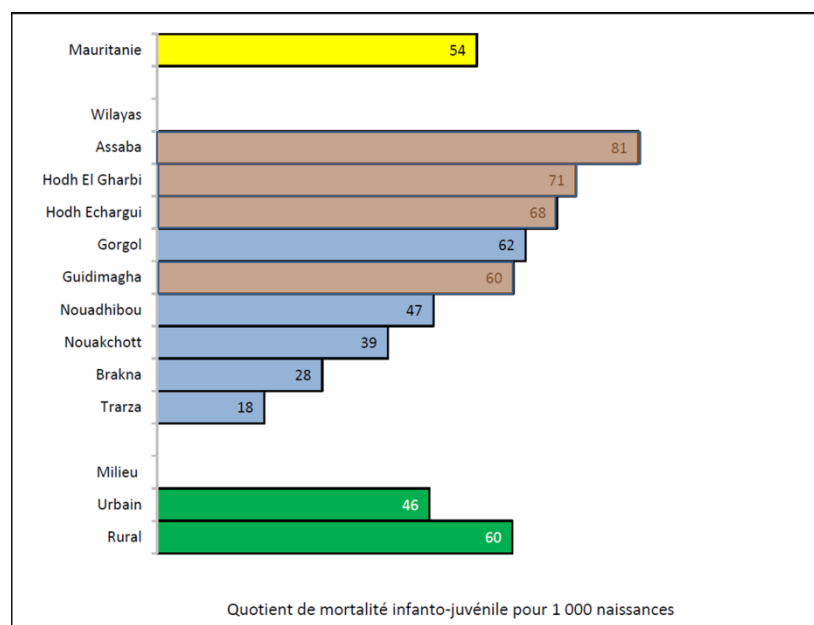
	NV (UBT/EA >2)	V (UBT/EA < 2)	Inclusion et exclusion par le filtre bétail actuel
A dominante pastorale	774	7082	100%
Exclus par filtre Registre	715	373	14%
Inclus par filtre Registre	59	6709	86%
Inclusion et exclusion par un filtre au seuil de 3 UBT/EA	10%	90%	
A dominante agro-pastorale	1190	15800	100%
Exclus par filtre Registre	1095	905	12%
Inclus par filtre Registre	95	14895	88%
Inclusion et exclusion par un filtre au seuil de 3 UBT/EA	7%	93%	
A dominante urbaine et péri-urbaine	118	4969	100%
Exclus par filtre Registre	105	125	5%
Inclus par filtre Registre	13	4844	95%
Inclusion et exclusion par un filtre au seuil de 3 UBT/EA	2%	98%	

Le seuillage des filtres utilisés est particulièrement important. **Il semble essentiel d'établir ces seuils sur la base de critères objectifs (ici le seuil de viabilité pastorale)**, et de mettre ces choix en relation avec les objectifs des programmes utilisateurs de ces filtres. Par ailleurs, compte tenu (1) du fait que les programmes utilisateurs du registre social peuvent s'adresser à différents groupes cibles mais aussi (2) de l'importance variable de certains actifs selon les ZME, **il semble préférable que ces filtres soient définis et calibrés sous la responsabilité des programmes utilisateurs et non sous celle du registre social**

Annexe 12 : Quelques données statistiques sur l'accès aux services de santé dans les régions couvertes par le RIMRAP.

Sources : MICS 2016, Carte Sanitaire National de la Mauritanie 2014.

Figure 4: Mortalité infantile



	Poids-pour âge			Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Taille pour âge			Nombre d'enfants de moins de 5 ans	Poids-pour-taille			Moyenne Score-Z (SD)
	Insuffisance Pondérale		Moyenne Score-Z (SD)		Retard de croissance		Moyenne Score-Z (SD)		Emaciation		Obésité	
	Pourcentage en-dessous de -2 SD [1]	-3 SD [2]			Pourcentage en-dessous de -2 SD [3]	-3 SD [4]			Pourcentage en-dessous de -2 SD [5]	-3 SD [6]		
Total	24,9	7,7	-1,2	9926	27,9	11,4	-1,1	9787	14,8	3,5	1,3	-0,8
Sexe												
Masculin	27	8,4	-1,3	4954	29,7	11,7	-1,2	4881	16,4	3,9	1,2	-0,9
Féminin	22,7	7	-1,2	4972	26,2	11,2	-1,1	4906	13,3	3,1	1,4	-0,8
Wilaya												
Hodh Echargui	35,5	11,5	-1,6	1295	42,8	20,1	-1,6	1287	13,6	2,8	0,5	-0,9
Hodh El Garbi	25,6	7,5	-1,3	1073	30,7	12,7	-1,3	1057	11,7	2,6	1,2	-0,8
Assaba	26,7	9	-1,4	1091	28,9	11,7	-1,2	1085	17,7	3,9	0,5	-1
Gorgol	28	8,1	-1,3	1228	23,2	8,7	-0,9	1220	20,4	4,5	0,7	-1,2
Brakna	28,8	9,2	-1,4	877	25,7	10,5	-1,1	845	21,3	5	1	-1,1
Trarza	23,6	7,4	-1,2	695	27,1	10,9	-1,1	671	15,4	3,6	1,9	-0,8
Adrar	24,9	5,7	-1,3	38	26,2	9,9	-1,2	38	14,4	3,5	1,3	-0,9
Nouadhibou	8,6	1,5	-0,5	293	14,5	5,2	-0,6	289	9,4	1,6	4,6	-0,3
Tagant	33,2	12	-1,5	48	37,7	16,5	-1,4	47	18,9	5,1	1,7	-0,9
Guidimagha	30,7	11	-1,5	855	29,5	12,9	-1,2	851	17,9	3,6	0,6	-1,1
Tiris Zemour	16,1	4,1	-1	41	21,3	7,8	-0,9	41	10,1	3,3	2,5	-0,7
Inchiri	20,2	6,3	-1	11	16,5	2,8	-0,7	11	18,2	4,9	2,2	-0,8
Nouakchott	15,1	4	-0,9	2383	22,5	8,1	-1	2347	9,4	3,1	2,2	-0,5
Milieu de résidence												
Urbain	19	5,1	-1	4330	23,2	8,6	-1	4271	12,3	3,1	1,8	-0,7
Rural	29,4	9,7	-1,4	5596	31,6	13,6	-1,3	5516	16,8	3,8	0,9	-1
Indice de bien-être												
Le plus pauvre	32,8	10,8	-1,5	2264	36,4	15,9	-1,4	2244	17,3	3,5	0,7	-1
Deuxième	30,4	11	-1,4	2136	30,8	13,8	-1,3	2103	16,9	4,2	0,9	-1
Moyen	25,9	7,3	-1,3	1938	26,9	10,4	-1,1	1906	17,3	4,4	0,9	-0,9
Quatrième	19,5	5,6	-1	1901	23,6	8,6	-1	1869	12	3	2	-0,7
Le plus riche	12	2,2	-0,8	1688	18,8	6,7	-0,8	1665	9	2,1	2,4	-0,4

Figure 6: Santé materno-infantile: consultations prénatales

	Pas de visite prénatale	Une à trois visites	Quatre visites ou plus	Manquant/NSP	Total
Total	12,8	20,4	63	3,9	100
Wilaya					
Hodh Echargui	20,2	19,7	53	7,2	100
Hodh El Garbi	26,8	19,8	49,8	3,5	100
Assaba	17,1	16,2	57,1	9,6	100
Gorgol	5,7	35,2	58,3	1	100
Brakna	8,2	22,5	68,6	0,7	100
Trarza	6,3	19,6	72,4	1,8	100
Adrar	28,7	20	48,3	2,9	100
Nouadhibou	2,5	22,7	73,6	1,2	100
Tagant	26,6	18,9	49,3	5,3	100
Guidimaha	32,2	27,6	38,7	1,5	100
Tiris Zemour	4,2	30,3	58,1	7,4	100
Inchiri	5,9	22	70,5	1,6	100
Nouakchott	3,5	12,1	80,3	4	100
Milieu de résidence					
		0			
Urbain	6,3	16,8	73,4	3,4	100
Rural	18,1	23,2	54,4	4,3	100
Age de la mère à la naissance					
		0			
Moins de 20 ans	14,5	26,7	56	2,8	100
20-34	11,6	19	65,4	4	100
35-49	15,4	21,5	59	4	100
Manquant/NSP	(*)		(*)	(*)	(*)

Figure 7: Pourcentage d'enfants âgés 12-23 mois actuellement vaccinés contre les maladies infantiles évitables par la vaccination

	Toutes ^[a]	Aucune	Pourcentage avec carte de vaccinations vue
Total	48,7	9,5	29,2
Sexe			
Masculin	48,7	10,3	29,8
Féminin	48,8	8,7	28,6
Wilaya			
Hodh Echargui	11,5	13,9	10,4
Hodh El Garbi	51,1	10,1	39,1
Assaba	34,6	10,7	25,1
Gorgol	48,5	16,6	34,7
Brakna	61,8	4,8	30,4
Trarza	66,2	6,5	28
Adrar	56,6	6	42,8
Nouadhibou	87,7	0	31,5
Tagant	40,3	6,1	28,2
Guidimagha	30,9	17,4	38,9
Tiris Zemour	71,5	5,3	51
Inchiri	-75,8	-3,1	-31,2
Nouakchott	63,8	4,4	29,5
Milieu de résidence			
Urbain	58,5	5,6	30,2
Rural	40,4	12,8	28,3
Niveau d'instruction de la mère			
Aucun	47,7	14,3	29,3
Coranique/Mahad.	34,5	9,6	24,3
Primaire	49,2	8,5	32,1
Secondaire & +	69,1	3	29,3
Manquant/NSP	(*)	(*)	(*)
Indice de bien-être économique			
Le plus pauvre	31,1	16,3	26,6
Deuxième	38,2	12,2	27
Moyen	48,6	8,6	32,1
Quatrième	57	5,6	30,7
Le plus riche	73,1	3,3	29,8
Langue du chef de ménage			
Arabe	44,6	9,5	25,5
Poular	64,7	8,4	45,6
Sonike	51	19,2	40,4
Wolof	-75,6	0	-24,1
Autre langue	(*)	(*)	(*)

Figure 8: Couverture Sanitaire

Wilaya	Population totale de la Wilaya	Pop. couverte dans un rayon de 5 Km	Taux de couverture sanitaire
HODH ECHARGHI	430 668	72738	60%
HODH EL GHARBI	294 109	161 686	55%
ASSABA	325 897	187 402	60%
GORGOL	335 917	191 341	58%
BRAKNA	312 277	209 192	67%
TRARZA	272 773	202200	74%
ADRAR	62 658	47 987	77%
D.NOUADHIBOU	123 779	123 779	100%
TAGANT	80 962	45 507	56%
GUIDIDIMAGHA	267 029	165 198	62%
TIRIS ZEMMOUR	53 261	52549	98%
INCHIRI	19 639	11 730	53%
NOUAKCHOTT	958 399	958 399	100%
Total	3 537 368	2 429 708	69%

Figure 7: Structures de santé de base par habitant

Wilaya	Population totale de la Wilaya	Nombre de centres de santé	Nombre de poste de santé	Ratio hbts/CS	Ratio hbts /PS
HODH ECHARGHI	430 668	9	124	47852	3473
HODH EL GHARBI	294 109	7	62	42016	4744
ASSABA	325 897	5	82	65179	3974
GORGOL	335 917	5	53	67183	6338
BRAKNA	312 277	11	78	28389	4004
TRARZA	272 773	7	91	38968	2998
ADRAR	62 658	4	27	15665	2321
D.NOUADHIBOU	123 779	8	2	15472	61890
TAGANT	80 962	4	24	20241	3373
GUIDIDIMAGHA	267 029	5	40	53406	6676
TIRIS ZEMMOUR	53 261	4	1	13315	53261
INCHIRI	19 639	2	4	9820	4910
NOUAKCHOTT	958 399	19	32	50442	29950
Total	3 537 368	90	620	39304	5705

Figure 8: Personnel de Santé

Wilaya	Nombre de spécialistes	Nombre de médecins généralistes	Nombre d'infirmiers	Nombre de sages femmes
HODH ECHARGHI	3	19	237	18
HODH EL GHARBI	4	7	135	11
ASSABA	21	11	145	10
GORGOL	5	6	85	21
BRAKNA	2	9	110	27
TRARZA	12	19	202	25
ADRAR	4	5	61	5
D.NOUADHIBOU	7	20	78	24
TAGANT	3	4	35	5
GUIDIDIMAGHA	10	6	80	10
TIRIS ZEMMOUR	4	9	27	10
INCHIRI	2	2	10	2
NOUAKCHOTT	252	122	689	270
Total	329	239	1 894	438

Figure 9: Ratio ressources humaines par habitant

Wilaya	Population totale	Ratio Population Médecins	Ratio Population Infirmier	Ratio Population Sages-femmes
HODH ECHARGHI	430 668	22667	1817	23926
HODH EL GHARBI	294 109	42016	2179	26737
ASSABA	325 897	28615	2171	31476
GORGOL	335 917	54622	3856	15606
BRAKNA	312 277	34697	2839	11566
TRARZA	272 773	14356	1350	10911
ADRAR	62 658	12532	1027	12532
D.NOUADHIBOU	123 779	6189	1587	5157
TAGANT	80 962	20241	2313	16192
GUIDIDIMAGHA	267 029	44505	3338	26703
TIRIS ZEMMOUR	53 261	5918	1973	5326
INCHIRI	19 639	10968	2194	10968
NOUAKCHOTT	958 399	7856	1391	3550
TOTAL	3 537 368	14729	1859	8037

Figure 10: Qualité des infrastructures: Centres de santé

Wilaya	Nbre	Bâtiment conforme	A Réhabiliter	A Construire	Existence de Latrine	Existence d'eau	Existence de clôture	Existence d'éclairage
HODH ECHARGHI	9	5	4	0	9	7	9	9
HODH EL GHARBI	7	5	0	2	7	6	7	6
ASSABA	5	1	4	0	5	4	4	5
GORGOL	5	2	1	1	5	3	5	3
BRAKNA	11	3	2	6	9	6	5	4
TRARZA	7	5	1	1	7	7	6	7
ADRAR	4	1	2	1	3	4	4	4
D.NOUADHIBOU	8	6	1	0	6	6	6	7
TAGANT	4	1	2	1	4	4	4	4
GUIDIDIMAGHA	5	2	3	0	5	5	5	5
TIRIS ZEMMOUR	4	2	2	0	4	4	4	4
INCHIRI	2	1	1	0	3	2	2	2
NOUAKCHOTT	19	12	4	3	18	16	18	17
TOTAL	90	46	27	15	85	74	79	77

Figure 11: Qualité des infrastructures: Postes de Santé

Wilaya	Nbre	Bâtiment conforme	A Réhabiliter	A Construire	Existence de latrine	Existence d'eau	Existence de clôture	Existence d'éclairage
HODH ECHARGHI	124	41	22	61	36	15	30	12
HODH EL GHARBI	62	36	7	20	41	23	34	29
ASSABA	82	40	20	22	50	16	37	24
GORGOL	53	30	4	19	32	7	33	16
BRAKNA	78	40	10	29	45	25	29	28
TRARZA	91	26	23	35	54	57	41	23
ADRAR	27	16	4	7	17	8	19	17
D.NOUADHIBOU	2	2	0	0	2	1	1	1
TAGANT	24	7	9	8	13	7	11	11
GUIDIDIMAGHA	40	16	20	4	35	11	30	24
TIRIS ZEMMOUR	1	1	0	0	1	1	1	1
INCHIRI	4	3	1	0	2	1	0	0
NOUAKCHOTT	32	18	11	3	29	21	26	24
TOTAL	620	276	131	208	357	193	292	210

Annexe 13 : Quelques données statistiques sur l'accès aux services d'éducation formelle dans les régions couvertes par le RIMRAP.

Sources : MICS 2016, RIM Annuaire des statistiques scolaires 2016/2017.

Figure 9: Fréquentation de l'école primaire

	Garçons	Filles	Total
	Taux net de fréquentation ajusté	Taux net de fréquentation ajusté	Taux net de fréquentation ajusté
Total	49,7	53,5	51,6
Wilaya			
Hodh Echargui	41,6	45,9	43,8
Hodh El Garbi	34,8	39,9	37,3
Assaba	42,4	44,1	43,2
Gorgol	47,2	44,5	45,9
Brakna	50,1	56	53,1
Trarza	55,6	61,2	58,4
Adrar	72,7	75,6	74,2
Nouadhibou	71,3	78,6	74,8
Tagant	61,1	64,6	62,9
Guidimagha	36,5	43,4	40
Tiris Zemour	78,3	79	78,7
Inchiri	67,6	76,7	71,7
Nouakchott	68,6	71,1	69,9
Milieu de résidence			
Urbain	62,4	65,4	63,9
Rural	41,1	45,1	43,1
Niveau d'instruction de la mère			
Aucun	41,1	45,2	43,2
Coranique/Mahadra	45,8	49,5	47,6
Primaire	58,9	60,2	59,6
Secondaire & +	75,6	83	79,4
Manquant/NSP	55,5	43	49,7
Indice de bien-être économique			
Le plus pauvre	35,9	37,7	36,8
Deuxième	39,2	45	42,1
Moyen	52,9	53,1	53
Quatrième	59,6	63,9	61,7
Le plus riche	73,5	79,4	76,7
Langue du chef de ménage			
Arabe	50,2	53,7	52
Poular	45,5	53,2	49,5
Sonike	50,8	50,8	50,8
Wolof	66,2	54	60,3
Autre langue	(*)	(*)	(*)

[1] Indicateur MICS 7.4 ; Indicateur OMD 2.1 - Taux net de fréquentation de l'école primaire (ajusté)
[a] Le pourcentage d'enfants en âge d'aller à l'école primaire qui sont hors de l'école sont ceux qui ne vont pas à l'école et ceux qui vont au préscolaire //(*) basé sur moins de 25 cas non pondérés

Figure 10: Nombre d'enfants scolarisés par niveau - primaire

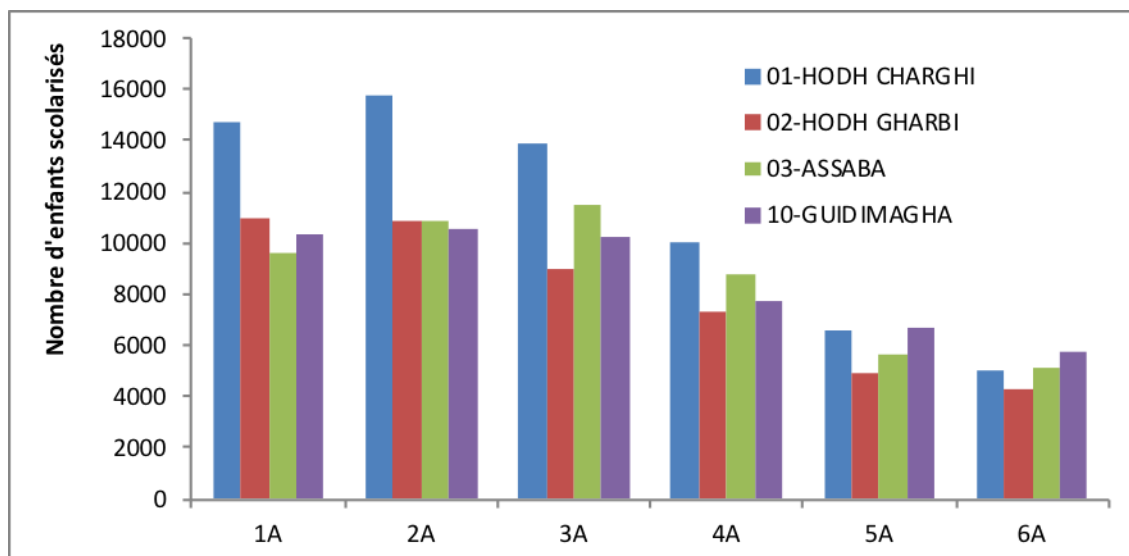


Figure 11: Proportion d'écoles à cycle complet

Wilaya	Ecoles à cycle complet	Ecoles avec effectif	%Eco comp/écoles avec effectif
Hodh Charghi	120	576	21%
Hodh Gharbi	75	470	16%
Assaba	95	348	27%
Gorgol	85	307	28%
Brakna	152	321	47%
Trarza	141	366	39%
Adrar	39	86	45%
NDB	33	44	75%
Tagant	49	137	36%
Guidimagha	101	263	38%
Tiris Zemour	21	26	81%
Inchiri	10	22	45%
Nouakchott ouest	27	31	87%
Nouakchott nord	68	79	86%
Nouakchott sud	80	95	84%
National	1 096	3 171	35%

Figure 12: Répartition des écoles selon le mode d'organisation pédagogique

Wilaya	% écoles simples	% écoles multigrades	% écoles double flux	% écoles double vacation
01-HODH CHARGHI	29%	4%	5%	63%
02-HODH GHARBI	51%	7%	0%	41%
03-ASSABA	48%	1%	0%	51%
04-GORGOL	45%	2%	1%	52%
05-BRAKNA	56%	2%	4%	38%
06-TRARZA	53%	1%	1%	46%
07-ADRAR	56%	0%	0%	44%
08-DAKHLET NOUADHIBOU	93%	4%	0%	3%
09-TAGANT	56%	2%	0%	42%
10-GUIDIMAGHA	44%	7%	2%	47%
11-TIRIS ZEMOUR	90%	0%	8%	2%
12-INCHIRI	87%	0%	1%	13%
13-NOUKACHOTT Ouest	99%	1%	0%	0%
13-NOUKACHOTT Sud	96%	1%	2%	0%
13-NOUKACHOTT Nord	97%	2%	0%	1%
NATIONAL	62%	3%	2%	34%

Figure 13: Nature et qualité des infrastructures scolaires dans le primaire

Wilaya	en dur	semi dur	banco	pailotes	autres	Etat bon/ acceptable	mauvais état	Total	% en dur	% en état bon ou acceptable
01-HODH CHARGHI	701	500	273	16	11	1226	275	1501	47%	82%
02-HODH GHARBI	727	519	42	39	38	929	436	1365	53%	68%
03-ASSABA	756	360	30	14	7	982	185	1167	65%	84%
04-GORGOL	671	501	18	2	5	894	303	1197	56%	75%
05-BRAKNA	558	1090	27	2	15	1054	638	1692	33%	62%
06-TRARZA	1050	657	6	3	22	1518	220	1738	60%	87%
07-ADRAR	281	79	23	2	58	351	92	443	63%	79%
08-DAKHLET NOUADHIBOU	395	16		10	6	410	17	427	93%	96%
09-TAGANT	332	210	25	3	3	510	63	573	58%	89%
10-GUIDIMAGHA	697	417	24	4	10	1012	140	1152	61%	88%
11-TIRIS ZEMOUR	223	86	4			304	9	313	71%	97%
12-INCHIRI	97	27	1	1	1	115	12	127	76%	91%
13-NOUKACHOTT OUEST	422	39	1			426	36	462	91%	92%
13-NOUKACHOTT NORD	972	69	1	1		1000	43	1043	93%	96%
13-NOUKACHOTT SUD	891	86				918	59	977	91%	94%
Total	8773	4656	475	97	176	11649	2528	14177	62%	82%

Figure 14: Niveau d'expérience des enseignants dans le primaire

Wilaya	Nbre Ens Recrut Années Précédentes	Nbre Ens Recrut Année Dernière - 2016	Nbre Ens Recrut Année Indet.	Nbre Total Enseignants	% enseignants recrutés en 2016
Total 01-HODH CHARGHI	1029	303	15	1347	22%
Total 02-HODH GHARBI	1150	123	19	1292	10%
Total 03-ASSABA	940	217	3	1160	19%

Total 04-GORGOL	713	246	6	965	25%
Total 05-BRAKNA	1104	321	33	1458	22%
Total 06-TRARZA	1293	182	36	1511	12%
Total 07-ADRAR	367	9	2	378	2%
Total 08-DAKHLET NOUHADIBOU	471	17	2	490	3%
Total 09-TAGANT	474	21	1	496	4%
Total 10-GUIDIMAGHA	666	314	6	986	32%
Total 11-TIRIS ZEMOUR	333	33	0	366	9%
Total 12-INCHIRI	101	10	0	111	9%
Total 13-NOUKACHOTT OUEST	1284	129	1	1414	9%
Total 13-NOUKACHOTT nord	2267	288	6	2561	11%
Total 13-NOUKACHOTT sud	2138	318	14	2470	13%
Total général	14330	2531	144	17005	15%

Figure 15: Fréquentation de l'école secondaire

	Garçons	Filles	Total
	Taux Net de fréquentation ajusté	Taux Net de fréquentation ajusté	Taux Net de fréquentation ajusté
Total	29,5	26,6	28
Wilaya			
Hodh Echargui	17,7	13,1	15,2
Hodh El Garbi	15,2	18,8	17,1
Assaba	19,7	13,3	16,4
Gorgol	21,6	18,3	20
Brakna	33,8	29,4	31,3
Trarza	32,2	36,7	34,5
Adrar	34,3	23,8	28,6
Nouadhibou	47,1	42,2	44,5
Tagant	29,2	25,4	27,3
Guidimagha	21	10,1	15,5
Tiris Zemour	42,4	46	44,2
Inchiri	46,8	39,2	42,8
Nouakchott	48,4	44,9	46,5
Milieu de résidence			
Urbain	41,7	39,1	40,3
Rural	18,7	16	17,3
Niveau d'instruction de la mère			
Aucun	19,8	16,8	18,2
Coranique/Mahadra	23,2	18,2	20,7
Primaire	30,7	29,9	30,3
Secondaire & +	59,4	61,3	60,4
Ne peut être déterminé ^[b]	39,7	39,9	39,8
Manquant/NSP	41,1	27,6	32,8

Annexe 14 : Listes de sigles et des abréviations

AFD	Agence Française de Développement
AMAD	Association Mauritanienne pour l'Auto-développement
CNRADA	Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole
CRBV	Centre de Recherche pour la Valorisation de la Biodiversité
DPCSE	Direction des Politiques, de la Coopération et du Suivi-Evaluation
DDFCA	Direction du Développement des Filières et du Conseil Agricole (MA)
DA	Direction de l'Agriculture
DAR	Direction de l'Aménagement Rural
DRFV	Direction de la Recherche Formation et Vulgarisation
FAO	Organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GNAP	Groupement National des Associations de coopératives agro-sylvo-Pastorales de RIM
IMF	Institution de Micro Finance
LOAP	Loi d'Orientation Agro-Pastorale
MA	Ministère de l'Agriculture
MC	Ministère du Commerce
MICO	Mutuelle d'Investissement et de Crédit Oasien
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation de producteurs
PDDO	Programme de Développement Durable des Oasis
PCDA	Programme pour la Compétitivité et la Diversification Agricole
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PPP	Partenariat public-privé
PREFIMIDIM	Produits d'Excellence d'une Filière de plantes Médicinales en Mauritanie
PRODEFI	Projet de Développement des Filières Inclusives
ProLPRAF	Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières
PSF	Plan stratégique filière
UMM	Unité Monétaire Mauritanienne (ouguiya)
RIM	République Islamique de Mauritanie
ROSA	Réseau des Organisations pour la Sécurité Alimentaire
SCD	Société de Conservation de Dattes
SDSR	Stratégie de Développement du Secteur Rural
SONADER	Société Nationale de Développement Rural
SONIMEX	Société Nationale d'Importation et Exportation
TDR	Termes de référence
UE	Union Européenne